N° 255 Juillet 1938

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXIV

R

PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

2, RUE DE POISSY, PARIS, V^e

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

E. Faral, Pour l'établissement du texte de Villehardouin : manuscrits conservés et manuscrits perdus 289

D. McMillan, Les *Enfances Guillaume* et les *Narbonnais* dans les manuscrits du grand cycle ; observations sur la fusion du cycle de Narbonne avec le cycle de Guillaume 313

M. Esposito, Sur la *Navigatio sancti Brendani* et sur ses versions italiennes (premier article) 328

G. Tilander, *Ne sonner mot, ne tinter mot* et l'évolution sémantique du substantif *mot* 347

MÉLANGES

L. Spitzer, *Gâteau* 395

E. Lerch, Le « verrat » de la *Chanson de Roland* ; une correction inutile 398

COMPTES RENDUS

A. Cavaliere, Cento liriche provenzali (A. Jeanroy) 406

Le Conte de Poitiers, roman du XIIIe siècle, éd. p. V.-F. Kœnig (A. Långfors) 409

The medieval french *Roman d'Alexandre*, I, éd. p. M. S. La Du (A. Henry) 413

PÉRIODIQUES 416

CHRONIQUE 428

Les prochains numéros contiendront :

† A. T. Baker, La vie anglo-normande de Sainte Foy d'Agen par Simon de Walsingham.

J. Bédier, De l'édition princeps de la *Chanson de Roland* aux éditions les plus récentes ; nouvelles remarques sur l'art d'établir les anciens textes (troisième article).

Suzanne Dobelmann, *Lo Gardacors de Nostra Dona*.

N. Dupire, Sur le vocabulaire de Molinet.

L.-F. Flutre, Notes sur le vocabulaire des *Faits des Romains*.

Ch. J. Liebman jr, Un sermon de Philippe de Villette, abbé de Saint-Denis, pour la levée de l'oriflamme (1414).

F. Lot, Quels sont les dialectes romans que pouvaient connaître les Carolingiens ? — Le dialecte roman des *Serments de Strasbourg*.

A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).

J. Morawski, Mélanges de littérature pieuse, I : Les Miracles de Notre-Dame en vers français (*suite*).

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE DE VILLEHARDOUIN

MANUSCRITS CONSERVÉS ET MANUSCRITS PERDUS

I. — Les manuscrits conservés.

Les manuscrits dont nous disposons actuellement pour l'établissement du texte de Villehardouin et qui ont été connus et utilisés par les éditeurs modernes depuis Du Cange sont les suivants :

A = Paris, Bibl. nationale, fonds français, n° 4972. Deuxième moitié du XIV^e^ siècle.
B = — — — n° 2137. XIII^e^ siècle.
C = — — — n° 12204. XIII^e^ siècle.
D = — — — n° 12203. XIII^e^ siècle.
E = — — — n° 24210. XV^e^ siècle (achevé d'écrire le 2 février 1458 ancien style).

A ces manuscrits s'en ajoute un autre, dont seul Natalis de Wailly, dernier éditeur de Villehardouin, a fait mention, mais qu'il n'a connu que par une collation partielle, fournie par Paul Meyer. C'est le manuscrit
O = Oxford, Bibl. bodléienne, Laud. misc. 587.

Au total, six manuscrits, dont les leçons peuvent être confrontées, çà et là, avec celles de deux remaniements du texte original qui ont été exploités par divers éditeurs. L'un de ces remaniements est conservé dans le manuscrit
F = Paris, Bibl. nationale, fonds français, n° 15100.

L'autre est représenté par une partie de la composition dénommée *Chronique de Baudouin d'Avesnes* et se trouve dans

plusieurs manuscrits [1], dont le meilleur est peut-être le manuscrit

Q = Paris, Bibl. nationale, fonds français, n° 15460.

*
* *

Les six manuscrits fondamentaux se divisent en trois groupes [2].

Le premier est celui des manuscrits *OA*, très étroitement apparentés entre eux, témoins les plus sincères de la tradition.

Un second état du texte est représenté par le manuscrit *B*, qui contient parfois les meilleures leçons, mais où le texte original, très librement traité, a été souvent modifié et gravement altéré.

Le troisième groupe est formé par les manuscrits *CDE*, qui dérivent, directement ou indirectement, d'un même intermédiaire, qui fournissent un texte généralement acceptable en lui-même, mais dont la correction de forme n'a été obtenue que par le traitement très libre d'un texte initial déjà altéré et qui a été arbitrairement modifié.

Les vices divers de tous ces manuscrits rendent très délicates la recherche et la détermination du texte authentique de Villehardouin. C'est pourquoi il est intéressant d'examiner si les éditions et traductions dont l'œuvre du chroniqueur a fait l'objet au XVI[e] siècle et dont les sources n'ont pas encore été reconnues avec la certitude désirable ne seraient pas de nature à fournir des éléments utiles pour l'établissement d'un texte critique.

II. — Les éditions et les traductions imprimées du XVI[e] siècle.

Ces éditions et traductions sont les suivantes :

1° Un « premier cahier » du texte de Villehardouin, imprimé

1. Voir la liste dressée par Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, p. 1015.

2. Voir, à ce sujet, Natalis de Wailly, *Notice sur six manuscrits de la Bibliothèque nationale contenant le texte de Geoffroy de Ville-Hardouin* (*Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXIV [2], 1876, p. 1-144). Les raisons sur lesquelles Wailly s'est décidé ne sont pas toujours excellentes ; mais son classement peut être tenu pour exact.

en 1572, à Venise, par ordre du Conseil des Dix. Aucun exemplaire de cette édition partielle ne s'est conservé.

2° Une adaptation latine de l'œuvre de Villehardouin faite par le Vénitien Paolo Rannusio [1], achevée en 1572, et imprimée en 1609 à Venise par les héritiers de Domenico Nicolini [2]. Je n'ai pas réussi à me procurer un exemplaire de cette édition. Mais on peut savoir ce qu'elle était par deux moyens. D'abord, comme il en restait en librairie un certain nombre d'exemplaires, l'éditeur Marco Antonio Brogioli, de Venise, les présenta en 1634 comme une nouvelle édition, avec un frontispice nouveau, sans la dédicace de Paolo Rannusio, remplacée par une dédicace de Jacques Caffarelli au cardinal duc de Richelieu : cette seconde édition existe en plusieurs bibliothèques. D'autre part, dès 1604, c'est-à-dire cinq années avant que parût la première édition de l'adaptation latine, Girolamo Rannusio, fils de Paolo Rannusio, fit paraître à Venise, chez Marco Antonio Brogioli, une tradition italienne de l'ouvrage de son père, où se trouvent tous les accessoires du texte, y compris la dédicace de l'auteur [3]. Grâce à l'édition Caffarelli et à la traduction italienne de Girolamo Rannusio, on peut se faire une idée sûre et précise de ce qu'était le travail de Paolo Rannusio. Le livre comportait : *a*) en tête, trois portraits en pied, chacun en

---

1. J'adopte, pour ce nom, la forme sous laquelle il figure dans la traduction italienne de l'œuvre latine faite par Girolamo Rannusio, fils de Paolo. Voir ci-après.

2. Voir Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, au nom « Ramusius ».

3. Le catalogue de Joseph Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad. S. Marci Venetiarum*, Venise, 1873, t. VI (manuscrits latins), p. 181, contient l'indication suivante : « Cod. 212 chart., saec. XVI, a. 366, l. 257 [L. X, LXXIX] : Pauli Rhamnusii Veneti, De Alexii Isacii imp. f. reductione, et bello Constantinopolitano libri sex ex gallicis Gotthofredi Villharduini equitis franci, Campaniae Marescalli commentariis excerpti, Venetiis MDLXXII :

Veneti, post Gothicum atque hunnicum tumultum, sub ipsum Langobardorum in Italiam adventum... »

Je n'ai pas vu ce manuscrit. Je ne saurais dire si le texte n'y est précédé d'aucune dédicace ou préface. L'écriture est, paraît-il, magnifique. Serait-ce l'exemplaire offert par Paolo Rannusio au Conseil des Dix ? Voir ci-dessous, n° 4.

belle page, représentant respectivement Michel Paléologue, sa femme Théodora et leur fils Constantin. Ces images avaient été rapportées de Constantinople en 1560 par Marino di Cavalli, au retour d'une ambassade auprès de Soliman [1] ; — *b*) une dédicace de Paolo Rannusio, datée du 12 septembre 1573, à Pietro Giustiniano, Giacomo Foscarini et Bartolomeo Vituri, chefs du Conseil des Dix ; — *c*) une liste des ouvrages et documents exploités par l'auteur ; — *d*) le texte ; — *e*) une table des matières. — Le titre était : *De bello Constantinopolitano et imperatoribus Comnenis per Gallos et Venetos restitutis Historia Pauli Ramnusii.*

3° Une édition du texte de Villehardouin, accompagnée d'une traduction, procurée par Blaise de Vigenère, avec privilège du 6 juin 1584 et dédicace du 1er octobre de la même année, qui parut en 1585 à Paris, chez Abel Langelier. — Le titre était : *L'Histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romanie, de la Conqueste de Constantinople par les barons français associés aux Venitiens, l'an 1204 ; d'un costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenère, gentilhomme de la maison de Monseigneur le duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France.*

4° Une édition du texte de Villehardouin, procurée par Guillaume Rouillé, précédée d'un avis au lecteur daté du 13 juin 1601, parue à Lyon, chez les héritiers de Guillaume Rouillé [2], en 1601. — Le titre était : *L'histoire ou chronique du seigneur Geoffroy de Villehardouin, mareschal de Champaigne et de Romanie, representée de mot à mot en ancienne langue françoise, d'un vieil exemplaire escrit à la main, qui se trouve dans les anciens archives de la serenissime republique de Venize, contenant la Conqueste de l'empire de Constantinople, faite par des barons français confederés et unis avec les seigneurs venitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prinse de Constantinople, extraicte de la fin des Annales*

1. Voir la note qui accompagne ces illustrations et le texte même de Paolo Rannusio, à la p. 140 de l'adaptation latine.

2. L'édition porte en petites capitales ROVILLE. Il faut entendre « Rouille » ou plutôt « Rouillé ». Sur Guillaume Rouillé, voir la *Bibliographie lyonnaise* du Président Baudrier, dont le neuvième volume (1912) est presque entièrement consacré à ce personnage.

de Nicete Coniates, historien grec, et chancelier des empereurs Constantinopolitains, de nouveau mise en françois.

*
* *

La question est de savoir d'après quels manuscrits ces différentes publications — cahier de 1572, adaptation latine de Paolo Rannusio, édition Vigenère, édition Rouillé — ont été faites.

1-2. *L'édition partielle de 1572 et l'adaptation latine de Paolo Rannusio.* — L'histoire de l'édition partielle de 1572 et celle de l'adaptation latine de Paolo Rannusio sont étroitement liées entre elles.

En 1541, François Contarini, ambassadeur de la République vénitienne auprès de Charles-Quint, avait rapporté de Bruxelles un exemplaire de Villehardouin qu'il tenait pour fort précieux [1]. C'était à une époque où Venise, profondément atteinte dans sa force et son prestige, allait tenter, par un rapprochement avec la France, de sauver ce qui lui restait d'influence en Italie et en Orient. Il lui était bon de rappeler ce qu'alliée aux Français elle avait jadis accompli d'exploits du côté de Constantinople. La découverte de François Contarini venait à point.

En 1556, le Conseil des Dix s'adressa à Paolo Rannusio. Paolo Rannusio était le fils de Jean-Baptiste Rannusio, géographe alors fameux, qui avait été secrétaire du Conseil et avait été employé plusieurs fois pour diverses négociations auprès du roi de France Louis XII. Il fut chargé de donner ses soins à une étude de l'ouvrage de Villehardouin, qu'il publierait en trois langues : en français, en latin et en italien [2].

Paolo Rannusio se mit à la tâche, protégé et conseillé par François Contarini lui-même [3].

---

1. Voir l'Avis au Lecteur de l'édition Rouillé et la Dédicace de Paolo Rannusio (dans la traduction italienne de Girolamo Rannusio).

2. Voir les dédicaces de Paolo et de Girolamo Rannusio. La date de 1556 est fournie par Girolamo. Si l'on prenait au pied de la lettre certains passages (p. 131) de l'adaptation latine, c'est dès 1554 que Paolo aurait reçu sa mission. Parlant, en effet, de la Sainte Ampoule apportée à Venise en 1204, il écrit que c'était 350 années avant le moment où il s'était mis à son ouvrage : il y aurait donc travaillé dès 1534. Mais il est possible qu'il n'ait indiqué le chiffre de 350 années que comme approximatif.

3. Voir p. 131 de son texte.

En 1572, ayant achevé une adaptation latine du texte, il la soumit au Conseil des Réformateurs de Padoue, dont il reçut approbation la même année. Et le 12 septembre 1573, il dédia et remit aux chefs du Conseil des Dix, pour être déposé dans les Archives, un exemplaire de son ouvrage, encore manuscrit [1].

Toutefois, l'interprétation du texte fourni par le manuscrit Contarini, sur lequel il avait opéré, présentait de grosses difficultés. Ce manuscrit avait été fort éprouvé par le temps, et l'écriture en restait très mal lisible [2] : la forme des mots, le sens des expressions prêtaient à beaucoup d'hésitations.

C'est pourquoi, tandis que Paolo Rannusio s'occupait de son adaptation latine, le texte original français fut peut-être soumis, pour éclaircissements, à certains érudits de France [3]. De plus, le Conseil des Dix décida de faire imprimer le « premier cahier » du texte, précédé d'un avis où les personnes qui pouvaient posséder d'autres exemplaires de l'ouvrage étaient priées de le faire connaître, afin de permettre une édition plus correcte du texte. Ce premier cahier parut en 1572 [4].

L'édition partielle de 1572 (aujourd'hui perdue) et l'adaptation latine de Paolo Rannusio reposaient l'une et l'autre sur le manuscrit Contarini : on vient de le voir.

3. *L'édition Rouillé.* — Pour déterminer les bases de l'édition Rouillé, il faut partir du titre même qu'elle porte et de l'Avis au Lecteur qui y précède le texte.

Le titre, on l'a vu [5], indique que la « Chronique » de Villehardouin a été, dans le livre, « représentée de mot à mot en

---

1. Voir sa dédicace.

2. Voir la même dédicace.

3. C'est ce qui paraît résulter de ce passage tiré de la même dédicace : «... un terreno sterile et abbandonato, dove huomini francese, ancorché di molta dotrina, non havevano fra sterpi et spine potuto raccoglier molto frutti... »

4. Voir la dédicace de Vigenère. Vigenère, écrivant en 1584, disait, à propos de cette publication ordonnée par les Dix : « il y a environ douze ans », ce qui donne la date de 1572. Cette date est confirmée par la note marginale inscrite au XVIe siècle dans un exemplaire de l'édition Vigenère actuellement à Venise et dont il sera question plus loin.

5. Ci-dessus, p. 292.

ancienne langue française, d'un vieil exemplaire écrit à la main, qui se trouvait dans les anciennes archives de la Sérénissime République de Venise ».

L'Avis au Lecteur contient les déclarations que voici :

« J'ai resolu promptement de faire imprimer un tres ancien exemplaire des memoires du seigneur Geoffroy de Ville-Hardouin... Cet exemplaire, escript en parchemin fort vieux, il y a quatre cents ans, avec characteres françois si caducques et usez qu'a grand peine les peut on lire, fut, comme l'on m'a asseuré, porté des Pays-Bas par l'illustrissime seigneur François Contarini, conseiller de la Serenissime Republique de Venise et procureur de Saint-Marc, oncle de l'illustrissime seigneur Zacharie le Chevalier, aussi procureur de Saint-Marc, qui vit aujourd'hui, comme j'entends, parmi les plus apparents senateurs et qui meritent d'avantage de leur Republique, quand il revint en l'année 1541 de sa legation devers l'empereur Charles-Quint.

« En quoy j'ay eu ce tres exprés et particulier esgard que la susdite histoire sorte en lumiére en son ancien langage representée naturellement, sans que rien y soit alteré, afin que l'on puisse tirer un parfait plaisir et bien grande utilité de la façon d'escrire de ce temps-là.

« J'eusse veritablement plus tost qu'a ceste heure publié cest œuvre, sans l'esperance que j'avois que, de jour a autre, il me tomberoit en mains la copie de quelque autre texte françois qui peust estre preferé a cestui-cy. Mais, pour autant que ny celuy que me montra de sa grace, il y a quelques années, le tres docte monsieur Paradin (lequel a esté trouvé imparfait et mal correct, et particulierement sur la fin, ou il tombe en divers recits fabuleux, conformes aux anciens romans et contraires a la verité : lesquels je n'ai point trouvés dans le mien) ; ny moins celuy que le tres sçavant sieur de Vigenere me fist voir, ny quant aux choses ny quant aux paroles n'estoient en aucune sorte meilleurs que le susdit, je n'ai plus voulu differer ceste impression ».

*
* *

Ce que valent les affirmations contenues dans ces deux textes, on n'en peut juger qu'à condition de savoir de qui elles sont. Sont-elles de Guillaume Rouillé? La chose n'apparaît pas du

premier coup. Car nulle part, dans l'édition, Guillaume Rouillé n'est donné comme l'éditeur : aussi ceux-là ont-ils usé de prudence qui, comme Du Cange, ne parlent de cette édition qu'en l'appelant simplement « l'édition de Lyon ».

La dédicace au roi de France Henri IV, placée en tête, est signée des initiales A. V., accompagnées des mots « l'héritier de Guillaume Rouille », et datée du 13 juin 1601. L'Avis au Lecteur, qui y fait suite, ne porte aucune signature et est également daté du 13 juin 1601. Faut-il donc attribuer l'édition à « A. V., l'héritier de Guillaume Rouillé » ?

On serait tenté de le croire pour les raisons que voici. Guillaume Rouillé est mort en 1589. Or, pour justifier le nombre de 400 ans, indiqué dans l'Avis au Lecteur comme l'âge d'un manuscrit qui n'a pu être exécuté qu'en 1207 au plus tôt (car c'est jusque-là que pousse l'histoire de Villehardouin), il faudrait bien, semble-t-il, que l'Avis au Lecteur eût été rédigé à une date assez proche de l'année 1607. De plus, la mention de Zacharie, donné comme procurateur de Saint-Marc, conduit à une date assez basse. Il s'agit ici de Zacharie III, qui fut employé en diverses missions auprès des papes Urbain VIII, Grégoire XIV et Clément VIII (1592-1605), et qui ne fut procurateur de Saint-Marc que la dernière année de sa vie [1]. On ignore quand il mourut; mais il est clair que son temps de procurateur se place nécessairement après l'année 1592, première année du pontificat de Clément VIII. Celui qui, dans l'Avis au Lecteur de l'édition de Lyon, a fait mention de sa charge de procurateur ne saurait donc être Guillaume Rouillé.

Pourtant, c'est à Guillaume Rouillé que ramènent certaines particularités du même Avis au Lecteur. Celui qui l'a rédigé parle, en effet, d'un manuscrit de Villehardouin que lui avait montré « monsieur Paradin ». Or on lit dans le *Journal* de Guillaume Paradin, à la date du 30 octobre 1572 : « Mon frere [Claude Paradin] retourna a Lyon pour l'affaire dont avoit escript Rouillé pour recouvrer le livre de Geoffroy de Ville Hardouin pour ung Venitien nommé Paolo Ramusio qui le vouloit conferer avec sa copie. » Ce qui signifie que Rouillé, sachant qu'un manuscrit de Villehardouin était entre les mains de Para-

1. Voir Balthasar Bonifaci, *Elogia Contarena*, Venise, 1623, in-8, p. 46.

din, lui avait écrit en 1572 pour se le procurer [1] à l'intention de Paolo Rannusio. Si Rouillé savait que Paradin détenait ce manuscrit, c'est sans doute, ainsi qu'on lit dans l'Avis au Lecteur, que Paradin le lui avait montré. Et si Paradin le lui avait montré, c'est sans doute, comme on le peut déduire de l'ordre des faits rapportés dans l'Avis au Lecteur, qu'il le savait intéressé par le texte de Villehardouin, dont lui, Rouillé, avait eu déjà connaissance par le manuscrit Contarini. Par là Guillaume Rouillé paraît bien désigné comme l'auteur de l'Avis au Lecteur de l'édition de Lyon et comme celui de l'édition elle-même.

Comment résoudre les contradictions auxquelles on aboutit ainsi ? Probablement par le fait que l'Avis au Lecteur, écrit par Guillaume Rouillé avant 1189, date de sa mort, a été retouché par ceux qui l'ont imprimé en 1601. Peut-être est-ce à ces derniers qu'il faut imputer l'indication de l'âge du manuscrit, fixé à 400 ans : à moins que ce chiffre arrondi ait pu sortir, comme une simple et avantageuse approximation, de la plume de Rouillé lui-même. Plus sûrement, c'est au remanieur de 1601 que revient la mention de Zaccharie, procurateur de Saint-Marc [2].

Reste à expliquer pourquoi une édition qui devait être prête depuis assez longtemps (en 1589 pour le moins) n'a été publiée que sensiblement plus tard, en 1601. C'est que, dans l'intervalle, l'édition Vigenère avait paru. Et voici comment il faut, semble-t-il, se représenter les choses. On lit dans les *Annales* de Jean-Papire Masson, publiées en 1577 : « Praeter Choniatum, Villeharduinus, Gallicus scriptor, historiam capti Bysantii litteris mandavit, cujus librum ex bibliotheca reipublicae Venetiarum, Contarenus patricius nuper in Galliam attulit, cum de foedere adversus Turcos feriendo nomine reipublicae actu-

1. C'est le sens du mot « recouvrer » au XVIe siècle.

2. La preuve qu'il y a quelque chose de suspect dans la façon dont l'édition a été publiée, c'est que l'on y trouve datés du même jour (13 juin 1601) trois morceaux assez longs qui n'ont pas dû être composés au même moment : 1° La dédicace du roi Henri IV ; 2° L'Avis au Lecteur qui précède le texte ; 3° un autre Avis qui précède la traduction de Nicetas dont est formée la seconde partie de l'ouvrage.

rus esset. » Ainsi, en 1577 ou, si l'on tient compte du temps qui sépare la rédaction et la publication d'un ouvrage, quelques années plus tôt, le texte de Villehardouin avait été apporté « récemment » de la bibliothèque de Venise en France par le patricien Contarini, venu pour négocier un traité contre les Turcs. Or on sait que des négociations eurent effectivement lieu à ce sujet au cours des années 1569-1570 [1]. Il se peut qu'à ce moment-là (Jean-Papire Masson, qui avait des attaches dans le Lyonnais, était en situation d'en être informé des premiers) le manuscrit ait été confié par Contarini à Guillaume Rouillé, qui tenait imprimerie « A l'Écu de Venise », qui éditait volontiers des ouvrages italiens, qui écrivait lui-même l'italien, et qui avait composé en 1559 un éloge de son confrère vénitien Gabriel Giolitto. Rouillé conçut « promptement » l'idée de le publier. Mais le texte était difficile et apparemment mal conservé : il attendit l'occasion d'en rencontrer un meilleur. Paradin lui en montra un, qu'il reconnut encore plus défectueux que le sien et qu'il rendit, non sans l'avoir annoté et sans en avoir tiré quelques variantes [2], mais en l'estimant assez peu pour proposer à Paradin, en 1572, de le céder à Paolo Rannusio. Plus tard, Vigenère lui en soumit un autre, qu'il ne retint pas davantage. Et peut-être vers 1584 — « quelques années » après que Paradin lui avait montré son manuscrit et quelque temps avant que Vigenère se fût résolu à publier lui-même son manuscrit — se mit-il, son texte étant prêt, à écrire son Avis au Lecteur. Mais l'édition Vigenère parut, rendant vain son projet. Il y renonça ; et c'est seulement après sa mort, au temps d'Henri IV, les circonstances politiques s'y prêtant, que ses héritiers le reprirent. Ainsi doit se retracer, semble-t-il, l'histoire de cette entreprise.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que Guillaume Rouillé avait eu le manuscrit Contarini entre les mains en 1572 ou un peu plus tôt. Il avait vu à la même date le manuscrit Paradin. Il

1. Voir les *Relations des Ambassadeurs vénitiens*, t. IV de la première série, p. 227 et suivantes, le rapport d'Alvire Contarini, qui fut ambassadeur en France d'avril 1569 à la fin de l'année 1571. A la page 262, le rapport touche à la question turque.

2. On le verra plus loin.

vit ensuite le manuscrit Vigenère. C'est au texte du manuscrit Contarini qu'il décida de s'en tenir. Quant à savoir si ce manuscrit resta longtemps à sa disposition, c'est un point difficile à élucider. Antoine Du Verdier, dans sa *Bibliothèque française*, publiée en 1585, écrit : « La dicte histoire [de Villehardouin], escrite en main, est en la puissance du sieur Guillaume Rouillé, marchand libraire a Lyon. » Mais ceci n'était peut-être plus vrai au temps où le livre de Du Verdier parut. Et d'ailleurs, ce qui restait alors entre les mains de Rouillé pouvait n'être qu'une copie du manuscrit, prise par ses soins. Toujours est-il que le manuscrit Contarini lui-même, d'après ce qu'on lit dans le titre de l'édition, se trouvait à nouveau, en 1601 au plus tard, dans les archives de Venise.

*
* *

Dans ces conditions, ce qu'on lit dans le titre de l'édition et dans l'Avis au Lecteur mérite, semble-t-il, créance : l'édition Rouillé a été exécutée d'après le manuscrit de Venise, d'après le manuscrit Contarini. Au reste, la description du manuscrit, telle qu'elle est faite dans l'Avis au Lecteur, « un très ancien exemplaire, écrit en parchemin fort vieux, il y a quatre cents ans, avec caractères français si caducs et usés qu'à peine les peut-on lire », correspond à celle que Paolo Rannusio, de son côté, a laissée du manuscrit Contarini : « pervetustum codicem, Gallica conscriptum vetere lingua, veneranda facie, et literis prope cadentibus exaratum. »

Mais il ne s'agit là que d'une analogie externe et qu'on pourrait dire fortuite. Et quand on examine le contenu des textes, certaines circonstances semblent s'opposer à l'idée que Guillaume Rouillé ait reproduit le texte Contarini.

Deux documents jusqu'ici inexploités — un manuscrit conservé à la Bibliothèque Saint-Marc de Venise parmi les manuscrits français sous la cote App. II, 237, et un exemplaire de l'édition Vigenère, annoté à la main et conservé parmi les livres rares du même dépôt sous le numéro 402 — fournissent certains éléments d'information dignes d'être étudiés de près.

Le manuscrit 237 (sur l'identité duquel nous aurons à revenir) contient un arrangement très libre des 380 premiers ali-

néas du texte de Villehardouin. Au bas du folio 2 v°, on y lit, d'une écriture du XVI^e siècle, le relevé d'une « varia lectio » que je reproduis ici, en indiquant à droite celui des éditions Rouillé et Vigenère.

Ms. Ven. 237

Et tant ferons au mains nous metterons en une galee armes pour l'amour de Dieu par tel convent... etc.

Note du même ms. Codex Contarini habet Item Codex Zacchi	*éd. Rouillé*	*éd. Vigenère*
Et tant feromes al mains que nos *metromes* L galees por l'amor de Dieu, par *tel* convenance que tant cum nostre compaignie *durra*...	Et tant feromes al moins que nos *metteromes* L halees pour l'amour de Dieu, par *tels* convenance que tant com nostre compaignie *dumra*...	Et tant feromes al moins que nos *metteromes* L galees pour l'amour de Dieu, par *tels* convenance que tant com nostre compagnie *durera*...

On remarquera que le texte de l'édition Rouillé diffère du manuscrit Contarini sur plusieurs points. Qu'il porte *halees*, au lieu de *galees*, cela peut passer pour une faute d'impression, et aussi *dumra*, au lieu de *durra*. Mais les formes *moins* (au lieu de *mains*), *metteromes* (au lieu de *metromes*), *pour l'amour* (au lieu de *por l'amor*), *tels* (au lieu de *tel*), qui, différant de celles qu'offre le manuscrit Contarini, se retrouvent dans l'édition Vigenère, ne peuvent s'expliquer, semble-t-il, que comme l'effet d'une dépendance par rapport à un modèle autre que le manuscrit Contarini, et non comme celui d'une indépendance accidentelle.

L'exemplaire de l'édition Vigenère conservé à Venise porte, dans les marges des pages de gauche (côté du texte) le relevé de variantes empruntées à un manuscrit intitulé Codex Venetus et, tantôt sur les pages de gauche, tantôt sur les pages de droite (côté de la traduction), diverses remarques relatives aux leçons et aux interprétations fournies par Vigenère. — En plusieurs de ces remarques, souvent sévères pour l'éditeur, il semble bien qu'on doive reconnaître la plume de Paolo Rannusio. Les interprétations qu'elles opposent à celles

de Vigenère, notamment pour les noms de lieux [1], et qui sont parfois assez particulières, concordent exactement avec celles qu'on trouve dans l'adaptation latine faite par le Vénitien. Et certaines sources qui y sont indiquées, parfois très particulières elles aussi [2], sont précisément de celles qui ont été exploitées par Rannusio, et probablement par lui seul. — En ce qui concerne les variantes tirées du Codex Venetus, il est malaisé de dire par qui elles ont été écrites. L'écriture, qui en est généralement appliquée, se laisse difficilement comparer avec l'écriture souvent plus négligée des annotations critiques. Il semble, toutefois, que, le plus souvent, elle soit d'une autre main. Au reste, certains indices, fournis par la nature même des leçons, semblerait le confirmer. D'abord, si la collation était de Rannusio, on s'étonnerait qu'il n'eût, en aucun endroit, exploité un certain manuscrit Zacchi, qu'il connaissait certainement, on le verra, en 1585. Ensuite, en trois endroits, se trouvent indiquées des leçons qui sont données comme tirées du « manuscrit Paradin », et ces leçons ont été précisément admises dans le texte de l'édition Rouillé : ce serait là

1. Exemple : Édit. Vigenère, p. 93, texte : « a un riche palais on ere li dux de Venise a ostel un des plus bials del monde » ; traduction : « a l'hostel du duc de Venise, qui estoit logé en l'un des plus beaux palais du monde. » Note manuscrite : « Hostel du duc de Venise au palais Augusteon aupres la glise S. Soffie. » Rannusio, p. 136 : « in Augusteone palatio, proxime Sophianum templum. » — Édit. Vigenère, p. 96, texte : « l'Herculot » ; traduction « Herculot », avec l'indication qu'Herculot est Héraclée (identification également acceptée par Rouillé). Note manuscrite, qui porte que le vrai texte est « Curlot » et que Curlot est Tzurulus. Rannusio, p. 163, 191, 192, traduit par « Tzurulus ». — Édit. Vigenère, p. 101, texte et traduction « Setre » (comme dans Rouillé). Note manuscrite, qui corrige en « Serre » et identifie Serre avec l'ancienne Amphipolis. Rannusio, p. 150 : « Serrea... (Amphipolis ea olim fuit clarrissima civitas)... ». — Édit. Vigenère, p. 153, texte : « Naples » ; traduction « Apre » (admise par Rouillé). Note manuscrite pour indiquer qu'il s'agissait non pas d'Apre, mais de Neapolis Thraciae. Rannusio, p. 216 et 229 : « Neapolis Thraciae ».

2. Exemple : p. 2 de l'édition Vigenère, note qui renvoie au « Liber Pactorum in Tabulario ». Or Rannusio, dans sa préface, indique parmi les sources de son commentaire les documents du « Publicum tabullarium » (cf. son texte, p. 116 : « ex Veneto Reip. Tabulario ») : c'est-à-dire les Archives de Venise.

une raison, une première, de penser que le relevé est de Rouillé, lequel a eu entre les mains le manuscrit Paradin. Enfin, en un autre endroit, qui mérite une attention particulière, là où le texte de Vigenère porte le nom *Struem* et, à la traduction, la même forme *Struem*, on lit, en marge, sur la page de gauche, les mots *Cod. Ven. ht. sain Truyen*, et sur la page de droite *S. Truyen*. Or, la leçon *sain Truyen* se retrouve dans le texte de l'édition Rouillé, et dans ce texte seul, à l'exclusion de tous les autres textes manuscrits ou imprimés, qui donnent *Struem* ou *Struen*, y compris le texte latin de Rannusio, qui donne *Struenus*. Il semble donc bien que la leçon *sain Truyen*, développement de *s. Truyen*, représente une erreur de lecture propre au seul Rouillé et que, par conséquent, l'annotation soit de lui.

En tout cas, que le relevé des variantes soit de Rouillé ou non, on constate qu'en deux passages au moins la leçon donnée comme celle du Codex Venetus est différente de celle qui figure dans l'édition Rouillé : là où le Codex Venetus portait *de bouque*[1], l'édition Rouillé porte *Ie donque*; là où il portait *Clarambaut*[2], elle porte *Clarashauz*[3]. Comme en ces passages la leçon de l'édition Rouillé n'est pas isolée, mais correspond à ce qu'on trouve dans d'autres manuscrits ou dans l'édition Vigenère, la différence avec le Codex Venetus ne saurait passer pour un accident : elles impliquent que Rouillé a eu recours à une autre source que le manuscrit Contarini.

*
* *

Cependant, en approfondissant l'examen des faits, l'on constate que, partout où le texte de l'édition Rouillé diffère des leçons du Codex Venetus ou manuscrit Contarini, qu'il s'agisse du passage relevé dans le manuscrit 237 de Venise ou des lignes marginales de l'édition Vigenère de Venise, c'est en

1. P. 23 de l'édition Vigenère. La leçon *de bouque* (= *de bouche*) est la bonne.

2. P. 38. La confirmation que cette leçon se trouvait dans le manuscrit est fournie par le latin de Rannusio, qui les écrit *Clarambaldus*.

3. Voir sa dédicace, p. 21.

accord avec le texte de l'édition Vigenère. L'hypothèse naît donc naturellement que ces différences proviennent d'un emprunt soit au manuscrit communiqué à Rouillé par Vigenère, soit au texte imprimé de Vigenère. La preuve que Rouillé a pu puiser à l'occasion, et accessoirement, dans d'autres manuscrits que le Contarini se trouve dans les trois lignes tirées du manuscrit Paradin qui ont été signalées précédemment. Il se peut que, de même façon, il ait utilisé le manuscrit ou l'édition Vigenère.

Jusqu'où ces emprunts ont-ils été poussés ? Je ne saurais le préciser. Mais les relevés de l'édition annotée de Vigenère font apparaître surtout la fidélité de l'édition Rouillé au Codex Venetus ou Codex Contarini. Les variantes portées en note dans cette édition sont au nombre de 113. Ce n'est que pour cinq d'entre elles qu'on voit le texte de Rouillé s'écarter du Codex Venetus. En 87 cas, ce texte concorde, contre les données de l'édition Vigenère, avec celui du Codex Venetus en même temps qu'avec celui des manuscrits *O* et *A*. En 21 cas, il concorde, à l'exclusion de tout autre texte imprimé ou manuscrit (sauf naturellement celui de Rannusio, fondé sur le même manuscrit), avec le seul texte du manuscrit de Venise.

Cette dernière constatation est la preuve qu'on peut s'en tenir à la déclaration de Rouillé, à savoir qu'il a fondé son édition sur le manuscrit Contarini, — mais, ce qu'il n'a point dit, en recourant aussi, d'une façon ou de l'autre, et dans des limites difficiles à déterminer, au manuscrit Paradin et au manuscrit (ou à l'édition) Vigenère.

4. *L'édition Vigenère.* — Blaise de Vigenère, surtout connu comme traducteur, au reste médiocre, d'ouvrages grecs et latins, était, en 1185, au service de Frédéric de Gonzague, prince de Mantoue, marquis de Montferrat, duc de Nevers et de Rethel, pair de France [1]. Il passa une partie de sa vie en Italie. Il assista probablement, en juillet 1574, à la réception que Venise fit au roi de France Henri III, accompagné entre autres seigneurs par Frédéric de Gonzague [1]. En 1176, il

1. Claude Dorin, *Discours des choses mémorables faites à l'entrée du roi de France et de Pologne en la ville de Venise*, Lyon, 1574.

assista pareillement à l'entrée du même Henri III à Mantoue et nous a laissé de cette solennité une relation qui fut publiée à Paris [1].

Son édition de Villehardouin est dédiée à la « Sérénissime Seigneurie de Venise ». Il explique dans son épître dédicatoire qu'informé par l'édition partielle de 1572 du désir des Vénitiens de se procurer des manuscrits nouveaux de Villehardouin, il avait reçu ordre de son maître, Ludovic de Gonzague, mis au courant de la nouvelle et qui le savait en possession d'un exemplaire fort complet du texte, de la publier avec une traduction. Et son ouvrage parut en 1585.

En face des lignes où il indique qu'il « avait par devers lui » une bonne copie de l'œuvre à laquelle s'intéressait Venise, on lit, dans l'exemplaire de son édition conservée à Saint-Marc, les mots : « C'est è una faussité ». Et à la fin du même exemplaire (p. 186), cette note :

« A scorger il furto del Vigenera, que fece del Vileharduino che mi copiò, et que hebbe la copia di quello del Zacco, dal clarissimo signore Giacomo Contarini q S piero, vidi a carta 42 del testo del Zacco, che quelle 2 righe che a carta 144 mancano in quello testo del Vigenera, et sono nel testo del Zacco mio, furono per errar di colui que copiò al d.. q. clarissimo Giacomo Contarini per Vigenera lassate, saltando con gl'occhi de la parole *i fu morz* a 2 linee desotto giusti giusti *si furent* ».

Ce que j'entends de la manière suivante :

« Pour constater le larcin de Vigenère, [larcin] qu'il fit du Villehardouin qu'il m'a copié [2], et [pour constater] qu'il eut la copie [3] de celui de Zacco, [l'ayant obtenu] du très illustre feu Jacques Contarini, fils de Pierre, voyez, à la page 42 du texte de Zacco, que ces deux lignes qui manquent à la page 144 dans le présent texte de Vigenère, et qui sont dans le texte de mon Zacco, furent mises par l'erreur de celui qui copia chez ledit feu très illustre Jacques Contarini pour Vigenère, en sautant du regard des mots *i fu morz* à deux lignes au-dessous jusqu'à côté de *si furent*. »

1. *La somptueuse et magnifique entrée du tres chrestien roy Henri III... en la cité de Mantoue*, Paris, 1576.

2. « qu'il a copié sur moi », ou « qu'il a copié à mon détriment ».

3. C'est-à-dire « qu'il eut copie ».

L'écriture de cette note, pareille à celle d'autres notes du volume où se reconnaît la main de Paolo Rannusio, prouve qu'elle doit lui être également attribuée.

Quels faits reconnaître, à travers les affirmations qu'elle contient, relativement à l'histoire du manuscrit Zacco ? Faut-il entendre que, Jacques Contarini possédant un manuscrit Zacco, Rannusio en avait pris copie et que Vigenère en obtint aussi une copie de Jacques Contarini ? Mais alors en quoi Vigenère aurait-il volé Rannusio ? — Faut-il entendre qu'un manuscrit Zacco existant quelque part, Rannusio en avait fait une copie pour Jacques Contarini et que Vigenère obtint copie de cette copie ? Mais alors pourquoi Vigenère n'aurait-il pas eu directement accès au manuscrit Zacco ? — Faut-il entendre que Rannusio possédait le manuscrit Zacco, qu'il le communiqua à Jacques Contarini et que Vigenère en obtint copie de ce dernier ? Mais pourquoi Rannusio se serait-il dessaisi (même provisoirement) du manuscrit, et comment expliquer en ce cas les mots « che *mi* copiò » ? — Faut-il entendre que le manuscrit Zacco était entre les mains de Rannusio, qu'il en fit une copie pour Jacques Contarini, et que Vigenère obtint copie de cette copie ? L'hypothèse expliquerait les mots « che mi copiò » : mais Rannusio ne semble-t-il pas distinguer entre « le texte de Zacco » tout court et « son Zacco. » ?

Il y a là beaucoup d'obscurité. On voit du moins clairement que Rannusio accuse Vigenère d'avoir publié une copie du manuscrit Zacco. La preuve qu'il en donne est, en elle-même, assez fragile : car l'omission qu'il allègue dans le texte de Vigenère est simplement l'effet d'un bourdon. Mais il est probable qu'il avait d'autres raisons de soupçonner son concurrent, et c'étaient sans doute les accointances qu'il lui avait connues avec Jacques Contarini. Ce Jacques Contarini avait été élu au Conseil des Prégaires juste au moment de la visite d'Henri III à Venise [1] ; et c'est peut-être alors que Vigenère, qui devait être du voyage, aurait appris l'existence chez lui d'un manuscrit de Villehardouin, le manuscrit Zacco, ou une copie de ce manuscrit.

1. Voir la relation de Claude Dorin citée ci-dessus.

Sans doute est-ce parce que Rouillé dédaigna la copie qu'il s'en était procurée et qu'il lui avait montrée qu'il se décida à en donner lui-même une édition.

III. — Que sont devenus les manuscrits Contarini, Zacchi et Paradin ?

Ainsi l'adaptation latine de Rannusio a été faite d'après le manuscrit Contarini; l'édition Vigenère, d'après un manuscrit Zacchi ; l'édition Rouillé, d'après le manuscrit Contarini avec utilisation des manuscrits Paradin et Zacchi (ce dernier par voie indirecte). Que sont devenus les manuscrits Contarini, Zacchi et Paradin ?

1. *Le manuscrit Contarini.* — Serait-il vrai, d'abord, que le manuscrit Contarini nous ait été conservé ? Serait-il vrai qu'il fût le manuscrit *A* (Bibl. nat. fr. 4972) ?

Depuis que cette thèse — selon laquelle le manuscrit Contarini serait notre manuscrit *A* — a été soutenue par Paulin Paris [1], tout le monde s'y est rallié. C'est à tort.

Les arguments dont s'est servi Paulin Paris pour sa démonstration sont tous d'ordre externe : ils sont tirés des particularités que peuvent présenter les marques superficielles et l'histoire d'un manuscrit. Le manuscrit Contarini, qui se trouvait dans les Flandres au début du XVI^e^ siècle, a été rapporté à Venise en 1541, et de là il est repassé en France, où Rouillé l'a publié. Ces faits, Paulin Paris les a rapprochés de ce qu'on peut connaître des pérégrinations du manuscrit *A*, qu'il a reconstituées comme voici. Une note d'écriture flamande, constatait-il, qu'on lit sur un feuillet de garde du manuscrit *A* (*Somme : CCCXXVIII ans jusques a cest an MD et VIII*) indique le nombre d'années écoulées depuis la date 1180 inscrite dans les premières lignes du texte jusqu'à l'année 1508 où écrivait l'annotateur : le manuscrit se trouvait donc dans les Flandres en 1508. D'autre part, le même feuillet de garde porte, d'une écriture italienne de la seconde moitié

1. En 1838, dans l'édition de Villehardouin qu'il a donnée pour la Société de l'histoire de France.

du XVI^e siècle, le titre : *Historia in lingua franciosa de la espeditione di Franciosi in Hierusalem e Constantinopoli* : donc, dans la seconde moitié du XVI^e siècle le manuscrit *A* s'était trouvé en Italie. Enfin, les derniers mots du texte étant presque effacés, on lit en marge une restitution, qui, selon Paulin Paris, serait de la main de Fauchet et conforme à ce qu'on lit dans l'édition Rouillé ; et du reste, on lit, portée au bas du premier feuillet du manuscrit, cette mention : *Mons. le president Fauchet a vendu le present livre le 18^e jour de juin 1601* : de quoi Paulin Paris a conclu que le manuscrit *A*, passé aux mains de Rouillé, avait été remis par lui à Fauchet, qui l'aurait déposé à la Bibliothèque du Roi.

Il y a beaucoup à dire sur l'exactitude des faits allégués par Paulin Paris dans son argumentation. L'écriture de la note qui fournit la date de 1508 n'est pas spécialement flamande : elle est française, voilà tout. Il est inexact, d'autre part, que la restitution marginale des dernières lignes du manuscrit concorde avec le texte de l'édition Rouillé : elle en diffère, au contraire sur plusieurs points, dont deux sont importants [1]. Enfin, du moment que Fauchet a vendu son manuscrit [2], il n'est pas exact qu'il l'ait « déposé » à la Bibliothèque du Roi [3].

Mais surtout, la thèse de Paulin Paris se heurte à des faits dont il n'a pas tenu compte. D'abord, si le manuscrit Contarini a pu quitter Venise pour la France, où Rouillé en aurait disposé un certain temps, rien n'autorise à révoquer en doute la sincérité de l'assertion contenue dans le titre de l'édition de Lyon qu'à la date de 1601 au moins ce manuscrit se trouvait dans les archives de Venise. Ensuite, Rannusio et Rouillé sont d'accord pour nous dire que l'écriture du manuscrit Contarini avait été très altérée par le temps et s'en trouvait difficilement lisible : or le manuscrit *A* est en fort bon état,

---

1. Elle porte *barons*, au lieu de *latins*, et *six*, au lieu de *sept*.

2. Noter, en passant, que la mention de cette vente porte la date de 1604, et non de 1601. Or Fauchet est mort en 1601. On peut donc douter de l'exactitude du renseignement.

3. On sait, d'ailleurs, qu'avant d'entrer à la Bibliothèque du Roi le manuscrit a appartenu aux Orléans.

à l'exception du premier feuillet recto et du dernier feuillet verso, qui, faute de couverture, ont souffert et portent des marques de vétusté.

Ce sont là, même du point de vue tout extérieur, auquel s'est placé Paulin Paris, autant de faits qui diminuent le nombre des ressemblances entre le manuscrit Contarini et le manuscrit *A* et qui créent entre eux d'importantes différences. Mais d'autres différences existent encore, très profondes, et qui tiennent à la nature des leçons.

D'abord, le texte de l'édition Rouillé, qui est en principe celui du manuscrit Contarini, s'écarte souvent de celui du manuscrit *A*. Quelques-unes des divergences qui s'observent alors peuvent bien s'expliquer par la légèreté, la distraction, un lapsus de l'éditeur. D'autres, plus marquées, mais où le texte de Rouillé est conforme à celui de Vigenère, peuvent bien s'expliquer par une influence du texte de Vigenère ; et quelques autres encore, par l'influence du manuscrit Paradin. Mais il en existe toute une série d'autres qui sont inexplicables par ces causes. Ce sont celles, nombreuses et importantes, où le texte de Rouillé, étant différent à la fois du texte du manuscrit *A*, du texte de Vigenère et du texte du manuscrit Paradin, se trouve conforme soit à celui du manuscrit *O*, soit à celui de Paolo Rannusio (dont le latin laisse parfois transparaître clairement la leçon française qu'il suit), soit aux deux simultanément. En pareil cas, les divergences entre le texte de Rouillé et celui du manuscrit *A* ne peuvent s'expliquer ni par la négligence, ni par un simple lapsus, ni par l'utilisation du texte de Vigenère ou du manuscrit Paradin : elles impliquent nécessairement l'emploi d'un manuscrit différent de celui que représentent et le manuscrit *A*, et l'édition Vigenère, et le manuscrit Paradin, à savoir le manuscrit Contarini.

Admettons que cette preuve semble insuffisante en raison d'un doute qui pourrait subsister sur le modèle suivi par Rouillé et qui ne serait pas le manuscrit Contarini. Il y a, du moins, une série de leçons, qui, indépendamment de l'édition Rouillé, nous sont connues comme appartenant au manuscrit Contarini. Ce sont : 1° le passage du manuscrit Contarini copié au f° 2 v° du manuscrit 237 de Venise ; 2° les leçons reproduites dans les marges de l'édition Vigenère

de Venise. Or, là encore, s'observent des différences caractéristiques entre ces leçons et celles du manuscrit *A* [1].

Enfin, une preuve décisive, portant sur la disposition matérielle des manuscrits, est fournie par le manuscrit 237 de Venise. Dans ce manuscrit se trouvent indiqués, au moyen d'un trait vertical qui les annonce, les mots par lesquels commence dans le manuscrit Contarini et dans le manuscrit Zacchi un nouveau folio, recto ou verso ; et en marge se trouve indiqué le numéro de ce folio nouveau, recto ou verso, dans chacun des manuscrits Contarini et Zacchi. Or, en aucun cas, le foliotage du manuscrit Contarini, qu'il est facile de reconstituer, ne correspond à la division en folios du manuscrit *A* [2].

Ainsi, le manuscrit *A* n'est pas celui qu'a suivi Rouillé ; le manuscrit *A* n'est pas non plus le manuscrit Contarini.

2. *Le manuscrit Paradin.* — Rouillé indique dans son Avis au Lecteur que Paradin lui avait montré un manuscrit de Villehardouin « qui avait été trouvé imparfait et mal correct, et particulièrement sur la fin, où il tombait en divers récits fabuleux, conformes aux anciens romans et contraires à la vérité, lesquels il n'avait point trouvés dans le sien ».

Paulin Paris pensait que ce manuscrit devait contenir un texte de Villehardouin suivi de la continuation d'Henri de Valenciennes. Il n'en est rien. J'ai pu identifier le manuscrit dont parle Rouillé : c'est précisément celui dont j'ai fait plusieurs fois état en ce qui précède et qui est conservé à la Bibliothèque Saint-Marc sous la cote App. II, 237.

Emmanuel Miller avait signalé, et Paulin Paris avait reproduit son information, qu'il existait à la Bibliothèque Saint-Marc une copie du texte de Villehardouin, laquelle ne figurait point

---

1. Elles sont, dans les notes marginales de l'édition Vigenère de Venise, au nombre d'une vingtaine. Voir aux pages 55, 56, 88, 97, 99, 103, 109, 110, 113, 114, 148, 121, 126, 128, 129, 131, 133, 149, 164.

2. Ni d'ailleurs celle du manuscrit Zacchi. — A l'endroit où s'arrête dans le manuscrit 237 le relevé des correspondances, on trouve une précision nouvelle : c'est que les mots *feroient bailliu de Henri le frere..* se lisaient dans le manuscrit Contarini au f° 37, deuxième colonne, ligne 31. Rien de tel dans le manuscrit *A*, où les mêmes mots se lisent en une place toute différente pour le folio, la colonne et la ligne.

dans le grand catalogue imprimé. Depuis, ce manuscrit — c'est le ms. App. II, 237 — a été décrit par D. Ciampoli [1], qui, assez mal renseigné sur l'histoire du texte de Villehardouin, a pensé qu'on pouvait avoir là une copie du fameux manuscrit Contarini. Le moindre examen du contenu l'eût détrompé. Le manuscrit en question ne donne en effet que l'abrégé et le remaniement très libre, avec des lacunes marquées par des blancs, du texte de Villehardouin jusqu'à l'endroit où il est parlé de l'élection d'Henri de Flandres à la régence de l'empire. Après quoi le remanieur abandonne complètement Villehardouin, rapporte une tradition particulière au sujet de la mort de l'empereur Baudouin, traite de Pierre de Courtenay, de son fils Henri, des empereurs d'Allemagne et enfin de Jean de Brienne jusqu'au moment où celui-ci devint empereur.

Le jugement porté par Rouillé sur le manuscrit Paradin — un texte imparfait et mal correct, qui, particulièrement vers la fin, tombait en divers récits fabuleux — convient parfaitement au manuscrit qui nous occupe. De plus, toute une série de brèves annotations marginales, où sont marquées les omissions, — le relevé de deux leçons qui ont été incorporées dans l'édition de Rouillé [2], — enfin la remarque faite à l'endroit où le remanieur abandonne Villehardouin : *Tota lectio quae sequitur fabulosa et falsa est nec concordat cum codicibus Contarini et Zacchi* s'accordent exactement avec la connaissance que Rouillé avait du manuscrit Paradin et avec sa façon de l'apprécier.

Mais il existe une preuve directe et décisive que le manuscrit de Venise App. II, 237 est bien le manuscrit Paradin. Trois fois dans l'édition Vigenère conservée à Venise [3], trois leçons du manuscrit Paradin ont été relevées en marge avec indication du folio où elles se trouvaient. Or, non seulement ces leçons se retrouvent dans le manuscrit App. II, 237, mais elles s'y retrouvent exactement au folio indiqué par les notes marginales de l'édition Vigenère de Venise.

---

1. *I Codici francesi di S. Marco in Venezia*, Venise, 1897, p. 74-78.

2. § 268 de la vulgate : *li os semoute*] *li ost semuent*, et § 354, *istroient isteroient*.

3. P. 96, 122 et 129.

Il n'y a pas de doute que le manuscrit de Saint-Marc App. II, 237 soit le manuscrit Paradin.

3. *Le manuscrit Zacchi.* — Ce manuscrit, dont une copie a servi de base à l'édition Vigenère et a été vue, peut-être exploitée par Rouillé, est perdu. Nous savons, grâce aux concordances indiquées dans les marges du manuscrit Paradin, quelle en était la division en folios. Cette division ne correspond à celle d'aucun des manuscrits que nous possédons.

IV. — Remarques pour l'établissement d'un texte critique de Villehardouin.

De l'étude qui précède résultent, pour l'établissement d'un texte critique de Villehardouin, les conséquences que voici.

Au matériel jusqu'ici exploité par les éditeurs modernes il conviendra d'ajouter le manuscrit Paradin, peu utile à la vérité, en raison de ses lacunes et de ses libertés, mais qui peut être pris en considération pour quelques leçons de détail.

Mais il faudra y ajouter aussi, et surtout, deux textes imprimés, qui ont été établis d'après deux manuscrits aujourd'hui perdus : le texte de l'édition Rouillé et celui de l'édition Vigenère.

L'édition Rouillé représente en principe le texte du manuscrit Contarini. Le fâcheux est que l'éditeur ne s'en soit pas tenu à la reproduction pure et simple de ce manuscrit et qu'il ait puisé en outre soit dans le manuscrit Paradin, soit dans un dérivé du manuscrit Zacchi (la copie de Vigenère ou l'édition même de Vigenère). Son cas est celui des copistes de manuscrits qui ont contaminé un modèle par un autre et ne nous facilitent pas la besogne.

L'édition Vigenère représente une copie du manuscrit Zacchi. L'éditeur n'a pas toujours compris ce qu'il lisait et l'exactitude de sa reproduction doit s'en ressentir. Son cas n'est pas plus grave que celui de nombreux copistes de manuscrits, dont les copies sont pourtant considérées avec attention.

Si l'aide fournie par ces deux représentants imprimés d'une tradition manuscrite aujourd'hui perdue doit être importante

et si le texte de Villehardouin, tel qu'il est généralement publié, doit s'en trouver très renouvelé, c'est une autre question. L'étude des leçons prouve en effet que le manuscrit Contarini et le manuscrit Zacchi se rattachaient au même archétype que les manuscrits *O* et *A* : c'est seulement pour reconstituer cet archétype que peuvent rendre service les éditions Rouillé et Vigenère. Or ce même archétype était très défectueux et quand on l'aura reconstitué, même avec certitude, on ne se sera pas pour autant rapproché très sensiblement du texte original et authentique de Villehardouin [1].

Edmond FARAL.

1. Au cas où quelque manuscrit nouveau de Villehardouin serait un jour découvert, les concordances indiquées dans le manuscrit Paradin permettront de reconnaître très vite s'il s'agit du manuscrit Contarini, du manuscrit Zacchi, ou d'une copie inconnue par ailleurs.

LES *ENFANCES GUILLAUME* ET LES *NARBONNAIS* DANS LES MANUSCRITS DU GRAND CYCLE OBSERVATIONS SUR LA FUSION DU CYCLE DE NARBONNE AVEC LE CYCLE DE GUILLAUME

Les quelque vingt chansons de geste que renferme le cycle de Guillaume d'Orange nous ont été conservées dans onze manuscrits qui se groupent en trois familles distinctes. Sur ces onze manuscrits six contiennent uniquement les chansons du cycle de Guillaume proprement dit [1], c'est-à-dire : les *Enfances Guillaume*, le *Couronnement Louis*, le *Charroi de Nîmes*, la *Prise d'Orange*, les *Enfances Vivien*, la *Chevalerie Vivien*, *Aliscamps*, la *Bataille Loquifer*, le *Moniage Rainouart*, et le *Moniage Guillaume*. Trois manuscrits contiennent le cycle de Narbonne [2] : *Girart de Viane*, *Aymeri de Narbonne*, les *Narbonnais*, le *Siège de Barbastre*, *Guibert d'Andrenas*, et la *Mort d'Aymeri* : c'est ce recueil du cycle de Narbonne que l'on est convenu d'appeler le « Petit Cycle » [3]. Les deux autres manuscrits, Royal 20 D XI du Musée Britannique à Londres, et fr. 24369—70 de la Bibliothèque Nationale, réunissent toutes les chansons des deux séries [4] ; c'est cette rédaction que Suchier appelle le « Grand Cycle ».

Les versions que nous offrent les manuscrits du « Grand Cycle » ne sont pas identiques en tout point à celles des autres

1. Pour la description de ces manuscrits, et les différences de contenu qui existent entre eux, voir surtout Patrice Henry, *Les Enfances Guillaume* (S.A.T.F., 1935), p. XIV.
2. Voir H. Suchier, *Les Narbonnais* (S.A.T.F., 1898), t. II, pp. I-IV.
3. Suchier, *loc. cit.*
4. Cf. Henry, *loc. cit.*

familles, que nous appellerons dans les deux cas la « vulgate ». C'est ainsi que dans ces deux manuscrits, que nous désignerons [1] par les sigles B^1, B^2, la succession des chansons pour la partie qui nous intéresse est la suivante : — *Garin de Montglane, Girart de Viane* [2], *Aymeri de Narbonne*, les *Narbonnais* (début), les *Enfances Guillaume*, les *Narbonnais* (fin), le *Couronnement Louis*, le *Charroi de Nîmes*..... etc.

Or, Suchier a proposé l'hypothèse que déjà dans une version antérieure du Grand Cycle, une version *b*, original de B^1, B^2, les *Enfances Guillaume* avaient été intercalées dans les *Narbonnais* ; ce serait ainsi que les deux poèmes seraient arrivés à faire double emploi :

« Après la laisse XIV [l'arrangeur du Grand Cycle] a intercalé les *Enfances Guillaume*, et a ajouté les laisses XIVab qui servent de transition de la laisse XIV au commencement des *Enfances* et la laisse XIVc qui sert de chaînon entre la fin des *Enfances* et la laisse XVIII [des *Narbonnais*] » [3].

Plus récemment, M. Delbouille dans un article remarquable [4] a démontré que le manuscrit B^2 a subi des intercalations matérielles. Examinant ce manuscrit M. Delbouille a établi que

---

1. Nous suivons la nomenclature proposée par E. Langlois dans son édition du *Couronnement Louis* (S.A.T.F., 1888), pp. CXXVII-CLX., et adoptée par M. Joseph Bédier, *Légendes épiques* (3e édition), t. I, p. 65, et par M. Henry, *op. cit.*, p. XII-XVII.

2. Ces deux chansons manquent dans B^2, — peut-être par suite de mutilations.

3. Suchier, t. II, p. IX.

Cette laisse dans nos mss est-elle vraiment un remaniement de la laisse XVIII des *Narbonnais* ? (Suchier, t. II, p 6, cf. t. I, pp. 26-6). Dans la vulgate les fils d'Aymeri ont déjà quitté Narbonne ; le poète raconte comment Aymeri les a bénis ; puis sept bourgeois de la ville viennent lui reprocher de les avoir expédiés ainsi. Dans nos mss Guillaume annonce qu'il va partir en France ; c'est Ermengart qui le bénit dans les mêmes termes à peu près que ceux d'Aymeri dans la vulgate. A part ce fait, la seule ressemblance est que les deux laisses sont rimées en *-ant*.

4. Delbouille, *Le système des « Incidences »...* dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VI (1927), pp. 617-641. Cf. le compte rendu que M. Mario Roques a fait de cet article dans la *Romania*, t. 54 (1928), pp. 148-9.

certaines chansons ont été insérées après coup au milieu d'autres poèmes qui étaient censés se dérouler en même temps. C'est ainsi que le *Siège de Barbastre* et *Guibert d'Andrenas* coupent le récit des *Enfances Vivien*, tandis que les deux parties du *Moniage Rainouart* encadrent la *Mort d'Aymeri*. En même temps, M. Delbouille accepte l'hypothèse de Suchier qu'ant aux *Enfances Guillaume* et aux *Narbonnais* :

« Le compilateur de notre manuscrit perdu [= *b*, original de B^1, B^2,] ne voulut pas sacrifier ainsi toute une chanson, et puisque Guillaume était un des Narbonnais, il glissa les *Enfances* au milieu du poème où était contée la jeunesse des fils d'Aymeri. Il réalisait ainsi la première incidence..... La lecture de la première partie du recueil où les *Enfances* étaient intercalées dans les *Narbonnais* suffisait à éveiller l'idée de l'incidence »[1].

Au premier abord, cette hypothèse semble expliquer admirablement la présence des *Enfances Guillaume* au milieu du récit des *Narbonnais*. Toutefois, il reste quelques difficultés. L'article de M. Delbouille démontre que certaines chansons ont été intercalées sur le tard dans le manuscrit B^2. Mais jamais il n'est question de l'intercalation d'une chanson du groupe de Guillaume dans une chanson du groupe d'Aymeri. Il semble, en effet, que le groupe de Guillaume reste toujours l'essentiel du recueil, qu'on essaiera d'embellir en y ajoutant d'autres chansons. Du reste, le classement des manuscrits pour toutes les chansons du groupe, y compris les *Enfances Guillaume*[2] est le même, et présente le schéma suivant[3] :

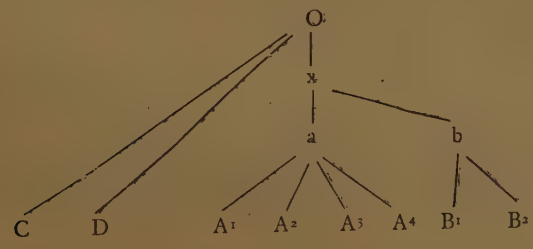

1. Delbouille, p. 637.
2. P. Henry, pp. XVII-XX.
3. Cf. par exemple Langlois, pp. CXXVII-CXL.

Or, sur ces huit manuscrits, un seul ne contient pas les *Enfances Guillaume* — c'est le manuscrit A^3 (fr. 368). Le groupe B seul contient les *Narbonnais*, tandis que D (fr. 1448) contient, en plus du cycle de Guillaume, *Girart de Viane* et *Aymeri de Narbonne*, sans qu'il soit jamais question des *Narbonnais*.

Si nous acceptons l'hypothèse de Suchier, nous sommes obligés de croire à l'existence d'un manuscrit de B où le *Couronnement Louis* suivait non pas les *Enfances Guillaume*, mais les *Narbonnais*; aucun des autres manuscrits ne soutient cette hypothèse; en effet, on s'imagine difficilement un arrangeur cyclique qui aurait de propos délibéré sacrifié les *Enfances Guillaume* au bénéfice des récits fantasques des *Narbonnais*.

Au contraire, l'examen des deux manuscrits de la famille B démontre que cette hypothèse *a priori* de Suchier est sans fondement, et qu'elle a contre elle le témoignage des manuscrits.

*
* *

B.M. Royal 20 D xi [1] (B^1).

Les *Enfances Guillaume* commencent au fo. 79a, et continuent jusqu'au fo. 92d, soit 4292 vers. A l'exception de trois laisses rimées au début qui semblent raccrocher les *Enfances* aux vers précédents des *Narbonnais*, et d'une laisse à l'intérieur du poème, la chanson est assonancée jusqu'au vers 3669 (fo. 90d). Jusqu'à ce point le récit suit de très près celui de la famille A; mais à partir du vers 3670 le poème est rimé, et du vers 3718 (90e) jusqu'au fo. 103f présente une version remaniée et abrégée des *Narbonnais*. Or, à partir du folio 90, c'est un nouveau scribe qui prend la main, et qui écrit dans un dialecte très légèrement différent de celui du premier, ou tout au moins à une autre époque, car on y remarque des différences phonétiques et orthographiques. De plus, dans ce manuscrit les cahiers contiennent douze folios, sauf le cahier IX qui en con-

1. Cf. Ward, *Catalogue of Romances in the department of MSS in the British Museum* (Londres, 1883), t. I, p. 632.

Warner and Gilson, *Catalogue of western MSS in the Old Royal and King's Collections* (Oxford, 1921), t. II, p. 384-6.

tient treize [1]. C'est au folio 103f que commence le *Couronnement Louis*, toute la partie comprise entre 90e et 103f contenant la version remaniée des *Narbonnais*. Au folio 104 c'est de nouveau le premier scribe qui prend la main. Examinons ces quatorze feuillets.

Le second scribe a commencé au quatrième feuillet du cahier, et c'est très nettement lui qui y a mis les signatures *d*, *e*, *f* [2]; le fo. 98 porte au verso la réclame *Elle en apele*. Au fo. 99 on dirait que c'est un nouveau cahier de quatre feuillets simples qui commence, car le scribe les a signés *a-d*, à l'encre verte (à l'exception du premier cahier, les autres signatures sont à l'encre rouge). Le dernier feuillet de ce cahier, c'est-à-dire, le fo. 102, porte également la réclame *Droit du destrier*. Le fo. 103 ne porte pas de signature, mais tout en bas du verso, en caractères exigus, et bien plus près du coin de la feuille que les autres réclames, se trouvent les lettres : — *Sen conq̃*, introduisant le premier vers du fo. 104, c'est-à-dire, le vers 37 du *Couronnement* (éd. Langlois) :

S'en conquerront enfer qui est pusnais,

C'est ici que se termine le travail du second scribe; le premier scribe reprend la main au fo. 104, qu'il signe de la lettre *e*; le cahier s'achève régulièrement au fo. 111.

A notre avis, il n'y a qu'une seule explication de cet agencement des signatures. Dans son état original le manuscrit ne contenait pas la version remaniée des *Narbonnais*; au contraire, le *Couronnement* commençait immédiatement après les *Enfances Guillaume*, au fo. 90, qui contenait aussi le début du *Couronnement*. Le second scribe, au lieu de changer ce feuillet, l'a enlevé complètement; puis, ayant recopié la fin des *Enfances*, il intercale quatorze feuillets entre les folios 89 et 91, de sorte que le fo. 91 devient dans ce nouvel état du manuscrit le fo. 104. Pourtant il s'efforce de faire passer inaperçue cette intercala-

1. Cf. Ward et Warner and Gilson, *op. cit.* = fo. 99-111.

2. Le premier scribe ne barre pas la haste du *d*; il écrit un *e* grec et un *F* majuscule; le second scribe barre la haste du *d*, écrit un *e* latin et un *f* minuscule. A la seule exception de ces trois feuillets, les signatures sont de la main du premier scribe et présentent la même forme de lettres.

tion. C'est ainsi qu'il met les signatures *d*, *e*, *f*, aux fo. 90-92, comme s'ils faisaient partie du cahier original qui commence au fo. 87; c'est ainsi qu'il ajoute la réclame au fo. 98 pour donner l'illusion que le cahier de douze feuillets est resté intact (cette réclame peut être authentique, car c'est en effet un autre cahier qui commence au fo. 99).

Il est malaisé de voir comment l'arrangeur a effectué son intercalation : un relieur moderne semble avoir découpé les *bifolia* pour les recoudre. Pourtant l'examen des côtés poil et côtés chair ainsi que des restes de l'ancienne couture nous révèle comment les feuilles devaient être arrangées [1].

Les nouveaux fo. 90-95 formaient un cahier de trois feuillets doubles. L'apparence générale du parchemin, ainsi que les taches qu'ont laissées des poils non entièrement enlevés, indique que les fo. 96-98 étaient d'abord des feuilles simples; il est donc probable que l'interpolateur les a collées aux fo. 87-89, auxquels les feuilles conjointes (maintenant les fo. 109-111) avaient été enlevées pour permettre l'insertion des nouveaux feuillets. Ces feuillets simples étaient certainement piqués avec les *bifolia*

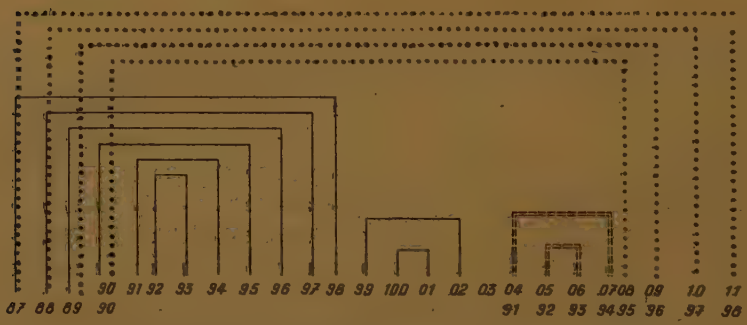

On pourrait représenter comme ci-dessus la manipulation des folios du MS Royal 20 D XI. Les points représenteraient l'état original des feuillets, les lignes simples l'état actuel, les lignes doubles les quatre folios qui sont restés intacts.

1. Les indications suivantes sont en grande partie le résultat d'un examen minutieux qu'a exécuté M. Skeat, bibliothécaire du département des mss au Musée Britannique. Je tiens à lui en témoigner ma très vive reconnaissance, ainsi qu'au Dr. Flower qui a bien voulu autoriser l'examen.

(90-95. L'arrangeur aurait donc terminé le cahier original (fo. 87-98) en lui donnant toutes les apparences de régularité. Les fo. 109-111 étaient certainement conjoints aux fo. 87-89, tandis que la feuille conjointe du fo. 108 manque, feuille qui devait être le fo. 90 original. Les fo. 99-102 semblent avoir formé un seul cahier, ce qui explique la réclame du fo. 102. Après ce fo. 102 l'arrangeur dut ajouter une autre feuille, le fo. 103, à laquelle il ajouta la réclame exiguë. Ce folio interrompt la série des côtés poil et côtés chair, faisant disparate avec le fo. 104. Dans l'état original du manuscrit le fo. 104 était conjoint au fo. 107, le fo. 105 au fo. 106 — c'est-à-dire, le cinquième folio du cahier au huitième, le sixième au septième. Nous avons donc pu reconstruire le cahier 87-98 qui était dans sa disposition originale tout à fait régulier. Nous avons pu également démontrer que les fo. 90-103 actuels représentent une intercalation exécutée sur le tard.

B.N. fr. 24369 (B^2).

Comme on le sait, ce manuscrit suit exactement B^1. Les *Enfances Guillaume* y occupent les fo. 30a-54c. Le passage remanié des *Narbonnais* commence au fo. 51a et continue jusqu'au fo. 75b. Or, les fo. 51-75b sont d'une autre main que le reste de l'ouvrage; au fo. 75 recto toute la première colonne de 43 vers et les 18 vers de la seconde qui renferment la fin des *Narbonnais* sont écrits sur un fort grattage; puis suivent une miniature et les vers 1-12 du *Couronnement*, qui ne sont pas de la même main que le début du feuillet, mais qui sont bien de la même main que les *Enfances* et le *Couronnement*. Comment expliquer ce changement de main et ce grattage? C'est qu'un remanieur cyclique a gratté la fin des *Enfances* qui a dû dans l'état original du manuscrit occuper les 61 vers de ce folio [1]. Puis il a intercalé les vingt-quatre folios 51-74; dans

1. L'examen de ce feuillet sous les rayons ultra-violets n'a pu relever que quelques lettres. Toutefois, à la fin du vers 20 s'est trouvé le mot — ou la fin de mot — *iert*. Le passage original était donc assonancé en *-ié*, tout comme la fin des *Enfances* dans la version de A. Ce fait, s'il ne prouve pas, est néanmoins un indice. C'est grâce à l'obligeance de M. Van Moë de la Bibliothèque nationale que j'ai pu procéder à cet examen du ms.; je tiens à lui exprimer ma très vive reconnaissance.

l'état original du manuscrit, le fo. 75 actuel était donc le fo. 51, et ici comme dans le manuscrit Royal 20 D XI, le *Couronnement* suivait immédiatement les *Enfances Guillaume* [1].

Il est donc évident d'après le témoignage des deux manuscrits que tout le passage remanié des *Narbonnais* a été intercalé après coup. L'arrangeur de B^1 a enlevé le fo. 90, et ayant recopié la fin des *Enfances*, il a continué le récit des *Narbonnais*, en substituant à la dernière laisse des *Enfances* 47 vers qui raccrocheront les deux récits (90d-e). Arrivé à la fin des *Narbonnais* il s'est rendu compte qu'il n'avait pas assez de place au fo. 103 pour terminer sa version remaniée ; il abrège donc la dernière laisse des *Narbonnais* [2], et résume les trois premières laisses du *Couronnement*, qu'il remplace par les 20 vers suivants [3] : —

Guillelmes fu tous drois en son estant ;
Il jure Dieu, le pere tout poissant,
Qu'il ne lairoit por nule riens vivant,
Veoir ne voist Karlemaine le grant.
Il s'apareille, avec lui maint sergant
Qui de l'aler estoient desirrant ;
A Dieu commandent Hermengart la voillant.
De leur jorneez ne vous yrai contant ;
Desci a Ais ne se vont arestant.
La ont trouvé Guielin et Bertant
Qui por Guillelme furent lié et joiant.

Or est Guillelmes dedens la cité d'Ais ;
Signor a yce jour que li moustiers fu fais
Et li lieus beneïs, a dont estoit drois fais.
Or est ainsi que on ne le fait mais ;

1. L'arrangeur de B^2 s'est donné beaucoup de mal pour cacher son artifice. Ayant coupé les feuilles conjointes des fo. 49-50 pour réaliser son intercalation, il ajoute deux feuillets doubles 51-54, puis deux feuillets simples. Le cahier 49-56 avait ainsi toutes les apparences de régularité. Puis il ajoute ses deux cahiers réguliers 57-64, 65-72 ; à la fin de ce dernier il ajoute avant le fo. 75 deux feuillets simples qui pouvaient passer pour les conjointes des fo. 79, 80, tandis que les fo. 75-78 restaient intacts. Ce cahier paraissant aussi régulier, rien n'invitait le lecteur à soupçonner le procédé de l'arrangeur.

2. Suchier, t. II, p. 101.

3. Langlois, pp. 1-3.

A covoitise sont tourné li mauvais,
Por faus loier eslongent les drois plais.
On ne fait droit ne au clers ne as lais,
Mais Damedieus qui est soverains et vrais
Les en rendra leur gueredons parfais. 20

Sur les huit manuscrits qui nous présentent le *Couronnement Louis*, B^1 est le seul à donner cette version rimée, et à partir du fo. 104, le récit de B^1 aussi est assonancé.

Dans B^2, comme nous l'avons vu, le procédé est encore plus simple; un remanieur cyclique a gratté la fin des *Enfances Guillaume* qui devait se trouver au recto du fo. 51; puis il a ajouté entre les fo. 50 et 51 les nouveaux fo. 51-74; cela fait, il comble le blanc de 61 vers de son feuillet original en y mettant la fin *Narbonnais*. Puisque les feuillets intercalés formaient exactement trois cahiers, et que le manuscrit ne portait pas de signature sur les différents feuillets, l'intercalation passait inaperçue.

Nous pouvons donc facilement reconstruire les deux manuscrits tels qu'ils ont dû être avant l'intercalation. Pour B^2, rien de plus simple : le fo. 75 actuel était le fo. 51, et contenait les 61 vers de la fin des *Enfances*, suivis de la rubrique et de la miniature introduisant le début du *Couronnement* (vv. 1-18; cf. éd. Langlois, pp. 1-2). Le manuscrit B^1, s'il était identique à B^2, devait contenir au verso du fo. 90 original les mêmes 61 vers des *Enfances*, qui auraient rempli la deuxième colonne; en y ajoutant les 36 vers du début du *Couronnement*, tels qu'ils se trouvent dans les autres versions, et aussi dans le manuscrit B^2, il nous reste quelques dix-sept vers à combler, c'est-à-dire, juste assez de place pour la rubrique et la miniature introduisant le *Couronnement*. C'est par suite de l'intercalation que l'arrangeur de B^1 a été dans la nécessité d'abréger la fin des *Narbonnais* et le début du *Couronnement*.

*
* *

Les changements de matière qu'on remarque dans cette nouvelle version des *Enfances* et des *Narbonnais* sont amenés uniquement par cette intercalation [1]. Dans les manuscrits de

1. Suchier, t. II, pp. IX-XV.

la famille A les Narbonnais retournent après la défaite de Tiébaut à la cour d'Aymeri, où un *messagier* royal vient leur demander de venir au secours de Louis. Tiébaut s'en va outre mer rassembler ses armées détruites :

Tiebaus le voit, le sens cuide changier ;
En fuie torne, n'i ne volt plus atargier,
Et aprés lui Sarrazin et Escler.
Trusqu'a la mer ne finent de coitier ;
Es nes entrerent dolent et corrocié.
Drecent lor voile si prennent a nagier ;
Par mi la mer s'en vont tuit esmaié.
Et Nerbonois vinrent por gaaignier,
Mes des paiens i lessent un millier
Que François ont ocis et detranchié.
El champ sont tuit a joie reperié,
L'avoir partirent qu'il orent gaaignié,
Tres et aucubes et paveillons roiez,
Escrins et coffres et argent et or mier,
Et muls et mules, palefroiz et destriers ;
Touz li plus povres fu riches de deniers.
Dedenz Nerbone sont a tot reperié ;
Dame Hermengart vet Aymeri besier,
Et puis ses filz dont ele ot desirrié.
« Beaus filz, dist ele, estes vous chevalier ? —
— Oïl, voir, dame, bien a un mois entier.
En douce France nous vint un mes noncier
Que rois Tiebaus vous avoit assegié.
Quant ge l'oï, mout en fui corrociez ;
Secors avez, merci Deu, grant et fier.
Desconfiz est dant Tiebaut l'aversier. —
— Voire, beau filz, Dex en soit graciez. »
Deus mois sejornent baut et joiant et lié ;
Lor chevaus firent reposer et saignier,
Et els meïsmes costeïr et baignier.
De douce France lor vint un messagier
Qui lor a dit et conté et noncié
Que l'emperere iert mout afebloié ;
Li per de France le voloient boisier,
Et Looys del reaume chacier.
« Por Deu vous mande et merci et pitié,
Que le venez et secorre et aidier. »
Guillelmes l'ot, mout en fu corrocié ;

Deu en jura, le pere droiturier,
Que ne leroit por nule rien soz ciel
Qu'il ne secore son seignor droiturier
En douce France puis qu'il en a mestier.
« En son roiaume n'a si hardi princier,
Se traïson velt au roi porchacier,
Se ge l'ataing ne li toille le chief. »

Ci faillent les Enfances Guill',
Et commence le Coronement Looys.

Or, si à ce point nous allons continuer le récit des *Narbonnais*, il faudra que Sarrazins et Narbonnais restent tous devant Orange; c'est ainsi que l'arrangeur du Grand Cycle a été obligé de renoncer à la dernière laisse des *Enfances*[1]. Il remplace cette tirade par les vers suivants[2] :

Tiebaus le voit, le sen cuide changier ; (f. 90d)
En fuies tourne, o lui maint aversier.
Maint Sarrazin veïssiez esmaier,
Jusqu'a la mer ne finent de brochier ;
La s'arresterent li paien losengier,
De toutes pars viennent sans atargier.
Le roy Tiebaus les prist a aresnier :
« Franc Sarrazin, or tost de l'esploitier,
Droit a Orenges alez sans delaier ; (f. 90e)
Prendés conduit qui face a prisier ;
Trois roy ou quatre pour vous aconvoier
Ferai o vous aler sans detrier.
Gardez la ville, je vous en weil prier,
Que on n'i perde le monté d'un denier,
Car mout redout Aymeri le guerrier,
Et ses enfans qui aient encombrier. »
A tant s'en vont de paiens dis millier,
Rois Clariaus les conduit et Gaifier,

1. Ou plutôt aux dernières laisses; car le scribe de *b* semble avoir ajouté au début des *Enfances* trois laisses rimées (cf. P. Henry, p. xx) ; il a de même changé la fin du *Couronnement* (cf. Langlois, p. 120) ; étant donné qu'il allonge d'une quinzaine de vers la laisse finale de A, il semble probable qu'il a ajouté une autre laisse à la fin du poème.

2. Ces vers, comme la tirade finale de A, sont tant que je sache inédits.

Et Moadas et Gloriaus le fier.
Tant ont erré et voies et sentier,
Que il d'Orenges ont veu li clochier;
En la cité se vont tuit herbergier,
Li pluseur vont el grant palais plenier,
Et dame Orable leur demande et enquiert,
Comment l'ont fait vers Aymeri le fier;
Et cil li contentent mot a mot sans targier.

« Dame, ce dist Moadas, entendez.
Desconfis est rois Tiebaus li Esclers;
Ça nous envoie ceste ville garder,
Pour les enfans Aymeri le barbé
Qu'en ce païs ne viegnent degaster.
Et mout li poise, ne vous quier a celer,
Qu'il ne s'en vint avec vous deporter;
Mais il s'en va pour sa gent rassembler,
Il a uit jours que il s'est mis en mer;
Ainçois un an le verroiz rapasser,
A tant de gent c'on nes porroit noubrer. »
La dame l'ot, coleur prist a muer,
Mais n'osa pas de Guillelme parler;
A celui pensse, ne la peut oublier
Prie le Dieu qui tout peut governer,
Qu'encor li lait Orenge conquester,
Et qu'elle l'ait a seigneur et a per.
Mais ains couvint Guillelme endurer
Mout de batailles foenir et achever,
Ains qu'il peut vers Orenge torner,
Ne païs prendre et la dame espouser,
Si com orroiz se volez escouter.
Or vous lairon de dame Orable ester,
Et des paiens que Dieu puist craventer,
Si nous vodron d'Aymeri raconter,
Et de ses filz qui tant font a loer.

Voilà les Sarrazins de nouveau devant Orange où va se préparer le *Siège de Narbonne*. Tiébaut est parti rassembler une nouvelle armée; il s'en va avec beaucoup de discrétion; c'est seulement après coup que le poète fait mention de son départ. Nous sommes avertis qu'il ne s'agira plus de Guillaume, mais d'Aymeri et de sa *mesnie*. Les *Enfances Guillaume* sont termi-

nées. Alors nous allons reprendre le fil perdu des *Narbonnais*. Aymeri tient sa cour à Narbonne, tout comme nous l'y avons laissé au début des *Enfances* [1] ; donc, le scribe ajoute ici les quatre [2] laisses numérotées par Suchier XIVc-XVIIIa [3]. Nous devons remarquer à ce propos que le scribe de B^2 considère en effet la laisse XIVc comme le début d'un autre poème, car il la commence par une grande lettrine enluminée, au lieu de l'initiale ordinaire. Nous pouvons remarquer aussi que jusqu'à la laisse C le scribe ne se sert pas du vers orphelin commun aux autres versions des *Narbonnais*. Est-ce que dans le premier exemple de l'intercalation il a préféré considérer tout ce passage comme la continuation des *Enfances* ? De toute façon, le scribe de B^1 n'hésite pas à continuer son récit sans donner d'indication paléographique du changement de sujet.

*
* *

Nous ne sommes donc plus tenus d'accepter l'hypothèse d'une version du cycle de Guillaume qui contiendrait les *Narbonnais* au détriment des *Enfances Guillaume*. L'original *b* des manuscrits B^1, B^2, s'il ne contenait pas tout le cycle d'Aymeri, contenait certainement le récit des *Enfances*.

La comparaison des versions des *Narbonnais* telles que les présentent les manuscrits du Grand Cycle nous prouve que ces deux manuscrits sont en relations très étroites l'un avec l'autre. Un seul exemple suffira : dans les deux manuscrits le dernier vers de la première laisse de transition est : —

Et cil li *contentent* mot a mot sans targier.

Pourtant les deux manuscrits ne semblent pas copiés l'un sur l'autre [4]. Maintes fois on remarque que c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui, par les tournures et par les lacunes, s'écarte

1. Suchier, t. I, p. 21 ; cf. t. II, pp. 3-4.
2. Dans B1 la dernière de ces laisses manque.
3. Suchier, t. II, pp. 4-7.
4. Cf. Suchier, t. II, p. VI.

légèrement de la vulgate. Dans B^2, par exemple, il y a une laisse de transition (*ut sup.*) qui ne se retrouve pas dans B^1 ; il se pourrait que ce soit un simple bourdon du scribe de B^1, car la laisse suivante commence également par *Li quens Guillelmes* ; toutefois, on ne saurait exclure la possibilité que l'intercalation dans B^1 soit une copie de B^2 ; nous avons vu que le scribe de B^1, grâce aux exigences d'espace, a dû abréger la fin des *Narbonnais*. Le fait qu'il abrège aussi le début du *Couronnement* démontre que ce n'est pas le scribe de B^2 qui allonge la version de B^1. D'autre part, la laisse XVIIIa qui fait défaut dans B^1 enjambe deux colonnes dans B^2 ; il semblerait plus difficile de faire un bourdon dans ces conditions. Une étude très minutieuse des deux textes réussirait peut-être à résoudre la question, mais pour le moment rien ne nous autorise à abandonner le classement proposé par Suchier.

Mais si nos deux manuscrits ne connaissaient pas, dans leur état original, le remaniement apocryphe des *Narbonnais*, ils contenaient indubitablement les quatorze premières laisses de cette chanson, ainsi que les deux autres laisses qui introduisent les *Enfances Guillaume* [1]. Puisque, à cet endroit du moins, les deux manuscrits ne sont pas copiés l'un sur l'autre, nous devons croire que *b* présentait le même contenu. Mais comment expliquer l'absence dans les deux récits B^1, B^2, et donc dans *b* aussi, du reste des *Narbonnais* ?

C'est que le scribe de *b*, que Suchier appelle l'arrangeur du Grand Cycle, a dû avoir à sa disposition deux manuscrits différents ; une version du cycle d'Aymeri à laquelle il va souder le cycle de Guillaume. Or, c'est précisément la laisse XV des *Narbonnais* [2] qui raconte le départ des fils d'Aymeri, et c'est donc à partir de ce point que le récit des *Narbonnais* doit être supprimé pour céder la place aux *Enfances Guillaume*. Le scribe abandonne donc son premier volume pour copier d'après le second manuscrit (que nous appelons *x*) les *Enfances*. Ayant terminé les *Enfances*, avait-il l'intention de revenir aux *Narbonnais*, ainsi qu'ont fait ses successeurs ? Ou a-t-il abandonné cette chanson ? Si vraiment il a copié la fin des *Enfances* d'après

1. Suchier, t. II, 11. XIVab, pp. 3-4.
2. *Ib.*, t. I, pp. 21-2.

son modèle *x*, il semble peu probable qu'il ait eu l'intention de reprendre les *Narbonnais* avant le *Couronnement*. Mais c'est peut-être se laisser trop aller à la conjecture.

*
* *

Ce qui reste incontestable, c'est que les manuscrits B^1 et B^2, dans leur état original, ne connaissaient pas les quatre mille vers apocryphes des *Narbonnais*. Encore une fois « notre recherche..... nous a permis de surprendre à la tâche un remanieur cyclique ; nous avons pu découvrir les raisons qui inspirèrent son œuvre, et décrire les procédés auxquels il eut recours. Enfin, nous avons restitué au manuscrit B.N. 24.369 [et au manuscrit Royal 20 D XI] leur disposition première.. » [1] Et les *Enfances Guillaume* « une de nos meilleures Chansons... de deuxième ordre [2] », restent partie intégrante du cycle de Guillaume.

D. McMillan.

---

1. Delbouille, p. 641.
2. Léon Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 281.

SUR LA *NAVIGATIO SANCTI BRENDANI* ET SUR SES VERSIONS ITALIENNES

I. — LA NAVIGATIO

Le texte latin connu sous le titre de *Navigatio* ou *Peregrinatio Sancti Brendani*[1] a joui avec deux autres récits, non moins fantastiques et également d'origine celtique, la *Visio Tondali* et le *Purgatorium Sancti Patricii*, d'une popularité extraordinaire au moyen âge. La *Navigatio* semble même avoir vécu jusqu'aujourd'hui dans la mémoire des populations marines de la Riviera ligurienne.

Les manuscrits de ces productions tant divulguées sont fort nombreux et nombreuses aussi sont les versions, adaptations et imitations en langues ou dialectes vulgaires, qui ont été imprimées ou dont on a signalé l'existence en manuscrit. A bon droit, donc, est-on surpris de constater que d'aucun de ces trois textes latins il n'existe encore d'édition vraiment critique.

Deux listes des manuscrits latins de la *Navigatio Sancti Brendani* ont été jusqu'ici compilées. La première par Hardy[2], utile

1. Mentionnée par les Bollandistes (dans la *Bibliotheca Hagiographica Latina*, nos 1436-1438) comme existant en trois recensions. Au lieu de recensions distinctes, il faudrait peut-être n'y voir que des copies plus ou moins interpolées ou corrompues par les scribes. Le plus ancien texte est celui imprimé par A. Jubinal (*La légende de S. Brandaines*, 1836, pp. 1-53), voir plus loin p. 332.

2. *Descriptive Catalogue etc.*, t. I, part 1, 1862, pp. 159-161. M. J. F. Kenney dans son gros volume *The Sources for the early history of Ireland*, t. I, 1929, p. 414, a reproduit une partie de la liste de Hardy, sans en corriger aucune des erreurs. Les pages (*ibid.*, pp. 414-417) consacrées par M. Kenney à la *Navigatio* et ses versions sont insuffisantes, spécialement pour ces dernières et pour la bibliographie.

à l'époque, mais remplie d'erreurs et fort incomplète. La deuxième, dressée par C. Steinweg [1], reproduit celle de Hardy avec toutes ses erreurs et d'autres de lui-même qui ne manquent pas quelquefois d'être assez grotesques. Si ce n'était pour l'indication de quelques manuscrits allemands, cette liste n'ajouterait presque rien de nouveau à la première.

Puisse la liste suivante, compilée en fouillant — aussi pour d'autres textes — un grand nombre de catalogues et d'inventaires imprimés ou inédits, au lieu d'effrayer un éditeur éventuel, contribuer au contraire à lui rendre plus faciles les préliminaires de sa tâche :

ALENÇON, 14, ff. 1a-12a, S. xii.

BERLIN, lat. 797 (theol. quart. 142), ff. 118b-134b, S. xv.

BERNE, 111, ff. 1a-12b, S. xii/xiii.

BONN, Université, 226, S. xiv.

BRUXELLES [2], 1160-63, ff. 2a-29a, S. xv ; 7672-74, ff. 69a-77b, S. xiv ; c'est le *Codex Salmanticensis* de l'hagiographie hiberno-latine, dont le texte fut reproduit en entier par C. de Smedt et J. de Backer (*Acta Sanctorum Hiberniae*, Edinburgi et Brugis, 1888). La *Navigatio* [3] se lit aux col. 113-154 de l'édition ; 8629-39, ff. 154a-173b, anno 1477 ; 9920-31, ff. 153a-166a, S. xi.

CAMBRAI, 830, ff. 59a-75a, S. xii ; 839, ff. 49a-89a, S. xv.

CAMBRIDGE, Corpus Christi Coll., 275, ff. 46a-59a, S. xv. La *Navigatio* est suivie de l'*Oratio Sancti Brendani* [4].

CHARTRES, 1036, ff. 142b-158a, S. xiv.

COPENHAGUE, Bibl. Royale, Ny. kgl. S. 2916, ff. 27a- 46a, S. xiv.

DOUAI, 836, ff. 32a-41a, S. xii ex. ; 864, ff. 180b-201a, S. xiii, probablement copié du précédent [5].

DUBLIN, Trinity Coll., E. 3. 11, ff. 28a-29b, S. xiv/xv, un fragment seulement.

---

1. Dans *Romanische Forschungen*, t. VII, 1891, pp. 2-5.

2. Les numéros 1160 et 8629 ont été oubliées dans le Catalogue des manuscrits hagiographiques dressé par les Bollandistes.

3. Texte interpolé au commencement et avec une lacune considérable (voir Kenney, *op. cit.*, t. I, p. 413).

4. Voir plus bas p. 331.

5. Les deux copies de Douai font suivre la *Navigatio* d'un très maigre abrégé (BHL. 1448), imprimé d'après d'autres manuscrits par Jubinal (*éd. cit.*, pp. 54-55).

— Marsh's Library, Z. 3. 1. 5, ff. 57b-62b, S. xiv/xv. La *Navigatio* est ici insérée dans une *Vita Brendani*, imprimée en dernier lieu par P. Grosjean (dans *Analecta Bollandiana*, t. xlviii, 1930, pp. 103-121). L'éditeur a omis la *Navigatio*, cette copie [1] n'ayant pas de valeur critique.

— Franciscan Library, A. 24, pp. 50-95, anno 1627. C'est encore une *Vita Brendani* englobant la *Navigatio* [2]. Le texte est transcrit du manuscrit Rawlinson B. 505 de la Bodléienne d'Oxford, que nous mentionnerons plus loin (cf. Grosjean, *ibid.*, pp. 364-365).

Épinal, Bibl. Publique, 67, dixième article, saec. xi (?).

Florence, Bibl. Laurentienne, Plut. 17, cod. 35, petit in-4 en parchemin de 84 feuillets non numérotés. Écriture du XIIIe siècle d'une seule main avec 31 longues lignes par page. Titres et initiales en rouge et quelques rares notes marginales. Pour le contenu, un fragment du IVe livre des *Dialogues* de saint Grégoire et « Vitae Patrum quaedam » l'on peut consulter Bandini [3]. Aux ff. 29a-34a la *Visio beati Fursei monachi* et aux ff. 34a-37b la *Visio Ventini* (leg. Wettini) *monachi*. Au commencement un feuillet de garde et dans la marge supérieure du f. 1a d'une main du XVe siècle : *Liber presbiteri Laurentii*.

F. 70 a, sans titre : Sanctus Brendanus filius Finlocha, nepos Althi, de genere Eogenistagnilen (*sic*) regionis Mumenensium ortus fuit... f. 84 a : Cum autem pertransixent (*sic*) uenerunt ad insulam que uocatur deliciarum ibique trium dierum hospitium peregerunt. Accepta benedictione sanctus Brendanus recto itinere ad locum suum reuersus est.

Les dernières phrases de l'édition de Schröder (p. 36, ll. 8-19) manquent, et Saint-Malo (*Machutus*) n'est pas nommé (f. 71a) parmi les compagnons de Brendan (voir plus loin p. 337).

Steinweg (*art. cit.*, p. 5) en a fait deux manuscrits de cette copie, et M. Kenney (*op. cit.*, t. I, p. 414) la cite (d'après Hardy, sans doute) comme I 362 cod. 12.

Ashburnham 100. Ce manuscrit n'a pas encore été décrit. Petit in-4 de 32 ff. de parchemin épais. Écriture à longues lignes du XIIIe siècle. Initiales en rouge et bleu et titres en rouge. Sans notes marginales.

F. 1 a : *Peregrinatio siue nauigatio sancti Brendani abbatis*. Sanctus Brendanus filius Filocha nepotis Alti de genere Eogeni Stagnili regione Numenensium (*sic*) ortus fuit... f. 30b : sacramentis munitus diuinis inter manus discipulorum gloriose migrauit ad dominum cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.

---

1. Une collation fort imparfaite avec le texte de Jubinal avait été donnée par P. F. Moran (*Acta Sancti Brendani*, Dublin, 1872, pp. 85-131).

2. Description par P. Grosjean dans *Analecta Bollandiana*, t. XLVI, 1928, pp. 112-114.

3. *Catalogus Codicum Latinorum*, t. I, 1774, cols. 360-362.

Ff. 30 b-32 b : *De sancto Phyacrio lectio prima.* Beatus Phyacrius heremita magnificus in Meldensi territorio sub sanctissimi Pharonis Meldensis episcopi protectione consistens... *Lectio VI*... ita quoque ex me tibi ulterius per adoptionem absque cauillatione perhennis hereditas fiat [1].

— Le manuscrit S. iii. 52 de la Bibliothèque Riccardienne, aujourd'hui dépendante de la Laurentienne, cité par Steinweg (*art. cit.*, p. 5), n'a aucune relation avec la *Navigatio*. Il s'agit d'une *Vie* italienne de Brandano de Sienne, visionnaire du XVI^e^ siècle [2].

— R. Biblioteca Nazionale, Conventi Soppressi, I. ii. 37 (San Marco 415). Aucune description jusqu'ici. Petit in-8 de 156 ff. de parchemin. Sur le verso d'un feuillet de garde au commencement un index incomplet du contenu du volume d'une main du XV^e^ siècle, qui termine avec cette indication : « Conuentus S. Marci de Florentia ordinis predicatorum. De hereditate Nicolai Nicoli [3] uiri doctissimi Florentini ». Tout le volume est écrit à longues lignes d'une bonne main italienne de la première partie du XIV^e^ siècle. Quelques initiales et titres en rouge. Aucune note ou correction dans les marges.

Ff. 1 a-7 b : Un calendrier.

Ff. 8 a-25 a : Actus uel Vita sancte Herene uirginis. C'est le n° 4467 b de a *Bibliotheca Hagiographica Latina*, mais avec de grandes divergences.

Ff. 25 a-43 a : Passio sancte Margarite = BHL. 5305 avec beaucoup de variantes.

Ff. 43 a-54 b : Vita sancti Alexii confessoris = BHL. 290 avec grandes divergences.

Ff. 54 b-60 b : Audite fratres karissimi miracula... Factum est in tempore sancti Georgii ; cf. BHL. 3396 mn.

Ff. 60 b-67 b : Oportet uos fratres karissimi amare delitias paradisi ; cf. BHL. 6581, 6582.

Ff. 67 b-71 b : Oratio communis. Deus pater piissime... et celestis exercitus. Amen.

Ff. 72 a-92 b : *Incipit oratio sancti Brandani.* Sanctus Brandanus fecit istam orationem de uerbo domini per Michaelem angelum quando transfretauit vii maria... et omnis lingua confiteatur gloriosi patris et filii cum sancto spiritu. Amen [4].

---

1. Ce texte ne semble pas se retrouver dans la *Bibliotheca Hagiographica Latina* des Bollandistes.

2. Nous apporterons dans la suite de ce travail quelques renseignements sur ce personnage singulier et peu connu, et sur les manuscrits de sa biographie.

3. Nicolas Niccoli, humaniste florentin, 1363-1437.

4. Nous nous occuperons de l'*Oratio Sancti Brendani* dans la suite de ce travail (Versions italiennes de la *Navigatio*).

Ff. 92 b-156 b : *Incipit Vita uel obitus sancti Brendani.* Sanctus Brendanus filius Finloca nepos Althi... inter manus discipulorum gloriose migrauit ad dominum cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.

Explicit liber sancti Brendani abbatis et confessoris de diuersis miraculis quae uidit in mari oceano.

GAND, 401 (152), S. xi. Ce manuscrit ne contient que la *Navigatio* qui en occupe les 21 feuillets. C'est la recension originale imprimée par Jubinal d'après le manuscrit lat. 5572 de Paris (voir plus loin p. 334) avec beaucoup de variantes.

HEILIGENKREUZ, Stiftsbibl., 14, ff. 142 a-150 a, S. xii ex. C'est une copie du *Magnum Legendarium Austriacum* (voir *Hermathena*, t. XXIV, 1935, p. 158). Autres copies à MELK et à ZWETTL seront mentionnées plus bas (pp. 333, 335).

LAON, 345, 2e article, S. xiii.

LEIPZIG, Université, 838, S. xv ; 844, ff. 54-71, S. xii. C'est le texte de ce dernier manuscrit qu'on lit dans l'édition de Carl Schröder (*Sanct Brandan*, Erlangen, 1871, pp. xviii, 3-36).

LISBONNE, Alcobaza 256, S. xiv.

LONDRES [1], Harl. 108, ff. 45 a-62 a, S. xv ; Harl. 3776, ff. 67a-75 b, S. xiv in. ; Harl. 3958, ff. 103 b-121 b, vers 1200, texte conforme à celui donné par Jubinal d'après Paris lat. 5572 ; Cotton. Vesp. A. xiv, ff. 104 b-105 b, vers 1200, un fragment contenant le commencement [2] ; Cotton. Vesp. B. x, ff. 11 b-21 a, S. xiv [3], cf. F. Michel, *Rapports*, 1839, p. 165 ; Cotton. Tib. D. iii, ff. 107a-118 a, S. xiii in., endommagé ; Royal 8. E. xvii, ff. 128 b-138 b, S. xiii ex. ; Addit. 6047, ff. 258 a-269 b, vers 1450 ; Addit. 15106, ff. 2 a-27 a, S. xv, avec le titre que je n'ai pas vu ailleurs de *Reuelacio Brandani abbatis*. Ce manuscrit appartenait aux chartreux d'Erfurt et se trouve signalé dans l'ancien inventaire publié par P. Lehmann [4] ; Addit. 36736, ff. 168 b-240 b. Ce manuscrit, sûrement du xe siècle, est le plus ancien de la *Navigatio* que nous connaissons [5]. Il provient de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves. Le texte s'en rapproche beaucoup de celui de Paris lat. 5572

---

1. Les manuscrits de Londres — sauf l'Addit. 36736 — ont été décrits par H. L. Ward (*Catal. of Romances in the British Museum*, t. II, 1893, pp. 519-529).

2. Ce fragment fut imprimé — fort négligemment — par W. J. Rees (*Lives of the Cambro-British Saints*, Llandovery, 1853, pp. 251-254).

3. Aux ff. 1 a-11 a la version anglo-normande en vers (cf. A. Långfors dans *Romania*, t. LV, 1929, pp. 568-571) ; voir plus bas pp. 333, 342.

4. *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands*, t. II, 1928, p. 433.

5. Description dans *Catalogue of the Additions to the MSS. in the British Museum in the years 1900-1905*, Londres, 1907, pp. 196-197.

imprimé par Jubinal, et là où il s'éloigne de celui-ci, il se trouve souvent d'accord avec un autre Parisinus, le lat. 3784, dont il a donné une collation partielle [1].

MADRID, Biblioteca de la Real Academia de la Historia, 10 (San Millan 7), ff. 1-6, S. xii/xiii, la fin manque.

MAIHINGEN (voir plus bas p. 336).

MAYNOOTH, Collège de Saint-Patrice, 3. G. 1, pp. 83-100, anno 1627. Description détaillée par P. Grosjean dans *Analecta Bollandiana*, t. XLVI, 1928, pp. 116-118.

MELK, Stiftsbibliothek, F. 8 (134 et 221), ff. 149 b-167 b, S. xiii ex. Copie du *Magnum Legendarium Austriacum* (voir à HEILIGENKREUZ et ZWETTL).

MILAN, Ambrosiana, I. 61 inf., ff. 203 b-205 a, S. xi ; un fragment (pp. 3-7 ligne 19 de l'édition de Schröder).

MONTECASSINO, 152, pp. 159-204, écriture Bénéventane du XI[e] siècle. Le texte de ce manuscrit fut reproduit en entier dans le *Florilegium* joint à la *Bibliotheca Casinensis* (t. III, 1877, pp. 411-427 ; cf. *Bibliotheca*, p. 367) [2].

MUNICH, lat. 2607, ff. 1 a-15 a, S. xiii ; lat. 4724, ff. 122 a-140 b, anno 1452 ; lat. 8485, ff. 76 b-92 a, S. xv ; lat. 11726, ff. 179 a-203 a, S. xv ; lat. 17139, ff. 169 a-174 a, S. xii ; lat. 17740, ff. 1 a-37 a, S. xi in. ; lat. 22248, ff. 70 b-90 a, S. xii ; enfin, sans numéro, quatre fragments d'un manuscrit du XI[e] siècle signalés par Steinweg (*art. cit.*, p. 3).

MÜNSTER, Université, 22, ff. 82 a-92 b, anno 1459 ; provient de l'abbaye de Böddeken.

NAMUR, 31 ff. 59 a-73 b, S. xv. Quelques passages tirés de ce manuscrit ont été imprimés dans les *Analecta Bollandiana*, t. II, 1883, p. 280.

OXFORD, Bodléienne, Laud. Misc. 44, ff. 27 b-117 a, S. xv, ce volume et les quatre suivants appartenaient autrefois à la Chartreuse de Mayence ; Laud. Misc. 173, S. xiv ; Laud. Misc. 237, ff. 229 b-244 a, S. xiii, trois feuillets manquent ; Laud. Misc. 315, ff. 165 b-175 b, S. xv ; Laud. Misc. 410, ff. 40 b-68 b, S. xii ; [E Musaeo III, pp. 213-226, S. xii ex. Il s'agit semble-t-il, d'une traduction libre du poème anglo-normand [3] que nous avons mentionné à propos du manuscrit de Londres, Cotton. Vesp. B. X. Le texte en a

1. L'existence de l'addit. 36736 fut connue à C. Plummer (*Vitae Sanctorum Hiberniae*, t. I, 1910, p. xli n.), mais le plan de sa collection n'admettait pas une édition de la *Navigatio*. Le manuscrit semble bien conserver le texte primitif de la *Navigatio*, et je ne vois aucune raison de croire avec Zimmer et Ward (voir plus loin p. 338) à l'existence d'une recension plus ancienne de nos textes et aujourd'hui perdue.

2. Cette édition est oubliée dans la liste donnée par M. Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 414-415).

3. Cette copie n'offre donc pas un texte de la *Navigatio* dans sa vraie forme. Elle n'aurait peut-être pas dû figurer dans notre liste.

été publié par C. Plummer (*Vitae Sanctorum Hiberniae*, t. II, 1910, pp. 270-292) ; cf. E. Pfitzner dans *Zeits. für rom. Philol.*, XXXV, 1911, pp. 31-66, et Kenney (*op. cit.*, t. I, p. 416)]; Rawlinson B. 485, ff. 72 b-91 a, première moitié du XIII^e siècle. La *Navigatio* est ici insérée dans une *Vita Brendani* ; Rawlinson B. 505, ff. 101 b-116a, première moitié du XIV^e siècle, une copie du précédent [1]. La *Vita* a été imprimée par Plummer (*op. cit.*, t. I, 1910, pp. 98-151) avec omission de la *Navigatio*. Sur ces deux manuscrits voir Kenney, *op. cit.*, t. I, pp. 306-307, 412-413, et mes notes dans *Hermathena*, t. XXIV, 1935, p. 157.

— Balliol College, 226, ff. 72 a-86 a, S. xiii ex.

— Lincoln College, 27, ff. 186 b-205 b, S. xii. Au commencement du XIII^e siècle la lecture de ce texte inspira à quelque poète ingénieux, probablement un anglais, la compositiōn de 52 vers rythmiques latins, qu'il inscrivait sur le verso du f. 2, une page laissée en blanc. Ces vers satiriques, qui tournent en ridicule les fables racontées dans la *Navigatio*, furent publiés par P. Meyer (dans *Romania*, t. XXXI, 1902, pp. 378-379) ; voir aussi Kenney (*op. cit.*, I, p. 417) ; *Hermathena*, t. XXIV, 1935, p. 164 ; et Hardy (*op. cit.*, t. I, Part 1, p. 162).

PARIS, Arsenal, 943, ff. 1 a-19a, S. xii.

— Bibliothèque Nationale, lat. 2333 A, ff. 134 a-147 b, S. xiii ; lat. 2444, ff. 51 a-67 a, S. xiii ; lat. 2845, ff. 115 a-134 a, S. xiv ; lat. 3784, ff. 103 a-108 b, S. xi, utilisé par Jubinal ; lat. 4887, ff. 80 b-86 b, S. xii ; lat. 5137, ff. 3 b-7 b, S. xiii, copie mutilée ; lat. 5284, ff. 183 a-194 b, S. xiii ; lat. 5348, ff. 10 a-25 b, S. xiii ; lat. 5371, ff. 23 b-35 a, S. xiii ; lat. 5572, ff. 112 b-132 b, S. xi, choisi comme base de son texte par Jubinal ; lat. 6041 A, ff. 132 b-143 b, S. xiv ; lat. 12597, ff. 157 a-171 b, S. xii ; lat. 15076, ff. 88 a-101 b, S. xiii [2] ; nouv. acq. lat. 1606, ff. 20 b-39 b, S. xi. Ces vingt feuillets formaient naguère partie du manuscrit 190 d'Orléans (p. 138 sq.), duquel

---

1. Nous avons déjà noté que le manuscrit A. 24 des Franciscains de Dublin est une copie du Rawl. B. 505. L'écrivain Ware en 1639 (*Works*, t. II, éd. de 1746, *The Writers of Ireland*, p. 16) cite un manuscrit de la *Vita Brendani* « formerly belonging to the Franciscans of Kilkenny and written about 1340 ». Il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque Marsh de Dublin (voir ci-dessus p. 330) ; cf. Kenney, *op. cit.*, t. I, p. 306, et Grosjean dans *Anal. Boll.*, t. XLVIII, 1930, p. 363.

2. Le texte de ce manuscrit a été imprimé par C. Wahlund, *Die Altfranzösische Prosaübersetzung von Brendans Meerfahrt*, 1900 [1901], pp. 102-200 (dans les *Skrifter utgifna af K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Upsala*, t. IV, n° 3). Cette édition est encore à ajouter à celles énumérées par Kenney (*op. cit.*, t. I, p. 414). Le soi-disant « lateinischer Kompromiss-Text » construit par Wahlund (*ibid.*, pp. 2-100) d'après les éditions précédentes ne possède pas de valeur critique.

ils furent arrachés sans doute par les mains vandales de Libri, dont la responsabilité pour les nombreux vols commis dans plusieurs bibliothèques provinciales de la France a été parfaitement démontrée par les admirables recherches de Léopold Delisle [1].

POMMERSFELDEN, Graeflich Schönbornsche Bibliothek, 2907, S. xii.

REIMS, 419, ff. 51 a-62 a, S. xiii, transcrit en Italie ; 1393, ff. 140 b-157 b, S. xiv.

ROME, R. Biblioteca Nazionale, Cod. Sessorianus 114, ff. 67 a-98 b, S. xiii.

— Bibl. Vaticana, Palat. lat. 217, ff. 54 a-86 b, S. xii ; Regin. lat. 481, ff. 28 a-42 b, S. xi/xii.

ROUEN, 661, ff. 161 a-188 a, S. xii ; 1393, ff. 178 a-195 b, S. xii/xiii, avec un titre qui ne semble pas se retrouver ailleurs : *Vita Sancti Brendani abbatis et confessoris edita a venerando discipulo eius Machuto* [2]. Igitur venerabilis Brendanus in provincia...

SAINT-OMER, 71, ff. 101 b-113 b, S. xi, mutilé à la fin.

TRÈVES, Bibl. de la Cathédrale, 133 c, ff. 102 a-118 a, S. xii.

TRÈVES, Bibl. de la Ville, 1143 (414 et 722), ff. 281 a-293 b, S. xiv.

TROYES, 1712, deuxième article, S. xii/xiii, le commencement manque ; 1876, septième article, S. xiii/xiv.

VIENNE, Nazionalbibl., lat. 477, ff. 148 a-161 b, S. xii ; lat. 563, ff. 59 b-112 a, S. xi ; lat. 2217, ff. 84 b-101 a, S. xiv ; nov. ser. lat. 689, écrit en Italie ; S. xii.

WOLFENBÜTTEL, Helmst. 445, ff. 284 a-295 b, anno 1453 ; utilisé par Schröder (*éd. cit.*, p. xviii).

ZWETTL, Stiftsbibl., 15 (262), feuillets non numérotés, S. xiii. Autre copie du *Magnum Legendarium Austriacum* (voir ci-dessus HEILIGENKREUZ et MELK, et mes notes dans *Hermathena*, t. XXIV, 1935, pp. 142, 156, 158).

ZWICKAU, Rathsbibl., 66, une copie moderne [3].

---

1. On a tenté récemment en Italie de réhabiliter la mémoire de Libri en le faisant passer pour victime d'un complot français. Il est malheureusement par trop clair que le chauvinisme national entre dans ces tentatives pour plus que la simple recherche de la vérité.

2. Pour l'explication plus probable de cette attribution voir plus loin (p. 337).

3. Aucun des manuscrits que nous venons d'énumérer ne contient, à ce que je sache, de miniatures représentant saint Brendan. Le manuscrit 9225 de Bruxelles, un Légendier français du XIVe siècle, renferme (ff. 124 a-132 b) une version française de la *Navigatio*. Au f. 124 b se trouve une magnifique miniature divisée en deux parties : à gauche, saint Brendan avec ses moines ; à droite, le saint dans son bateau. Pour une petite reproduction voir Max Rooses, *L'Arte in Fiandra*, trad. ital., Bergamo, 1914, p. 36.

Il se conservait naguère un autre manuscrit de la *Navigatio* à MAIHINGEN dans la Oettingen-Wallersteinsche Bibliothek, I, 2. 8°. 10 (n° 2), S. xv. Cette collection précieuse fut dispersée à Munich en novembre 1933, et j'ignore en quelles mains est passé ce manuscrit.

Notre inventaire comprend 99 manuscrits. Sur quelques-uns (notamment ceux de Lisbonne, Madrid, Maihingen, Pommersfelden et Zwickau) nous voudrions avoir des renseignements qui nous manquent encore. D'autres ont été exclus faute d'information précise, comme le « Brandani Passionale » des manuscrits E. 26 et E. 75 de la Nikolaikirchbibliothek de Greifswald, et la copie de la Cathédrale de York[1] citée ainsi par Steinweg (*art. cit.*, p. 4), « York : Cath. Ebroicensis » (*sic* !). Quant aux manuscrits « Vaticana Patav. (*sic* !) 487 et Reg. Christ. 1301 » donnés par le même auteur (p. 5), ils ne contiennent pas la *Navigatio*. Steinweg a en outre compris dans sa liste (pp. 4-5) plusieurs manuscrits existant naguère dans des monastères français, qu'il aura trouvé dans Hardy (c'est-à-dire Montfaucon). Quelques-uns s'identifieront sans doute avec des manuscrits énumérés dans notre inventaire [2]. Le manuscrit de Nuremberg mentionné par Yule [3] d'une manière très vague, est sans doute le ms. Stadtbibliothek, cod. Solger. 34 in-fol., qui contient aux ff. 61-86 une copie d'une *version allemande* en prose de la *Navigatio*, qui porte la date de 1488 (voir Schröder, *éd. cit.*, p. xvii n.).

Assez nombreux sont les manuscrits (par exemple Göttingen, theol. 51, S. xv ; Lille, 450, ff. 51 b-53 b, S. xiv ; Londres, Arundel 330, S. xiv ; Paris, lat. 755, ff. 249 b-253 b, S. xiii ;

---

1. Le chapitre d'York possède, en effet, un manuscrit (16. K. 12) du poème anglo-normand sur Brendan (v. *Romania*, LV, 1929, p. 568).

2. Dans les anciens catalogues de bibliothèques monastiques réunis par G. Becker (*Catalogi Bibliothecarum Antiqui*, Bonn, 1885, pp. 115, 117) nous trouvons trois copies de la *Navigatio* signalées au XII^e^ siècle : à Saint-Pierre de Salzbourg, n° 260, à Durham, n° 291, et à Blaubeuern vers 1100 (n° 74, p. 174). Une autre copie était à Stavelot en 1105 (Th. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890, p. 287, n° 106). Suivant Douhet, *Dict. des légendes*, 1855, col. 277, il existait deux copies à Strasbourg et une à « Saint-Gallen en Angleterre ».

3. *Cathay and the way thither*, new. ed. by H. Cordier, t. II, 1913, pp. 51, 53.

Rome, Vallicellanus, vii, ff. 141 a-143 b, S. xiii/xiv) qui renferment de simples abrégés de notre texte ; et les grands compilateurs de légendes hagiographiques (Petrus de Natalibus, Jean de Tinmouth, Pierre Calo, Jean Gielmans, etc.) ne pouvaient guère manquer d'en insérer dans leurs compilations [1].

D'autres copies de la *Navigatio* latine viendront sans doute s'ajouter aux 99 retrouvées par nous. Tous les chercheurs connaissent, en effet, l'insuffisance de tant de catalogues de manuscrits, dans lesquels tout un volume est décrit comme « Vitae et Passiones Sanctorum », titre qui peut couvrir quelquefois plus de cent pièces diverses.

Notre liste indique une copie du x^e^ siècle (Londres Addit. 36736), et onze du xi^e^ (voir à Bruxelles, Gand, Milan, Montecassino, Munich, Paris, Saint-Omer, et Vienne). C'est sans doute sur ces anciens manuscrits que l'éditeur futur construira son texte critique. L'essai de classification tenté par Steinweg (*art. cit.*, pp. 7-48), basé sur l'examen de quelques copies seulement, était prématuré et insuffisant.

Le nom de l'auteur de la *Navigatio Sancti Brendani* [2] n'a pas été conservé par les manuscrits. Un, il est vrai, le n° 1393 de Rouen, porte dans son titre le nom de *Machutus*, c'est-à-dire saint Malo : *Vita sancti Brendani edita a discipulo eius Machuto.* Cette indication fantaisiste provient du fait que dans plusieurs manuscrits de la *Navigatio* (y compris le plus ancien texte imprimé par Jubinal, *éd. cit.*, pp. 5-6), saint Malo est mentionné comme disciple de Brendan et auteur d'*opera preclara.* Le passage, omis par la plupart des manuscrits et par l'édition de

1. Pour ces *epitomae* voir la *Bibliotheca Hagiographica Latina*, n^os^ 1446-1448b. L'abrégé du Vallicellanus fut imprimé par Moran (*op. cit.*, pp. 132-139). Le même texte est donné par le manuscrit lat. 755 de Paris, et il en existe une version provençale dans Paris, fr. 9759 (Wahlund, *op. cit.*, p. xxxiii).

2. La bibliographie de la légende brendanique est donnée par M. Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 406-420, 780). Il faut y ajouter : C. Fritzsche (dans *Romanische Forschungen*, t. III, 1887, pp. 352-353) ; A. Graf (*Miti etc.*, t. I, 1892, pp. 97-112, 172, 184-189) ; H. L. D. Ward (*op. cit.*, t. II, 1893, pp. 516-557) ; A. Potthast (*Bibliotheca Historica Medii Aevi*, 2^e^ Aufl., t. II, 1896, pp. 1221-1222) ; R. Thurneysen (in *Zeits. für celtische Philologie*, t. X, p. 408 sq.).

Schröder (p. 5, l. 27) [1], se lit ainsi dans les deux Cottoniani (Vesp. A. xiv et Vesp. B. x) du Musée Britannique : Igitur sanctus Brendanus de omni congregatione sua electis bis septem fratribus inter quos fuit preclarus ac deo dignus adolescens Macutus, qui a deo ab infancia est eruditus uel electus, et usque ad finem uite permansit in dei laudibus. Quod si quis uoluerit noscere, perlegat eius opera prima et nouissima que preclara habentur [2].

Selon Jubinal (*éd. cit.*, p. 5 n.) et Ward (*op. cit.*, t. II, p. 534) il s'agirait d'une manifeste interpolation. En effet, il n'est nullement impossible que le passage ait été introduit dans quelques manuscrits, même les plus anciens, de la *Navigatio*, en souvenir du fait que dans les deux plus anciennes *Vies* de saint Malo (attribuées à la deuxième moitié du IX^e^ siècle) ce dernier personnage est désigné comme disciple de Brendan [3].

Si l'auteur de la *Navigatio Brendani* reste inconnu, il faut avouer que nous ne sommes guère mieux renseignés en ce qui regarde la date précise ou même approximative de cette composition. Selon l'hypothèse largement accueillie du celtiste H. Zimmer [4], la *Navigatio* ne serait qu'une version latine remaniée faite au XI^e^ siècle — il précisait même, vers 1050 — d'un roman irlandais, l'*Imram Maelduin* ou *Voyage de Maelduin* [5]. Ce dernier texte, il est vrai, ne date lui-même que de ce siècle, mais Zimmer [6], jamais embarrassé dans la démonstra-

---

1. Il manque aussi au manuscrit de Montecassino (*Bibl. Cas.*, t. III, *Florilegium*, p. 412, col. 2).

2. Ward, *op. cit.*, t. II, pp. 531, 534. Les autres manuscrits londoniens, examinés par Ward (pp. 529, 532, 533, 535, 536) ne contiennent pas ce passage. Il manque aussi dans le Laurentianus 17, 35 (f. 71 a).

3. Voir Ward (*ibid.*, pp. 517-518), et Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 417-418).

4. *Zeits. für deutsches Alterthum*, t. XXXIII, 1889, pp. 129-220, et 257-338; *Nennius Vindicatus*, 1893, p. 241 n.

5. Voir Zimmer, *art. cit.*, p. 332. L'opinion de Zimmer fut acceptée par Ward (*op. cit.*, t. II, pp. 523, 524), qui prononce la *Navigatio* « little more than a monkish imitation of the Maelduin » ; voir aussi F. Novati, *Le origini*, Milano, 1926, pp. 22-23.

6. *Art. cit.*, pp. 147-148, et 289-292. Suivant Ward (*op. cit.*, t. II, p. 519) la *Navigatio* « *in its present form* is probably not much older than 1000 ».

tion de ses nombreuses théories, déclara l'*Imram* une recension tardive d'un original perdu du VIII^e^ siècle. Il fut objecté par F. Novati [1] que l'on possédait plusieurs manuscrits de la *Navigatio* remontant au XI^e^ siècle même, et qu'ils présentaient entre eux assez de divergences pour nous autoriser à croire que notre texte circulait déjà depuis longtemps entre les mains des copistes.

La découverte du manuscrit de Londres, sûrement du X^e^ siècle, donne le coup de grâce à la théorie de Zimmer. Il est beaucoup plus probable, comme l'avait soutenu d'ailleurs avant lui l'autre savant celtiste, Whitley Stokes [2], que le *Voyage de Maelduin* est lui-même dérivé de la *Navigatio* [3], le latin ayant, sauf en de rares exceptions, précédé la version en langue vulgaire.

De semblables considérations ont amené récemment M. Kenney [4] à reculer la date de l'origine de notre roman en plein IX^e^ siècle. Je ferai seulement remarquer que l'hagiographie fabuleuse latino-celtique, basée sur la transformation en « saints » chrétiens d'êtres surnaturels de la vieille mythologie folkloriste des celtes païens [5], s'est en grande partie créée au cours du

---

A ma connaissance aucun fait ne justifie cette hypothèse de l'existence d'une recension plus ancienne et aujourd'hui perdue, et du même avis semblerait être M. Kenney (*op. cit.*, t. I, p. 415).

1. *La « Navigatio Sancti Brendani » in antico veneziano*, 1892, pp. X-XI.

2. Dans *Revue celtique*, t. IX, 1888, p. 450; cfr. Ward, *op. cit.*, t. II, p. 522.

3. On pourrait, naturellement, aussi avancer que tous les deux dérivent de quelque autre source aujourd'hui perdue. Depuis longtemps (voir Baring-Gould, *Curious Myths of the Middle Ages*, First Series, 1867, p. 250 n.) l'on a cherché dans l'Orient (*Voyages de Sindbad*) l'origine du *Voyage* fabuleux de Brendan. Il y a quelques années cette thèse a été reprise avec grande insistance et copieuses citations de textes arabes par M. Asín Palacios (*La escatología musulmana en la « Divina Comedia »*, Madrid, 1919, pp. 265 sqq.). L'échafaudage oriental a été complètement démoli par M. Werner Mulertt (dans *Zeits. für rom. Phil.*, t. XLV, 1925, pp. 306-327).

4. *Op. cit.*, t. I, p. 410.

5. Le rôle important joué par les anciennes divinités solaires, marines, etc. dans la formation des légendes, souvent si fantastiques, des saints irlandais, a été admirablement mis en évidence par les remarquables recherches de feu Ch. Plummer (voir Kenney, *op. cit.*, t. I, p. 290).

VII^e siècle, et peut-être ne se trouve-t-il rien dans la *Navigatio*, composée sans doute en Irlande et par un irlandais, qui nous empêcherait de la croire elle aussi de cette époque-là [1]. Elle aurait été ainsi du nombre des textes hiberno-latins apportés sur le continent par des ecclésiastiques irlandais fuyant devant les envahisseurs nordiques qui dévastèrent l'Irlande au neuvième siècle, et en grande partie ruinèrent la vieille culture monastique qui pendant plusieurs siècles avait fleuri dans l'île.

C'est, en effet, à partir du IX^e siècle que le nom de Brendan commence à figurer dans des documents liturgiques écrits sur le continent. Aux exemples recueillis par dom Gougaud [2] nous ajouterons le *Hymnus sancti Brendani confessoris* en 16 vers, commençant « Iam Brendani sanctos mores/Canant fratres et sorores », imprimé d'abord par E. Dümmler [3], et plus récemment par G. M. Dreves [4], d'après un manuscrit de la Cathédrale d'Ivrea, cod. 85 (30), le *Psalterium Warmundi*. Ce dernier était évêque d'Ivrea vers 1001. Les vers sur Brendan et sur les trois autres irlandais, Brigide, Kilian et Patrice [5], se trouvent sur les ff. 17 et 21-23 du manuscrit, transcrits d'une main du XI^e siècle. Dreves [6] les crut l'œuvre de l'hymnographe Wido (Guido) d'Ivrea, qui vivait à cette époque.

Encore du XI^e siècle serait la curieuse invocation à saint Brendan que nous transcrivons du manuscrit Sanctae Crucis plut. XVII, dext., cod. 12 de la Laurentienne. C'est un petit in-4 de 165 feuillets non numérotés, tout écrit d'une belle main claire et ronde du XI^e siècle [7]. Le volume, qui contient

---

1. Le récit des voyages de Brendan qui se lit dans les deux anciennes *Vies* de saint Malo, réputées de la deuxième moitié du neuvième siècle, proviendrait ainsi de la *Navigatio* (voir Kenney, *ibid.*, pp. 410, 417-418).

2. *Les saints irlandais hors d'Irlande*, Louvain, 1936, pp. 9, 189, 190, 191.

3. Dans *Zeits. für deutsches Alterthum*, t. XIV, 1869, pp. 255-259.

4. Dans *Analecta Hymnica Medii Aevi*, t. XLVIII, 1905, p. 89. Description du manuscrit, p. 88.

5. Ces pièces ne sont pas mentionnées dans le grand répertoire de M. Kenney. Les vers sur Brigide, Kilian, et Patrice sont aux pp. 90-91 de la publication de Dreves.

6. *Ibid.*, p. 88.

7. Bandini (*Catalogus, etc.*, t. IV, 1777, cols. 527-528), qui a donné une bonne description du manuscrit, le dit du X^e siècle.

des œuvres d'Augustin et d'Ambroise, fut transporté à la Laurentienne en 1766. Au verso du feuillet de garde au commencement on lit d'une main du XV^e^ siècle « Conuentus Sancte Crucis de Florentia ordinis minorum n° 189 ». Le scribe en terminant le *De Sacramentis* d'Ambroise avait laissé les deux tiers de la dernière page (f. 165 b) en blanc, mais une autre main que je crois aussi du XI^e^ siècle a ajouté six lignes, aujourd'hui en partie effacées et difficilement lisibles [1] :

deus qui beato brandano confessori tuo mirabili potentia expellendi uenenum gratiam contulisti da famulis tuis in t[e] credentibus ut quicquid morsu uipereo uel mortifero preoc[cu] patum fuerit per hec sanctisima (*sic*) nomina heli.eloi. caru. ca [*trois ou quatre lettres illisibles*] et hoc tetragramaton. [2] meritis ac precibus beati Brandani liberari ualeat.

Il faudrait ici probablement lire : *caru. caruce* — mots, d'ailleurs, que je ne saurais nullement expliquer — car, dans un traité anonyme du XII^e^ siècle, *De aegritudinum curatione*, de l'École de Salerne [3], nous trouvons l'instruction suivante : « Cum tibi nuntiatum fuerit aliquem morsum esse a serpente..... dic : *cara, caruce, senael, emmanuel, paraclitus* » *etc.*, et dans une autre formule, aussi d'origine italienne (Rome, Bibl. Angelica, cod. lat. 15, f. 162 a, saec. XV), contre les morsures des serpents, on lit : « Dic : *Cato* [4], *caruce, sanum reduce, reduce sanum, emanuel, paraclitus* » etc.

Dans son *Breviarium* (III, 18) Arnaud de Villeneuve [5], mort

1. Nous mettons entre crochets les lettres illisibles ou enlevées par des vers. A la suite des six lignes ici reproduites, l'on distingue dans la marge inférieure les traces d'encore six lignes mais d'une écriture plus récente. Je n'en ai pu déchiffrer qu'un seul mot : *curandum*.

2. Sur le *Tetragrammaton* ou nom quadrilatère de Dieu chez les hébreux voir Forcellini, éd. De Vit (s. v.) ; Isidore de Séville, *Etymol.* XIX, 21, 7 ; et la *Jewish Encyclopedia*, t. IX, 1905, pp. 160-165 ; t. XII, 1906, pp. 118-120. Dom Pitra (*Spicilegium Solesmense*, t. III, 1855, pp. 449-450) a imprimé une poésie rhythmique sur les noms de Dieu avec de nombreux mots grecs et hébreux corrompus ; cf. aussi *Carmina Burana*, XXX, ed. Schmeller, p. 36

3. Dans S. De Renzi, *Collectio Salernitana*, t. II, Napoli, 1853, p. 382 lignes 11-15.

4. Le nom de Caton ici ne s'explique guère facilement, voir Franz, *Di kirch. Benedikt.*, t. II, pp. 174-175 ; serait-ce une erreur pour *caro, caru* ?

5. *Opera*, Basiliae, 1585, p. 1357.

vers 1312, raconte qu'un certain *Magister H.*, *Anglicus* pour guérir une personne mordue par un serpent, entre autres pratiques magiques répéta trois fois cette prière : « Deus, qui beato Brandino confessori tuo mirabili potentia virtutem expellendi venenum tribuisti, da servis tuis credentibus ut quisquis morsu viperae occupatus fuerit meritis et precibus beati Brandini valeat liberari ». C'est notre texte avec l'omission des noms magiques.

Le nom de saint Brendan figure aussi dans la formule *Ad faciendum iudicium cum psalterio*, publiée par Franz [1], qui est du XII[e] siècle.

On peut croire que l'introduction du nom de Brendan dans les formules citées provienne de la diffusion d'un texte à couleur nettement superstitieuse, cette *Oratio Sancti Brendani*, qui tire son origine de la *Navigatio* et à laquelle nous consacrerons quelques pages.

Au douzième siècle s'ouvre la série des versions en langues vulgaires [2] avec l'important poème anglo-normand, composé

---

1. Adolph Franz, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, t. II, Freiburg i. Br., 1909, pp. 363 n. et 391. Je n'ai pas d'information sur la prière à saint Brendan contenue dans le manuscrit 238, f. 3 b, saec. XII, de la Bibliothèque de la Ville d'Angers.

2. Pour les versions françaises et le poème anglo-normand voir Ward (*op. cit.*, t. II, pp. 541-550) et Paul Meyer (dans *Hist. litt. de la France*, t. XXXIII, 1906, pp. 341-342, 387, 403, 408, 417, 422, 438). Sur l'épisode poétique inséré dans l'*Image du Monde* voir *Romania*, t. LIV, 1928, pp. 538-540, et sur la version anglo-normande *Romania*, t. LV, 1929, pp. 568-571. Nous avons signalé jadis (*Revue des Bibliothèques*, t. XXX, 1921, pp. 132-133) une copie inconnue de la *Vie* en prose imprimée par Wahlund (*op. cit.*, pp. 103-197). Sur les versions irlandaises voir Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 413-414) et Grosjean (*Anal. Boll.*, t. XLVIII, 1930, pp. 101, 121 ; LV, p. 96) ; et sur celles en moyen-anglais Ward (*op. cit.*, t. II, pp. 551-557), et J. E. Wells (*Manual of the writings in Middle English*, 1916-1935, pp. 806-807, 1011, 1115, 1214, 1500). La version provençale en prose fut publiée par C. Wahlund (dans *Festgabe für Wendelin Foerster*, Halle, 1902, pp. 175-198). Des éditions de textes en allemand, hollandais et flamand sont citées par M. Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 406-407), et voir surtout pour les versions et imitations en langues vulgaires l'excellente note d'Arturo Graf (*Miti, leggende e superstizioni del medio evo*, Torino, t. I, 1892, pp. 184-185). Pour un fragment d'une version en vieux norvégien voir Wahlund (*Die altfranz. Prosaübersetzung*, pp. XLIV-XLVIII).

vers 1121, qui a eu la chance rare sinon unique d'avoir été remis en latin deux fois, d'abord en prose et plus tard en vers rythmiques [1], et ces deux rétro-versions ont été imprimées [2].

Une centaine de copies manuscrites, des emprunts [3] directs ou indirects, des abrégés et de nombreuses versions en langues vulgaires témoignent clairement du succès remarquable réalisé par le roman d'aventures, inspiré de la mythologie celtique païenne, dont un anonyme, peut-être du VII^e siècle, et non dépourvu d'habileté littéraire, affubla la personne d'un moine occidental, dont le nom sans doute ne serait autrement jamais sorti de la sphère de l'hagiographie locale.

Mise en avant et acceptée par l'Église comme la biographie authentique d'un « saint » Brendan, cette production devait à la longue, de par sa nature fantastique même, provoquer une réaction. Au commencement du XIII^e siècle, un poète inconnu,

---

1. Graf (*op. cit.*, t. I, p. 185) fait mention d'un texte latin en vers imprimé par Leyser dans les *Altdeutsche Blätter*, t. II, p. 273. Nous ne sommes pas parvenu à voir cette publication excessivement rare.

2. Celle en prose par Plummer (voir ci-dessus p. 333, la notice du manuscrit E. Musaeo III d'Oxford), et celle en vers par Moran (*op. cit.*, pp. 45-84), et par Ernst Martin (dans *Zeits. für deutsches Alterthum*, t. XVI, 1873, pp. 289-322), qui avait déjà reconnu qu'il s'agissait d'une traduction de la *Vie* anglo-normande (voir aussi *Romania*, t. II, 1873, p. 148 ; Ward, *op. cit.*, t. II, pp. 539-540, et Kenney, *op. cit.*, t. I, p. 416).

3. Voir par exemple Guiot de Provins, *Œuvres*, éd. Orr, 1915, p. XXXIII ; Innocent III, *De Contemptu Mundi*, et Fra Giacomino da Verona, *De Babilonia* (cités par N. Zingarelli, *La Vita, i Tempi e le Opere di Dante*, 1931, t. II, pp. 828, 835) ; et pour les *Vies* de saint Malo voir Graf, *op. cit.*, I, pp. 110-112, Kenney, *op. cit.*, pp. 410, 412, 417-418, et ci-dessus, p. 337 ; pour Raoul Glaber voir Kenney, *ibid.*, p. 418. Les passages du *Roman du Renard* et du *Wartburgkrieg* sont cités par Schröder (*éd. cit.*, pp. VI-IX). Pour les emprunts de frère Philippe de Slane voir Graf, *ibid.*, p. 110 et Wahlund (*ibid.*, pp. XVIII, 230 n., et *Festgabe etc.*, pp. 176, 198). De nombreuses autres réminiscences de la *Navigatio* sont citées par Graf (*ibid.*, pp. 110, 184, 188-189) et par Gougaud (dans *Mélanges offerts à J. Loth*, Rennes, 1927, pp. 71-72). Plusieurs chroniqueurs fixent même la date du commencement du voyage dans l'an 561 (Graf, *ibid.*, p. 184). Un manuscrit de Dresde, F. 61^a, f. 216 b, écrit en 1415, contient un *Sermo de S. Brandano* sur lequel je ne possède pas de renseignements. Un souvenir des voyages de Brendan se retrouve dans le poème de *Lohengrin* (Graf, *ibid.*, p. 110).

probablement anglais, composa 52 vers rhythmiques latins qui traitent d'absurdités indignes de croyance et d'hérésies même les aventures racontées dans la *Navigatio*, et vers 1281-1283 un autre poète latin, le Saxon Nicolaus de Bibera, faisant allusion à des moines écossais ivrognes d'Erfurt, consacra une vingtaine de vers fort spirituels — et assez peu orthodoxes croyons-nous — à la parenté de saint Brendan avec le bon Dieu [1]. Au même siècle le savant dominicain, Vincent de Beauvais, refusa de raconter l'histoire du voyage de saint Brendan dans sa compilation encyclopédique [2] à cause des absurdités apocryphes qu'elle contenait : « Huius autem peregrinationis historiam propter apocrifa quedam deliramenta, que in ea videntur contineri, penitus ab opere isto resecavi ».

Quatre siècles plus tard les Bollandistes [3] hésitèrent à imprimer la *Navigatio* dans leur recueil d'*Acta Sanctorum* en alléguant la même excuse de Vincent — et pourtant en matière de fables et de folies extravagantes les soixante-quinze in-folio des savants jésuites ne le cédent guère à aucune autre publication ! C'est ainsi que la première édition du texte complet [4]

---

1. Pour le premier de ces poèmes voir ci-dessus p. 334. Une reproduction partielle se trouve dans notre article dans *Hermathena*, t. XXIV, 1935, p. 164. Dans le même article (p. 165) l'on trouvera en entier les vers de Nicolaus de Bibera.

2. *Speculum historiale*, XXII, cap. 81 ; voir Graf (*op. cit.*, t. I, pp. 110, 188), et R. Valentini (dans *Didaskaleion : studi filologici di letteratura cristiana antica*, t. IV, Torino, 1915, p. 136). C'est peut-être pour la même raison que Jacques de Varazze ne l'a point accueillie dans la *Légende Dorée*. On trouvait, d'ailleurs, des éléments nettement hétérodoxes dans la *Navigatio* (voir Gougaud, *Les saints irlandais hors d'Irlande*, 1936, pp. 8, 10).

3. *Acta Sanctorum*, Maii to. III, 1680, p. 602 E.

4. Des abrégés latins (Jean de Tinmouth, Petrus de Natalibus) avaient été imprimés depuis des siècles (voir *Bibliotheca Hagiographica Latina*, nos 1446-1448 ; Ward, *op. cit.*, t. II, pp. 537-538 ; Kenney, *op. cit.*, t. I, p. 413). L'abrégé anglais de Caxton parut à Westminster en 1483. En allemand un *Volksbuch von sand Brandon* fut imprimé au moins une quinzaine de fois entre 1476 et 1521 (voir Schröder, *éd. cit.*, pp. XVI-XVIII ; W. Meyer, *Die Überlieferung der deutschen Brandanlegende : I. Der Prosatext*, Dissertation, Göttingen, 1918 ; *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, t. IV, Leipzig, 1930, cols. 608-611).

latin ne parut qu'en 1836 par les soins d'Achille Jubinal [1]. Le succès en fut remarquable. F. A. Ozanam [2] signala « le Voyage de saint Brendan, cette odyssée monacale qui charma plus d'une fois la solitude des cloîtres en y transportant les tableaux d'une vie errante et libre sur les mers », et il y vit une des sources de la *Divine Comédie* [3]. De même Ernest Renan [4], lequel, surpassant les éloges d'Ozanam, déclara la *Navigatio* « une des plus étonnantes créations de l'esprit humain et l'expression la plus complète peut-être de l'idéal celtique ». Peu après, en 1860, le poète anglais, Matthew Arnold, fit paraître [5] sa belle poésie, *Saint Brandan*, devenue classique, dans laquelle il célébra spécialement l'épisode de la mitigation de la peine de Judas, thème que l'on retrouve dans de nombreux textes à partir de la *Visio Pauli* [6].

Les paroles d'Ozanam, et plus encore celles de Renan, nous semblent singulièrement exagérées [7], car il nous faudra admettre que grande partie de ce qu'ils mettaient sur le compte de l' « imagination celtique » provient d'œuvres telles que

---

1. *La légende latine de saint Brandaines*, Paris, 1836, pp. 1-53. Ce livre fut tiré à un très petit nombre d'exemplaires et ne se rencontre aujourd'hui que fort rarement.

2. *Des sources poétiques de la Divine Comédie* dans *Œuvres Complètes*, 2e édit., t. V, 1859, pp. 373-374.

3. Plusieurs écrivains ont émis la même hypothèse (voir E. Coli, *Il paradiso terrestre dantesco*, Firenze, 1897, pp. 152-156; Alessandro D'Ancona, *Scritti danteschi*, Firenze, 1912, pp. 45-50). Que Dante, comme probablement aussi l'auteur du roman d'Ugone d'Alvernia, ait connu un texte aussi répandu que la *Navigatio*, nous semble évident (voir Graf, *op. cit.*, t. II, 1893, pp. 82-83, 116-117), mais, comme le fait remarquer N. Zingarelli (*La Vita, i tempi e le opere di Dante*, t. II, 1931, pp. 820-822, 841), rien ne démontre qu'il en ait fait un usage quelconque.

4. *La poésie des races celtiques* dans *Essais de morale et de critique*, Paris, 1859, p. 446.

5. Dans *Fraser's Magazine*, July 1860, t. LXII, p. 133.

6. Voir sur ce thème Graf (*op. cit.*, t. I, pp. 107, 253-254, 266), et Gougaud (*loc. cit.*, pp. 65-72).

7. M. Kenney (*op. cit.*, t. I, p. 415), qui ne paraît pas avoir connu les écrits d'Ozanam et de Renan, émet sur la *Navigatio* des vues à peu près identiques aux leurs.

l'*Énéide*, le *Roman d'Alexandre* de Julius Valerius, le *Physiologus*, les *Vitae Patrum*, les *Dialogues* de saint Grégoire, le *Voyage* des trois compagnons de saint Macaire de Rome [1], et d'autres textes analogues.

Mais sûrement l'aspect le plus singulier de la popularité conquise par la *Navigatio Sancti Brendani* se trouve dans le fait que depuis le moyen âge et même jusqu'à l'année 1721, nous voyons des géographes et des cartographes prendre au sérieux l'existence de l'isle fortunée de saint Brendan et en rechercher solennellement l'emplacement dans l'océan [2]. De nos jours même quelques écrivains-géographes [3], ignorants des méthodes de la critique historique et philologique appliquée aux anciens textes, ou séduits par le mirage d'une découverte pré-colombienne du Nouveau Continent, n'ont pas hésité à tirer de ce fatras enfantin de légendes pittoresques les preuves de la découverte par saint Brendan et ses compagnons de l'Amérique, de l'Islande ou de l'Atlantide [4].

(*A suivre.*) Mario Esposito.

---

1. Arturo Graf (*op. cit.*, t. I, pp. 251, 266) fait observer que les démons-oiseaux rencontrés par saint Brendan et par Ugone d'Alvernia, et qui se reposent le dimanche, figurent déjà dans ce roman du Macaire mythique, assez répandu dans sa version latine.

2. Voir Graf (*op. cit.*, t. I, pp. 108-109).

3. M. Kenney (*op. cit.*, t. I, pp. 407-408) en donne une liste à laquelle il faudrait ajouter A. von Humboldt (*Examen critique de l'histoire de la géographie, etc.*, t. II, 1837, pp. 160-170), qui vit bien que l'histoire de la géographie n'avait rien à apprendre de la *Navigatio*; et W. H. Babcock (*Legendary Islands of the Atlantic*, New York, 1922).

4. S. Baring-Gould (*op. cit.*, p. 250 n.) traita le *Voyage* comme entièrement fabuleux. C. R. Beazley (*The Dawn of modern geography*, t. I, 1897, pp. 230-239) tout en montrant que la *Navigatio* n'a aucune valeur comme document historique, admet qu'un moine Brendan ait pu avoir fait quelques courses aux Hébrides ou même jusqu'aux Féroë, mais que penser à l'Amérique, à l'Islande, ou au Gröenland est pure fantaisie. De même Gougaud (*Les chrétientés celtiques*, 1911, pp. 137-138 ; *Christianity, etc.*, 1932, pp. 132-133). C'est le poète Arturo Graf et non pas le philologue et critique, qui écrivit (*op. cit.*, t. I, p. 107) : « Il monte ignivomo di San Brandano è certamente l'Hecla » !

NE SONNER MOT, NE TINTER MOT ET L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DU SUBSTANTIF *MOT*

1. — Étymologie de mot.

L'étymologie du substantif *mot* a été longtemps discutée par les savants. Au XVIII[e] siècle, Ménage voyait dans *mot* le latin muttum, tandis que d'autres proposaient motus[1]. A travers modus[2], μῦθος[3] et l'énigmatique muctum[4], on est revenu sur l'explication muttum de Ménage, reprise par Diez[5] et admise par Meyer-Lübke[6], Gamillscheg[7] et Bloch-Wartburg[8]. L'it. *motto* trahit par son *o* ouvert et esp. *mote* par la terminaison *-e* son caractère de mot d'emprunt[9].

Le latin muttum appartenait à la langue populaire et familière, et c'est pourquoi on n'en connaît qu'un très petit nombre d'exemples. Dans les riches matériaux du *Thesaurus Linguæ Latinæ* se trouvent réunis trois exemples de muttum[10] :

1. Voir le *Dictionnaire de Trévoux*, art. *mot*.

2. Dans l'expression *ne savoir mot*, Chabaneau, *Revue des langues rom.*, 1876, p. 356, 1877, p. 297, étymologie critiquée à juste titre par Paul Meyer, *Romania*, V, 500, VII, 342.

3. L. Havet, *Mémoires de la Société de ling. de Paris*, VI (1889), 240-45.

4. W. Foerster, *Zeitschrift für rom. Phil.*, III, 517.

5. *Etymol. Wörterbuch der rom. Sprachen*, art. *motto*.

6. *Rom. etymol. Wörterbuch*, art. 5795.

7. *Etymol. Wörterbuch der franz. Sprache*.

8. *Dictionnaire étymologique de la langue française*.

9. Voir Gröber, *Archiv für lateinische Lexikographie*, IV, 127, V, 136. Sur le vocalisme de fr. *mot*, voir E. Bourciez, *Phonétique française*, § 67, Rem. II, Schwan-Behrens, *Gram. des Altfranz.*, § 66 Anm., G. Paris, *Romania*, X, 58-59.

10. D'après une communication de mon collègue M. Samuel Cavallin, que je remercie sincèrement.

Proverbialiter dicimus *muttum* nullum emiseris, id est verbum (*Scholia in Persium*, I, 119 de l'édition Jahn). Decem iam, nisi fallor, epistulas plenas tam officii quam precum misi, cum tu ne *muttum* quidem facere dignaris (*Hieronymi epist.*, 12,3). Nullus omnino reverentia divinitatis aut sermonem movebatur aut *muttum* (*Vitæ patr. Iurensium*, *Monumenta Germaniæ Historica, Script. rer. Merov.*, III, p. 155, 9).

Le *Corpus Glossariorum Latinorum* offre muttum au sens de γρύ (II, 132,2), et Du Cange présente d'autres exemples du mot, provenant tous de la Gaule : unum facere *mutum* (Epistola Ludovici II. Imp. ad Basilium, Maced. Imp. Constantinop. [1]) ; aliquid *mutum* respondere (*Vita Sancti Odonis* [2]) ; nec *muttum* quidem facere (Guibertus [3]) ; nec *muttum* tibi dixi (Amalarius in Epist. ad Guntardum) [4].

2. — *Ne dire mot.*

Il saute aux yeux que *nec muttum dicere* du dernier exemple est la même expression que *ne dire mot*, fréquente en ancien français et vivante encore dans la langue moderne :

Durement ra feru Edron
Par mi l'escu rei Telamon,
Qu'onques l'aubers ne l'a guari
Qu'outre n'en past l'espié forbi,

---

1. Se rapportant à Louis II (822-75), empereur, petit-fils de Louis le Débonnaire. Basile le Macédonien, né en 813, était empereur 867-86. Voir le *Grand dict. universel du XIXe siècle.*

2. *Vita Sancti Odonis, Abbatis Cluniacensis* (mort en 942), *scripta a Johanne monacho ejus discipulo, Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* de Lucas d'Achery et Joannes Mabillon, tome VII (Venetiis, 1733 sigs), p. 165 (non pas 167, comme dit Du Cange).

3. Guibert, bénédictin, abbé de Nostre Dame de Nogent, né à Clermont (Oise) en 1053, mort en 1124, voir Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources hist. du moyen âge.*

4. Amalaire, élève d'Alcuin après 782, nommé au siège de Trèves en 811, mort peu après 850 ; voir Fernand Cabrol, *Dict. d'archéologie chrét. et de liturgie*, I (Paris, 1907), art. *Amalaire.*

Si que del cors li sans l'en ist
A si grant fais que *mot ne dist*,
Roman de Troie, v. 9016, éd. L. Constans (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, p. 190).

Ainz qu'Erec li eüst *dit mot*,
Li vavassors salué l'ot,
Chrétien de Troyes, *Erec*, v. 385 (écrit d'après Foerster vers 1150).

Mout parolent li doze a eles ;
Mes Alixandres *mot ne dist*,
Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 1375 (écrit d'après Foerster vers 1164).

Si m'esgarda et *mot ne dist*,
Ne plus qu'une beste feïst,
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 323 (écrit d'après Foerster entre 1164-73).

Sel salua si come il sot.
Li rois pansa et *ne dist mot*,
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 924 (écrit 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

Et la dameisele atandoit
Qu'il l'areisnast de que que soit,
Tant qu'ele vit tres bien et sot
Que il *ne* li *diroit* ja *mot*,
S'ele ne l'areisnoit avant,
ib., v. 1880.

Nus ne li œvre *ne dit mot* (: *ot* < habuit),
ib., v. 3375.

Ne pur murir *mot ne dirrunt*,
Marie de France, *Fables*, éd. H. Suchier, XXXIII, 14 (fin du XII^e^ s., *ib.*, p. CXVIII).

Bien l'aparcheu, *mot n'en dist*,
Wace, *Rou*, éd. Fr. Pluquet, v. 7045 (fin du XII^e^ s.).

Onques de ce que je i quis
N'i *out mot dit*, ce vous plevis,
Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 354 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. LXIV).

En grant piece *ne* pot *mot dire*,
Galeran, éd. L. Foulet, v. 1377 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

Celle l'esgarde et *mot n'a dit*,
ib., v. 7361.
Ne se *dient mot*, ainz se taisent,
ib., v. 7621.
Tout otreie qui *mot ne dit*,
Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 12984 (entre 1275-80, voir *ib.*, I, p. 19).
Por demoustrer ton desirer
puez *sanz mot dire* souspirer :
lors notera en sa pensee
que elle est bien de toi amee,
La clef d'amors, éd. A. Doutrepont, v. 1190 (fin du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. XLVIII).
Li chevaliers mout longuement
l'a regardé *sanz dire mot* (: *ot* < habuit),
Chevalier au barisel, éd. Schultz-Gora[4], v. 793 (du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. 82).
Ele ot si très grant joie, pour verté le vous di,
Qu'à poine pot *mot dire*, tant li cuers li failli,
Berte aus grans piés, éd. P. Paris, str. CXXVII (du XIII^e^ s., *ib.*, p. XLII).

Des exemples provençaux sont donnés par Raynouard et par Levy dans son *Supplementwörterbuch*.

3. — *Ne sonner mot.*

Ce qui est étonnant, c'est que *ne dire mot* soit beaucoup moins usuel en ancien français que l'expression synonyme *ne sonner mot*. Pendant le moyen âge cette expression était si fréquente que les grands ouvrages littéraires sont rares où l'on n'en rencontre un ou plusieurs exemples :

De multes vises l'apeled ;
Jesus li bons *mot no* l *sored*,
La Passion du Christ, v. 214.
« Tais, Oliver », li quens Rollant respunt ;
« Mis parrastre est, ne voeill que *mot* en *suns* »,
Chanson de Roland, v. 1027.

A un jur, avint que Jonathas le fiz Saül dist à un de ces esquiers : Vien, si'n irrum en l'ost des Philistiens. Mais à sun père *n*'en *sunad mot*, *Les quatre livres des rois*, éd. Le Roux de Lincy, Paris, 1841, p. 45 (première moitié du XII^e^ s., *ib.*, p. LVI).

La Magdeleine queiement, a celé,
Vint soz la table, que *n*'osa *mot soner*,
Couronnement de Louis, éd. Langlois, v. 750 (commencement du XII^e^ s.).

De rien nule ne l'areisone,
Ne Erec *ne* li *sona mot* (: *pot* < potuit),
Chrétien de Troyes, *Erec*, v. 5011 (écrit d'après Foerster vers 1150).

De c'est gabez et deceüz,
Que de rien ne les areisone ;
Ne nus de çaus *mot ne* li *sone*,
Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 1872 (écrit d'après Foerster vers 1164).

Antenor, qui *mot ne* li *sone*
Ne de neient ne l'areisone,
Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 3293 (écrit entre 1155-60, *ib.*, VI, p. 190).

Senz plus dire, *senz mot soner*,
Les est alez toz encontrer,
ib., v. 8582.

Si grant duel a que *mot ne sone*,
ib., v. 15507.

Rien *ne* li ose *mot soner*,
ib., v. 18409.

D'une grant piece *mot ne sone*,
ib., v. 19564.

Ne respont rien ne *mot ne sone*,
ib., v. 25883.

Puis li a dit qu'il taise bien
Ço qu'il vueut faire, *n*'en *sont mot*,
ib., v. 29007.

Tres que Ysolt la novele ot,
De dolur *ne* puet *suner mot*,
Thomas, *Roman de Tristan*, éd. Bédier, v. 3072 (écrit entre 1155-70, voir *ib.*, II, 55).

Sa requeste mult bel cumenca a mustrer;
Mes *n*'i volt *mot* de lei ne de decré *soner*,

Vie de saint Thomas le Martyr, éd. Walberg, v. 620 (écrit entre 1172-4, voir *ib.*, p. XXV).

Li reis dit que d'iço *n*'i out ainc *mot soné*,

ib., v. 3830.

Il s'alerent seer, *n*'i voldrent *mot suner*,

ib., v. 4548.

Le fist Deus si en pes gesir,
Ke il ne pout del liu lever
Ne mot dire *ne mot soner*
Desqu'al demain, qu'il fu cler jour,

Vie seint Edmund le rei, éd. Kjellman, v. 3168 (vers 1170, voir *ib.*, p. CXXXI).

Li rois panse et *mot ne* li *sone*,

Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 926 (écrit 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

Bien sout dunt ceo li vint, mais nul *mot n*'en *suna*,

Wace, *Rou*, éd. H. Andresen, v. 2719 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. XCV).

Jeo sai tresbien a escïent
que ma buche vuels estuper
que jeo *ne* puisse *mot suner*,

Marie de France, *Fables*, éd. H. Suchier, XX, 16 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. CXVIII).

Puis afiez la vostre fei
que ja mes *mot n*'en *sunerez*,

ib., XLV, 47.

Aymeris l'ot, *ne* deigna *mot soner*,

Mort Aymeri de Narbonne, éd. J. Couraye du Parc, v. 2329 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. XXII).

Qant je serai en autre terre,
S'oi chevalier parler de guerre,
Ge *n*'en oserai *mot soner*,

Béroul, *Roman de Tristan*, éd. E. Muret, v. 247 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. LXIV).

Li rois l'escoute, *mot ne sone*,
ib., v. 3126.

Il les reçoit, que *mot ne sons*,
ib., v. 3638.

Escoute Tristran, *mot ne sonne*,
ib., v. 3649.

Que onques cuer ne hardement
N'eüs de li araisoner,
Ainz as esté *senz mot soner*
Lez li, con fos e entrepris,
Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 2368 (écrit entre 1225-40, voir *ib.*, I, p. 2).

La puciele *mot ne sonna*,
Ains souspire, puis se repasme,
Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 1148 (écrit entre 1227-9, voir *ib.*, p. LXXIII).

Lors se taisent Grifon, que *moz n'*i fu *sonez*,
Florence de Rome, éd. Wallensköld, II, 97 (du premier quart du XIII^e^ s., voir *ib.*, I, p. 102).

Seignor, or festes paix, n'i ait cel que *mot son*,
ib., v. 6216.

E cist *mot ne sune*, mes les ad encliné,
Vie de seint Auban, éd. Rob. Atkinson, London, 1876, v. 758 (écrit entre 1236-50, voir *ib.*, p. VIII).

Quant esgardés les ot grant pose
Sauf çou que *mot ne* lor *sona*,
Vers la pucele se torna,
Brian Woledge, *L'atre périlleux*, p. 113, v. 163 (vers le milieu du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. 63).

Nus *n'*i oserait *mot soner*,
Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 7895 (entre 1275-80, voir *ib.*, I, p. 19).

Ainsinc la vieille a sarmoné.
Bel Acueil, qui *mot n'a soné*,
Mout volentiers tout escouta,
ib., v. 14548.

Nen peut maint homme par donner
Faire muet *sanz mot souner*,

Clef d'amors, éd. A. Doutrepont, v. 3120 (écrit vers 1280, voir *ib.*, p. XLVIII).

Tant redoutoient la fourssenerie Fredegonde que nus *n'*osoit *mot sonner*, *Chroniques de Saint-Denis*, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, III, 220 (traduction faite en 1274, voir *ib.*, p. 147).

Li premerains d'aus a parlé,
Nus des autres *n'a mot sonné*,

Purgatoire de saint Patrice, éd. M. Mörner, v. 388 (fin du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. XXVII).

Ki molt ad et rien ne doune
Pur demaunder *mot ne soune*,

Nicole Bozon, *Proverbes de bon enseignement*, éd. A. Chr. Thorn, 22, 2 (fin du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. XIV).

Vers Noble s'adrecerent, pres le poi de Jeroine,
Tasans et enbruncez, qe nuz *mot non* i *soine*,

Entree d'Espagne, éd. A. Thomas, v. 9061 (du commencement du XIV^e^ s., voir *ib.*, I, p. LXVI).

Laissez baude buissonner,
Le vieil briquet se repose,
Desormais travailler n'ose,
Abayer, *ne mot sonner*,

Charles d'Orléans (1391-1465), *Poésies*, éd. P. Champion, II, p. 519, *Classiques fr. du moyen âge*, 56).

Sa mere, toute enragée, forcenée et tant marrie qu'on ne pourroit plus, la voyant ainsi deshonorée, si prend a la tanser, et tant d'injures luy va dire que la pacience qu'elle eut de tout escouter, *sans mot sonner* ne rien luy contredire, estoit assez suffisante d'estaindre le crime qu'elle avoit commis par soy laisser engrosser du picard, *Cent Nouvelles Nouvelles*, nouv. 8 (composées entre 1456-61, voir éd. P. Champion, p. LVIII).

Des exemples provençaux sont donnés par Raynouard (4, p. 276), et par Levy, *Supplementwörterbuch*, art. *mot* et *sonar*. En voici d'autres :

Mais lo reis non a soin que *mot* li *sun*
Fors que tant li demande : « com aves nun ? »
Girart de Rossillon, dans C. Appel, *Prov. Chrestomathie*, p. 4, v. 197 (du XII^e s.).

Guillems vai pensant, e bel les,
Car negus hom *mot no* li *sona*,
Flamenca, v. 1878 (du milieu du XIII^e s. [1]).

Mas sertas *no* li *avem mot sonat*,
Mystères provençaux du quinzième siècle, éd. A. Jeanroy et H. Teulié, v. 4939.

Aras Adam ni Eva *no sono mot*,
ib., p. 9.

Il est surprenant de voir le verbe *sonner* fonctionner comme synonyme de *dire* dans l'expression *ne sonner mot*, emploi exceptionnel qui donne à réfléchir. Comme d'après Forcellini le latin classique employait sonare au sens de « dicere, canere, verbis celebrare, praedicare » seulement dans la poésie, on n'en peut pas voir la continuation directe dans *ne sonner mot*, car muttum appartenait à la langue familière. L'expression *ne sonner mot* est une formation autochtone, qui a appartenu d'abord à un langage technique, d'où elle a pénétré dans la langue commune [2]. *Ne sonner mot*, qui, envisagé du point de vue de la langue courante, paraît vide de sens, offre un sens parfait dans la langue cynégétique. Muttum en est venu de bonne heure à exprimer les sons produits par les chasseurs en cornant les fanfares de chasse sur le cor ou la trompe. On trouve de nombreux exemples de cet emploi de *mot* dans le chap. 26 de mon édition de *Modus*, dans le *Trésor de vénerie* de Har-

1. Voir Ch. Grimm, *Étude sur le Roman de Flamenca*, Paris, 1930, p. 85.

2. Les quelques cas de *sonner* « dire, parler » en ancien français ont été calqués sur l'usage poétique latin, ou bien l'expression *ne sonner mot* a fait croire à l'existence d'un verbe *sonner* « dire, parler » : Justiche, si com ses nons *sone*, Est juste, et onkes ne faussone, *Romans de Carité*, éd. A. G. van Hamel, L, 1 (écrit entre 1180-90, voir *ib.*, p. CLXXXIV). C'il n'en *sone* que li coste trop, Est. de Fougieres, *Livre des manières*, éd. J. Kremer, v. 851 (écrit entre 1168-78, voir *ib.*, p. 2). Lors l'a Renars araisonné; Si li a son vouloir *sonné*, *Renart le Contrefait*, éd. G. Raynaud et H. Lemaître, I, p. 308 (écrit

douin de Fontaines Guérin (de 1394), dans la *Chasse du Cerf* (de la fin du XIII^e^ s. [1]), etc., et les auteurs des dictionnaires de chasse n'omettent pas de faire mention du sens cynégétique de *mot* :

Sonner vn mot ou deux du gros ton, c'est quand le Picqueur donne le signal à quelqu'vn de ses compagnons pour le faire venir à luy, Robert de Salnove, *La vénerie royale, Dictionnaire des chasseurs* (première édition de 1655).

Mots, sonner un ou deux Mots, c'est sonner un ou deux tons longs du cor, qui est le signal du Piqueur, pour appeller ses compagnons, *L'art de toute sorte de chasse et de pêche*, Lyon, 1730, II, p. 368 ; définition copiée par Langlois, *Dictionnaire des Chasses*, Paris, 1739.

Mots. Sonner un ou deux mots, c'est donner un ou deux tons longs du cor : le piqueur sonne ainsi pour appeller ses compagnons, [Delisle de Sales], *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*, Paris, 1769 ; définition copiée par [Fr. Lacombe,] *Encyclopédie méthodique, Dictionnaire de toutes les espèces de chasses*, an III ; J. J. Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, Paris, 1834 ; Léon Bertrand, *Dictionnaire des forêts et des chasses*, Paris, 1846.

Mots. Sonner un mot, deux mots, c'est donner avec la trompe un ou deux tons longs : cela signifie *venez à moi*, E. Blaze, *Le chasseur au chien courant, Vocabulaire du chasseur*, Paris, 1838.

Mot. En termes de vénerie on donne le nom de mot à une seule note un peu allongée que l'on sonne avec la trombe et qui sert d'appel, E. Parent, *Le livre de toutes les chasses*, Paris, 1865.

Mots. Lorsque, autrefois, on se servait, à la chasse, de la corne qui ne donnait qu'une seule note, on ne pouvait varier les signaux, qu'en augmentant ou diminuant la durée du son, ou bien en espaçant d'une manière différente les sons que l'on répétait. Pour les distinguer on les divisait en *mots* et *longs mots*, A. Pairault, *Nouveau dictionnaire des chasses*, Paris, 1885.

Mot. On ne sonne avec la trompe qu'un ton long pour appeler. On appelle cela un *mot*, *La chasse moderne, Encyclopédie du chasseur*, Paris, Librairie, Larousse.

---

entre 1319-22, voir *ib.*, p. VI). Que de l'argent il ne me *sonne*, *Pathelin* v. 840. Nostre lieutenant on vous *sonne*, *Mistere du Viel Testament*, éd. James de Rothschild, V, 249, v. 42253. Aussi l'office assez le *sonne*, *ib.*, v. 42291. Et toutesvoies trois personnes Sont en ce Dieu, ainsi le *sonnes*, Par qui tout le monde fu fait, *Mir. de N. Dame*, IV, 142, v. 536. L'orguene del saint Espirit ki *sonevet* par la boche saint David, *Sermons de saint Bernard* (cité dans La Curne). Cest non Raül *sone* grant chose Ore vos aprendrom la glose, *Bestiaire Guillaume le Clerc*, éd. R. Reinsch (écrit 1210, voir *ib.*, p. 44).

1. Voir H. Werth, *Altfranzösische Jagdlehrbücher* (Halle a. S., 1889), p. 46 = *Zeitschrift für rom. Phil.*, XII, 191.

Dans cet emploi cynégétique le substantif *mot* a été légué par le français à l'anglais dès le haut moyen âge. Le *New English Dictionary* enregistre *mote*, *moot* « a note of a horn or bugle ».

Dans le français du moyen âge on rencontre *mot* au sens cynégétique aussi en dehors de la littérature de chasse :

I grant cor a oït *souner*
III *mos* moult grans a haute alaine,
Les continuateurs de *Perceval le Gallois* de Chrétien de Troyes, éd. Ch. Potvin, v. 34514.

Atant en la foriest oï
I menuier II *moz soner*,
ib., v. 27166 var.

Dunc met Ii reis corn a sa buche,
Par grant vertu le sune e tuche,
Quatre *moz* corne pur sa gent,
E il vénent (viennent) ignelement,
G. de Berneville, *Vie de saint Gilles*, éd. G. Paris et A. Bos, v. 1895 (fin du XII[e] s., voir *ib.*, p. XXV).

Puis sonne son cor et justise,
Si assiet bien les *mos* de prise [1],
Partonopeus de Blois, éd. G. A. Crapelet, v. 601 (du XII[e] s. [2]).

Les trompes ont II *mos* [3] *sonné*,
Si a on fait les rens widier,
Roman de Ham, p. 361 [4] (du XIII[e] s.).

Quant li quars, qui encor fu vis,
Vit tous ses compaignons ocis,
En fuiant ou qu'il puet randonne,

---

1. Pour le sens cynégétique de *prise*, voir mon *Lexique de Renart*, mes *Glanures lexicographiques* et le *Glossaire* de mon édition de *Modus*, art. *prise*.
2. J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 15.
3. Imprimé *mès*.
4. Fr. Michel, *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, publiée en entier, pour la première fois, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; suivie de la relation du *Tournoi de Ham*, par Sarrazin, trouvère du XIII[e] siècle, Paris, 1840.

Et en fuiant un court *mot sonne*
Del cor que il avoit au col,
Ph. de Beaumanoir, *Jehan et Blonde*, v. 4101, *Œuvres poétiques*, éd. H. Suchier (fin du XIII^e s., voir *ib.*, I, p. CII).

Sones le vostre (cor) et il le suen
Tant que on l'oie IIII *mos*,
Et je vous suirrai les galos,
L'Atre périlleux, éd. A. Tobler, *Herrig's Archiv*, XLII, v. 4034 (milieu du XIII^e s. [1]).

Que le gait du chestiaul ne corne pluz alarmez pour biest quelconcquez ; mais bien porat *sonneir* son *mot* et nunchier de boche ce qu'ilz voirat, Cri du 22 juin 1490 (Arch. mun. de Dinant, dans Godefroy, V, 421).

L'emploi cynégétique de *mot* avec rapport aux sons produits sur le cor de chasse n'est tout de même pas primitif. Auparavant *mot* a été employé dans la langue de la chasse pour indiquer les cris que poussent les chasseurs pour se communiquer les uns avec les autres :

Si vous deviseron comme l'en doit huer. Quant l'en a trouvé le cerf du limier, celui qui l'a trouvé, quant il hue pour avoir les chiens, il doit *huer un* lonc *mot* bien lonc... Et quant l'en hue pour apeler les compaingnons, l'en doit *huer deus* assés cours *mos* et un bien lonc a longue alaine, *Modus*, § 26, 52-59 de mon édition.

Et puis *juppe* ou corne *un lonc mot* :
Chaucuns en a joie qui l'ot,
Chasse du cerf, éd. B. Révoil, *Journal des chasseurs*, V, 100 (fin du XIII^e s. [2]).

Puis *iuppera un mot* ausi
En disant au liamier : Par cy,
Trésor de vénerie de Hardouin de Fontaines Guérin, éd. J. Pichon, p. 41 (de 1394).

Celui qui le forhu depart
Aux chiens, doit estre a une part

1. Voir B. Woledge, *L'Atre périlleux*, Paris, 1930, p. 63.
2. Voir H. Werth, *Altfranzösische Jagdlehrbücher* (Halle a. S., 1889), p. 46 = *Zeitschrift für rom. Phil.*, XII, 191.

Et doit crier, tout a estau :
Ha, ha, ha, Thialau, Thialau.
Et le plus des chiens qui l'oront
Maintenent vers celui venront
Qui *par telz mos* les *iuppera*,
ib., p. 58.

Lors doit il *huer deux loncx mots*, ou courner en greliant deux loncx motz, et c'est signe, a ceulx qui l'orront, que celuy a encontré de grant cerf ou de grant sanglier et qu'ilz tirent hors et s'en vienhent a l'asemblee, *Chasse* de Gaston Phébus, éd. J. Lavallée, p. 122.

Et celuy qui leissera courre doit *huer trois loncz motz* ou corner trois loncx mots, *ib.*

Primitivement les chasseurs se communiquaient entre eux par des cris (*huer*, *jupper*). Quand la trompe et le cor de chasse furent introduits, le terme *mot*, qui s'appliquait à l'origine aux cris des chasseurs, fut employé en second lieu avec rapport aux sons du cor et de la trompe [1].

Le mot allemand *Hift*, qui correspond au sens cynégétique de *mot* (*Hift blasen*), contient le même radical que les verbes gothique *hiufan*, anglo-saxon *heófan*, a.h. all. *hiufan* « crier » et signifie à l'origine « cri », avec rapport aux cris des chasseurs. Plus tard on s'est servi du mot *Hift* uniquement pour indiquer les sons du cor et de la trompe [2].

Le substantif latin muttum, qui exprimait à l'origine un son faible, a donc été employé dans la langue cynégétique pour exprimer les cris forts des chasseurs. Cet emploi secondaire de *mot* avec rapport aux cris forts s'observe aussi en dehors de la langue de la chasse :

Et puis *s'escria à plain mot* :
Traï vos a cil ki vos ot
A guier et à maintenir,
Mouskes, p. 189, dans La Curne, art. *mot* (écrit vers 1240-50 [3]).

1. Cf. le verbe dérivé *motoier* : Celui qui chasce et est avec les chiens doit corner un long mot, et puis bien menuement *motoiant* courz moz, tant comme li plaira, *Chasse* de Phébus, cité par La Curne, qui traduit « sonner du cor », et par Godefroy, qui traduit mal « crier à mots entrecoupés ».

2. Voir Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, art. *Hift*.

3. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, 77.

En haut cria a un mot :
Se n'i venissies si tost
Mal me fust covenant,

Jocel de Bruges, dans Scheler, *Trouvères belges*, p. 156 (du XIIIe s., voir *Hist. litt. de la France*, XXIII, 653).

Cf. sarde *mutire* « crier », Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wörterbuch*, art. 5794.

L'emploi primitif cynégétique de *ne sonner mot* avec rapport aux chasseurs qui doivent poursuivre la chasse en silence sans « huer ni sonner du cor » s'observe dans les exemples suivants :

Et ne vous remués ne *ne sonnés mot*, *Modus*, **52**, 69-70. Et ne te muef ne *ne sonne mot*, *ib.*, **84**, 29-30. Et se tu vois que il s'esmeve, foullarde de ton foullart contre terre *sans mot sonner*, *ib.*, **86**, 89-91.

4. — *Ne tinter (tentir) mot.*

Mais tout le monde n'est pas chasseur, et ceux qui ne connaissaient pas la langue cynégétique ne comprenaient pas l'expression *ne sonner mot*, comme ne la comprennent pas les français modernes qui s'en servent. Qui ne sait rien de la langue de la chasse sera enclin à voir dans *ne sonner mot* le verbe *sonner* avec le sens actif qui lui est familier, à savoir « sonner une cloche ». Cette mauvaise interprétation de *ne sonner mot* a amené la création, par une fausse analogie, de l'expression *ne tinter mot, ne tentir mot* :

N'i ad celui ki mot sunt *ne mot tint*,

Chanson de Roland, v. 411.

N'i osereiz un mot tentir,
Ne escondire ne mentir,

Est. de Fougières, *Livre des manières*, éd. J. Kremer, v. 1281 (écrit entre 1168-78, voir *ib.*, p. 2).

Uns suls d'els pur le rei *ne* volt *un mot tinter*,

Vie de saint Thomas le Martyr, éd. Walberg, v. 1750 (entre 1172-4, voir *ib.*, p. XXV).

Quant li barnages voit si le roi coroucier,
N'en ousent puis un *mot ne tentir* ne noisier,
Tant forment redoterent le suen coraige fier,
Florence de Rome, éd. Wallensköld, II, 3473 (du premier quart du XIII^e^ s., voir *ib.*, I, p. 102).

La *n'ot* onques *tenti* ne un sol *mot* parlé,
ib., v. 3477.

Gardez qu'il *n'*i *ait mot* ne parolle *tentie*,
ib., v. 3697.

Nus ne set si bien distinter
Qu'il en ose un seul *mot tinter*,
Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 11064 (entre 1275-80, *ib.*, I, p. 19).

Tant trouvai noble e de grant pris
La grant beauté que je tant pris,
Que par penser la compreïsse,
Pour nul travail que j'i meïsse,
Ne que seulement en osasse
Un *mot tinter*, tant i pensasse,
ib., v. 16228.

5. — *Ne parler (araisnier, respondre) mot.*

L'expression *ne sonner mot* s'est tellement enracinée dans la langue que c'est à peine si, à côté de *ne dire mot* et *ne tinter mot*, d'autres expressions synonymes ont pu se faire jour. C'est comparativement rare qu'on rencontre dans la vieille littérature des expressions comme celles qui suivent :

De Crist *non* sabent *mot parlar*,
Passion du Christ, v. 478 (du X^e^ s.).

Li gloz en va, onques *mot ne parla*,
Mort Aymeri de Narbonne, éd. J. Couraye du Parc, v. 653 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. XXII).

N'i ot baron tant fort ne fier
Qui ost le roi *mot araisnier*
Que li perdonast cel mesfait,
Béroul, *Roman de Tristan*, éd. E. Muret, v. 864 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. LXIV).

Achillès fait chiere e semblant
Que lui n'en seit ne tant ne quant.
N'i respont mot ne n'i entent,

Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 19073 (écrit entre 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

A lor salu *ne respont mot*,

Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, éd. M. Wilmotte, v. 1836.

Por neient parol, quant ne m'ot,
ne il de bien *ne respont mot*,

Enéas, éd. Salverda de Grave, v. 1810 (vers 1160, voir G. Paris, *Romania*, XXI, 285).

Et li ors fut si amates
Qu'il *ne* li pot *respondre mot*,

Roman de Renart, I, 701 (de 1179, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

E cist ja noise ne fist ne *mot ne respundi*,

Vie de seint Auban, éd. R. Atkinson, London, 1876, v. 247 (écrit entre 1236-50, voir *ib.*, p. VIII).

Als pes cazec de so senhor
Lo latiniers ab gran sanglot,
Ques anc *no* li pòc *redre mot*,

Guillaume de la Barre, éd. Paul Meyer, v. 2286 (daté de 1318, voir *ib.*, p. IV).

Des exemples provençaux de *non parlar mot*, *non respondre mot* sont donnés par Levy, *Supplementwörterbuch*.

6. — *Mot* DANS LES EXPRESSIONS *ne dire* (*sonner*, *tinter*, *parler*) *mot*, ETC., EST DEVENU UN PUR COMPLÉMENT DE LA NÉGATION COMME DANS *ne mentir de mot*, *ne saveir mot*.

Quel était le sens qu'on attribuait à *mot* dans les expressions discutées *ne dire mot*, *ne sonner mot*, etc. ? Le substantif *mot* n'y avait certainement pas un sens bien déterminé. L'on avait perdu toute notion du sens originaire « muttum », et le mot ne ser-

vait que de simple complément de la négation, fonction qu'avait *mot* en ancien français aussi près d'autres verbes que les *verba dicendi* :

Fet Ysengrins « Jel vos dirai,
Ja *mot ne* vos en *celerai* »,
Roman de Renart, VI, 546 (écrit 1190, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Bien sai des mals que tu puez faire,
mais de tes biens ne sent ge guaire,
encor *ne* m'en *as mostré mot*,
Enéas, éd. Salverda de Grave, v. 8227 (vers 1160, voir G. Paris, *Romania*, XXI, 285).

Que *n*'en deigna *demander mot*,
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, p. 459, v. 101 (écrit entre 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

N'est pas dreit que hom aürt
Un trunc mu e ciu o surt,
Qui ne veit, ne qui nen ot,
Ne qui *oïr ne* poet *mot*,
Simund de Freine, *Vie de saint Georges*, éd. J. E. Matzke, v. 174 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. XI).

Or escri donc en tel maniere
au premier a ta dame chiere
qu'il *n*'i *ait mot* de vilanie,
mes d'enor et de cortoisie,
La clef d'amors, éd. A. Doutrepont, v. 691 (fin du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. XLVIII).

N'i *eüst mot* del plus tenir,
Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 9607 (entre 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

Son crozat, e d'anar *mot no fan*,
Bertrand de Born (1140-1215), dans Raynouard, IV, p. 276.

Fell sias tu, si *mot* m'en *mentz*,
Chanson de sainte Foi d'Agen, éd. A. Thomas, v. 293 (fin du XI^e^ s., voir *ib.*, p. XVIII).

Dist Ysengrins « Jel vos dirai,
Ja *mot ne* vos en *mentirai* »,
Roman de Renart, VI, 546, ms. *H*.

Dist Ysengrins « Bien le dirai,
Que ja *de mot n'*en *mentirai* »,
ib., mss *EKL*.

Ne vos an *mantirai de mot*,
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 431 (écrit entre 1164-73).

Or me replest qu'une (devise) an reface
Ou je *ne mantirai de mot*,
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 1809 (écrit 1179-87, *ib.*, p. XXIV).

Or vos ai dit ce que vos plot,
Que *ne* vos *ai manti de mot*,
ib., v. 8822.

Sire, onques jor ne vos menti.
Se la mort doi recevoir ci,
S'en dirai je le voir du tot :
Ja *n'*i *avra menti d'un mot*,
Béroul, *Roman de Tristan*, éd. E. Muret, v. 398 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. LXIV).

Ne vous en quier *de mot mentir*,
Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 4082 (du commencement du XIII^e^, voir *ib.*, p. LXXIII).

Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de Champaigne, qui ceste œvre dita (qui ainc *n'*i *menti de mot* à son escient, si con cil qui a toz les conseils fu), que onc si bele chose ne fu vue, G. de Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 120 (vers 1207).

Je *n'*en *mentiray de mot*,
Ma damme, ainçois vous diray voir,
Miracles de Nostre Dame, II, 150-1, éd. G. Paris, U. Robert.

D'autres exemples de *ne mentir de mot*, *ne mentir mot* sont donnés par G. Ebeling dans la note du vers 580 de son édition d'*Auberee* (Halle a. S., 1895).

Onques *de mot n'*i *antreprist*,
Ne rien nule n'i oblia,
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 2300 (écrit entre 1164-73).

Unques nul hom plus veir ne dist,
Kar unques *d'un mot ne mesprist*,
Folie Tristan, éd. J. Bédier, ms. d'Oxford, v. 574 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. 13).

Oncques *de mot nul ne mesprint*,
Galeran, éd. L. Foulet, v. 3213 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

L'emploi de *mot* comme complément de la négation est surtout fréquent près du verbe *savoir* :

Il *n'*en *set mot*, n'i ad culpes li bers,
Chanson de Roland, v. 1173.

De ce que mes sire Gauvains
Ert an la tor *ne savoit mot*,
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 6041 (écrit 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

Et dit : « Frere, mout t'a neü
Uns pechiez don tu *ne sez mot*,
ib., v. 6393.

Tex *n'*en *set mot* qui en plorroit,
Roman de Renart, I, 1350 (écrit 1179, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Mes *mot ne sevent* de Coart,
Conme il l'enmeine en sa prison,
ib., I, v. 1508.

Mais il *ne set* encore *mot*.
De la riens que il plus amot
Est departis par cel escouffle,
L'Escoufle, éd. H. Michelant, P. Meyer, v. 5077 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXV).

Hé, Diex ! ja est de li si près,
Mais *n'*en *set mot* ne vent ne voie,
ib., v. 5159.

Mout en est près, mais *n'*en *set mot*,
ib., v. 6612.

Aiols en une cambre d'autre part ert,
La se dormoit li enfes qui *mot ne set*,
Celui n'ont li laron mie troue,
Aiol et Mirabel, éd. W. Foerster, v. 798 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXVI).

Li rois, ki messe oïe avoit,
Qui de tout chou *mot ne savoit*,
Estoit issus de sa chapiele,
Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 6128 (du commencement du XIIIe s., voir *ib.*, p. LXXIII).

Eurïaus onques *mot n'*en *sot*,
ib., v. 6555.

Sovent s'en vinent ci ceus que espurgé sunt ;
Dunc le recevum nus, mes ja *mot ne saverunt*
Cumben en cest pays od nus demurrunt,
Kar a mult greinure joye la sus al ciel irrunt,
Le Purgatoire de saint Patrice par Berol, éd. M. Mörner, v. 750 (du commencement du XIIIe s., voir *ib.*, p. LXV).

La pucele saisist en heste
Li reis, *senz ce que mot seüst*
Qu'o sa fille gesir deüst,
Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 21196 (entre 1275-80, voir *ib.*, I, p. 19).

Avec l'expression *ne savoir mot*, la vieille langue a créé les locutions *ne savoir mot quant* (*des que*, *jusque*, *que*, *si que*, etc.), qui signifient « avant de bien se rendre compte des choses, avant de savoir ce qui arrive, inconsciemment », comme les traduit M. Lucien Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 298, note 2.

Si met ses piez en une seille,
Onc *n'*en *sot mot*, *quant* il avale,
Roman de Renart, IV, 171 (écrit 1178, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Onc *n'*en *sot mot, quant* une mie
Li est a la terre choüe,

ib., II, 908 (entre 1174-77, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Li fous qui trop s'abandona,
Ne sot ains *mot, quant* il sailli,

ib., II, 989.

Tristran li preuz fu desfublez.
Denoalen est tost alez :
Ainz *n'*en *sout mot quant* Tristran saut.
Fuïr s'en veut, mais il i faut,

Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 4385 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. LXIV).

Le plus plenier chemin tenras.
*N'*en (*ne*, ms. *B*) *savras mot quant* tu venras
A une mout bele fontaine,

Robert le Diable, éd. Löseth, v. 642 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. XLVII-XLVIII),

traduit « avant que tu puisses le prévoir, en moins de rien ».

Car *mot ne scet quant* elle chiet,

Galeran, éd. L. Foulet, v. 1447 (entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

traduit dans le *Gloss.* « elle tombe avant de savoir ce qui en est, avant de s'être rendu compte de ce qui arrivait ».

*N'*en *seurent mot quant* leur est escapes,

Aliscans, éd. Wienbeck, Hartnacke, Rasch, p. 506, v. 7930 (vers 1200 [1]).

Gerars passe outre et *ne set mot,*
Quant de sa bouche dist un mot
A clere vois et molt en haut,

Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 6006 (commencement du XIII^e^ s., voir *ib.*, p. LXXIII).

---

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 11.

El *ne set mot dès que* l'a mise (la main)
Vers l'aumosniere qui pendoit
En son saim...,

L'Escoufle, éd. H. Michelant, P. Meyer, v. 4472 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXV).

Cil ki le garde bel l'enclot
Quant il le keut, si *n'*en *set mot*
*Des qu'*elle a sa coulour perdue,

Gui von Cambrai, *Balaam und Josaphas*, éd. Carl Appel, v. 4486 (commencement du XIII^e^, voir *ib.*, p. XXXIV).

En une lande de loriers et de pins
Trove enbuschié lo conte avuec son fil,
Et li paiens s'en fuit tot ademis,
Que *n'*en *sot mot jusqu'*en l'agait fut mis,

Mort Aymeri de Narbonne, éd. J. Couraye du Parc, v. 2032 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. XXII).

Lors se prent par ses blons cheveus,
Par poi nes derront et esrache ;
Si durement se tire et sache
Qu'il *ne set mot jusqu'*il s'abat,

L'Escoufle, éd. H. Michelant, P. Meyer, v. 5113 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXV).

Onc *ne sot mot*, que qu'il se peine,
Que li pies destres li desserre,

Romɪn de Renart, II, 943 (entre 1174-77, voir L. Foulet, *Le roman de Renard*, p. 118).

Onc *n'*en *sot mot*, quant il avale,
*Qu'*il se trouva enmi la sale
Dant Ysengrin son anemi,

ib., II, 1041.

Tot maintenant que Amors m'ot
Son plaisir dit; je *ne soi mot*
Que il se fu esvanoiz,
Si en fui mout essaboiz,

Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 2766 (entre 1225-40, voir *ib.*, I, 2).

De s'eschiele les eschillons.
Ainsinc copons, e le pillons
De ses amis, qu'il *ne savra*
Ja *mot que* perduz les avra,

ib., v. 11654 (entre 1275-80, voir *ib.*, I, p. 19).

E donc nel porchaçai jo tot,
Si qu'onques *n'*en *seüstes mot*
*Desci qu'*Antenor l'aporta,

Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 26674 (entre 1155-60, voir *ib.*, VI, p. 190).

Ains *n'*en *sot mot*, *si* fu en l'aigue trebuchiés,

Adenés li Rois, *Bueves de Commarchis*, éd. A. Scheler, v. 2613 (fin du XIIIe s. [1]).

*N'*en *sorent mot* li aversier,
Si est Coars sor euls venus,

Roman de Renart, XI, 2078 (entre 1196-1200, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Onc *n'*en *sot mot* Tybers li chas
Tant que il se vit en ses las,

Roman de Renart, XV, 5 (fin du XIIe s., voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 259).

Et il li a tel cop doné
Que la teste del bu li ret
Si soavet *que mot n'an sel*,

Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 5658 (écrit entre 1164-73).

Il sagete de la amont
Tous joins, si tost et si isnel
K'il la met ou pié, et l'anel,
Si que Guillaumes *ne set mot*,

L'Escoufle, éd. H. Michelant, P. Meyer, v. 4557 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXV).

Des exemples provençaux de *non saber mot quan, tro*, etc., sont donnés par Levy, *Supplementwörterbuch*.

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 36.

7. — *Mot* SE RAPPORTANT A UN DÉBIT OU A UNE PHRASE.

Dès les temps littéraires les plus reculés le substantif *mot* se rapporte souvent à tout le débit d'une personne. Dans tous les exemples suivants *mot* au singulier s'emploie avec rapport à un discours composé de plusieurs mots :

Quant l'out a terre, un curteis *mot* li dist.
« Ultre, lechiere ! Prise as or mortel hunte.
Net vanteras ja a Tiedbalt tun uncle,
situ t'en fuis, n'i remaignet prouz d'ome... »,
La chançun de Guillelme, éd. H. Suchier, v. 424 (vers 1080, voir *ib.*, p. XXIX).

Ar audirez un *mot* eschiu :
Lo sangs en terra fez gran riu ;
Non l'ausan sebellir li viu,
La chanson de sainte Foi d'Agen, éd. A. Thomas, v. 402 (fin du XI^e^, voir *ib.*, p. XVIII).

Traciunn fez lo fell Judeus,
Lui eiss aucis, czo es *motz* reus,
ib., v. 526.

Si lur ad dit un *mot* curteisement :
« Seignurs barons, suef, le pas tenant !
Cist paien vont grant martirie querant... »,
Chanson de Roland, v. 1164.

E dist un *mot* : « Ne sui mie vencut !
Ja bon vassal nen ert vif recreût »,
ib., v. 2087.

E dist un *mot* : « Vencut est li niés Carles !
Iceste espee porterai en Arabe »,
ib., v. 2281.

Uvrit les oilz, si li ad dit un *mot* :
« Men escientre, tu n'ies mie des noz »,
ib., v. 2285.

« Soer, cher amie, d'hume mort me demandes.
Jo t'en durai mult esforcet eschange :
Ço est Loewis, mielz ne sai a parler ;
Il est mes filz e si tendrat mes marches ».
Alde respunt : « Cest *mot* mei est estrange... »,
ib., v. 3717.

« ... La nos alons de lui clamer.
Bien le porra tost amender,
Se ce puet estre champete ».
Cist *mos* a tot reconforte
Dant Ysengrin le corocie,

Roman de Renart, V, 282 (entre 1174-77, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

« ... Ne t'an lo pas a antremetre ;
Que tu an perdroies la teste ».
Mes sire Gauvains n'i areste
Ne tant ne quant aprés cest *mot*,

Chrétien de Troyes, *Graal*, v. 6821, éd. Hilka (entre 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

Vouldras le tu donc mes amer ?
Cy a trop dur *mot* et amer,

Galeran, éd. L. Foulet, v. 2624 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, XXXI).

« Mais prenez vous en a m'amie,
Qui m'a fait cest oultrage faire. »
Flourie son cuer en esclaire,
Qui le *mot* n'entent mie bien,

ib., v. 5369.

Li riche volent aveir tot.
L'evangile en dit un fort *mot*.
El dit que plus legier serroit
Que un chameil trespassereit
Par la chasse d'une aguillete
Qui serreit petite e greslette,
Q'a un riche home n'est legier
Que el ciel puisse herbergier,

Guillaume le Clerc, *Le Besant de Dieu*, éd. E. Martin, v. 864 (écrit en 1226 ou 1227, voir *ib.*, p. XV).

Si me sovient que por ce dist
Une dame qui bien amot,
En sa chançon, un cortois *mot* :
« Mout sui », fait ele, « a bone escole,
Qui de mon ami me parole.
Si m'aïst Deus, il m'a guerie

Qui m'en parole, quoi qu'il die »,

Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 2678 (entre 1225-40, voir *ib.*, I, p. 2).

S'on dist : « Honis soit qui ne ment ! »
Gardés dedens vo sairement !
Cis *mos* ne vos face damage !

Li vers de le mort, éd. C. A. Windahl, LXIII, 12 (du milieu du XIII^e s.).

Quant Dieus dira, a courte laisse :
« Va t'ent en honte et en contraire,
La u toute viutés repaire ! »...
Hideus et crueus ert li *mos*
Qui envoie ame et char et os
U fu d'infer sans prendre fin,

ib., CXLI, 1.

Dont s'est la pucele escriee,
se li dist un *mot* par contrere :
« Vilains, force le me fist fere,
si n'est pas droiz que vous m'aiez... »,

La chastelaine de Saint Gille, éd. O. Schultz-Gora, v. 212 (écrit entre 1250-70, voir *ib.*, p. 27).

Et lors li issi de la bouche uns *moz* de grant orgueil : « Certes », dist-il, « je livrerai asseiz batailles et vous et lui tant comme je viverai », *Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. N. de Wailly, § 125 (écrits entre 1260-70 [1]).

« Je ne vous conois », fera Diex a touz les malvais. Hé ! Diex, com mal *mot* ! Joinville, *Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X*, § 841 (terminé en 1309).

G. Ebeling, *Zeitschrift für franz. Sprache und Lit.*, XXV, 2, 16, offre d'autres exemples de *mot* se rapportant à un débit ou à une phrase.

Avec rapport à un débit consistant en plusieurs mots on rencontre souvent en ancien français *a cest mot*, *a cel mot*, *a ce mot* :

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 77.

« ... Ne vus faldrai pur destrece de cors ! »
A icest mot dunc mist s'enseigne fors,
La chançun de Guillelme, éd. H. Suchier, v. 316 (vers 1080, voir *ib.*, p. XXIX).

« ... L'enseigne Carle n'i devum ublier ».
A icest mot sunt Franceis escriet,
Chanson de Roland, v. 1180.

Respunt li quens : « Kar li aluns aider ! »
A icest mot l'unt Francs recumencet,
ib., v. 1677

Respunt Rollant : « Ferez, nes esparignez ! »
A icest mot l'unt Francs recumencet,
ib., v. 1884.

Dist l'un a l'altre : « E ! car nos en fuiums ! »
A icest mot tels C milie s'en vunt,
ib., v. 1911.

Dist Oliver : « Dehet ait li plus lenz ! »
A icest mot Franceis se fierent enz,
ib., v. 1939.

« ... Li emperere en avrat grant damage. »
A icest mot sur sun cheval se pasmet,
ib., v. 1988.

Quant tu es mor, dulur est que jo vif. »
A icest mot se pasmet li marchis,
ib., v. 2031.

« ... Succurez le a voz espiez trenchant ! »
A icest mot paien venent avant,
ib., v. 3379.

« Non ai, voir, mere, non ai, non !
Chevalier dient qu'il ont non. »
La mere se pasme *a cest mot* (: *ot* < audit),
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 403 (écrit 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

« ... Que de vostre chevalerie
Ai veraie novele oïe. »
La reïne vint *a cest mot* (: *ot* < habuit),
ib., v. 4579.

Et cele respont a son pere :
Lués qu'ele verra l'aube clere,

Iert ele son vuel esveilliee
Et levee et apareiliee.
Li pere s'an part *a cest mot* (: *ot* < habuit),
ib., v. 5465.

« ... De cez ansaingnes que vos sanble ? »
Li Guiromelanz *a cest mot*
Vint a terre plus tost qu'il pot,
ib., v. 8713.

« ... N'est pas parti oniemant ;
Car je sui Tristanz, qui mar fu. »
A cest mot l'a bien conneü,
Folie Tristan, ms. de Berne, éd. J. Bédier, v. 323 (commencement du XIIIe, voir *ib.*, p. 84).

« ... Or te tol, ne hue sur mei ;
Ne pris mie tes gas ne tei. »
Li fols se turne *a icest mot*,
Si se fet bien tenir pur sot,
Folie Tristan, ms. d'Oxford, éd. J. Bédier, v. 373 (fin du XIIe, voir *ib.*, p. 13).

« Amis, pour vous ai traite mainte dure semainne.
Ci sui pour vostre amour enserree a grant painne,
Ne puis seur piés ester, tant sui sousprise et vainne ».
A cest mot chiet pasmee sanz vois et sanz alainne,
Audefroi le Bastard, éd. A. Cullmann, p. 104, str. 14 (vers 1200, voir *ib.*, p. 4).

« ... Que ja mais jor n'i enterroie
Dusques a l'ore que j'avroie
Un chevalier de mort vengié
A cui jë oi le jor sacié
Del cuer le tronçon d'une lance. »
A icest mot li muet et lance
Li cuers et lors s'est apensés
Del tronçon qui fu obliés,
Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner, v. 3124 (vers 1200, voir *ib.*, p. CLIII).

« Peise vos que jeo faz ma grace ?
Ne me list il que del men face

Ma largesce, ou il me plest ? »
A icest mot chescun se test,

Bestiaire Guillaume le Clerc, éd. R. Reinsch, v. 3732 (de 1210, voir *ib.*, p. 44).

Et dist que ia Dieu ne pleust
Qu'ele meniast, iusqu'el seust
Por quoi a ceste honte eue.
Dame Auberee s'est teue
A cest mot de li preeschier,

Auberee, éd. G. Ebeling, v. 315 (du XIIIe s.).

« ... Il n'a pas si chiere la uie
Que por paour ne por menace
De morir por nul besoig face
Cose ki li torne a uiergoigne. »
A icest mot le lance empoigne,

Li Chevaliers as II espees, éd. Foerster, v. 3014 (première moitié du XIIIe s., voir *ib.*, p. LXII).

« ... Ja n'en irai ; car a Deu l'ai pramis,
que ne fuirai pur crieme de morir. »
A icel mot l'unt Franceis tuit guerpi,

La chançun de Guillelme, éd. H. Suchier, v. 602 (vers 1080, voir *ib.*, p. XXIX).

«... Poigniez avant dreitement a la mer !
Ja s'en serunt li Sarazin alé. »
A icel mot at s'espee mustré,

ib., v. 1881.

Rollant respunt : « Jo n'ai nient de mel.
Jol vos parduins ici e devant Deu. »
A icel mot l'un a l'altre ad clinet,

Chanson de Roland, v. 2008.

« ... Sempres murrai, mais cher me sui vendut. »
A icel mot l'at Rollant entendut,

ib., v. 2054.

« ... Venger te poez de la gent criminel. »
A icel mot est l'emperere muntet,

ib., v. 2457.

« Je l'en menrai outreement ! » —
« Gavains, Dius doinst hastivement, »

Ce li respont Kex *a cel mot*,
« Quë ele vos face wihot »,

Raoul de Houdenc, *La vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner, v. 4095 (vers 1200, voir *ib.*, p. CLIII).

« Non avez voir, ce m'est avis ;
Ains vient d'Amours vostre mesaise. »
La pucelle *a ce mot* li bese
Les jambes endeuz, si l'embrace,

Galeran, éd. L. Foulet, v. 1528 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

« Se de la honte et du desroy
Corps a corps ne me puis deffendre
Vers vous, je m'abandons a prendre. »
Et Guynant *a ce mot* s'acoise,

Ib., v. 5113.

Respondi lor que nulement
Ne fera lor commendement.
A ce mot l'ont li dyable pris,

Le Purgatoire de saint Patrice, éd. M. Mörner, v. 700 (fin du XIII^e^, voir *ib.*, p. XXVII).

D'autres exemples de ces expressions sont donnés par G. Ebeling dans la note du vers 315 de son édition d'*Auberee*.

Ces expressions ont fini par devenir des clichés, qui s'employaient même quand aucune parole ou aucun discours ne sont expressément rapportés, comme le fait remarquer M. L. Foulet dans son excellent glossaire de la *Chanson de Roland* (éd. Bédier, tome II, art. *mot*) :

Li messager ambedui l'enclinerent,
Prenent cunget, *a cel mot* s'en turnerent,

Chanson de Rolland, v. 2763.

Renars le fiert menuement.
Et sur le nez et sur la face.
Ysengrins ne scet que il face :
Que bien voit que il est en trape.
A ce mot li bastons eschape
Que Renars tenoit en sa main,

Roman de Renart, VI, 1294 (écrit 1190, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Par analogie on a formé les locutions *a un mot, au premier mot, a l'altre mot*. Primitivement ces expressions se rapportaient à un discours :

En haut cria *a un mot* :
Se n'i venissiés si tost,
Mal me fust covenant,
Jocel de Bruges, Scheler, *Trouvères belges*, p. 156 (du XIIIe s., voir *Hist. litt. de la France*, XXIII, 653).

Sachiez, fet-il, *tout a un mot*
Que je n'en reporterai mie,
Ainz l'avera ma douce amie,
Lai de l'ombre, éd. J. Bédier, v. 884 (vers 1200, voir *ib.*, p. XX).

Mes tant vous di *a I seul mot*
qu'entre la mer ça d'Engleterre...
jusqu'a Barlet, qui siet sor mer,
ne savroie terre trover
que il n'ait cherchie et fustee,
Chevalier au Barisel, éd. Schultz-Gora 4, v. 616 (XIIIe s., *ib.*, p. 82).

Vit un vallet un cor tenir,
Sel commanda a lui venir ;
Et cil i vint *au premier mot*,
Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, éd. Wilmotte, v. 2071.

Et voit que la letre devise.
Il sospira, *au premer mot*
Bien sot a dire qu'il i ot,
Roman de Renart, I, 993 (de 1179, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Et dist *a l'altre mot*, « ja mar les larrez vivre »,
Pélerinage de Charlemagne, v. 701.

Mais de bonne heure ces expressions sont devenues de purs clichés avec le sens « aussitôt, tout de suite, là-dessus » :

Et paien es ondes flatirent
Nesune raenchon n'y ot :

Tout furent noiet *a un mot*,
Robert le Diable, éd. Löseth, p. 136 (fin du XII^e, voir *ib.*, p. XLVII-XLVIII).

Devant le lit en est venue
U mesire Gavains s'armot.
Ele li dist *au premier mot* :
« Sire, bons jors vos soit donés ! »
Raoul de Houdenc, *La vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner, v. 2566 (vers 1200, voir *ib.*, p. CLIII).

E Bramimunde le pluret, la reine,
Trait ses chevels, si se cleimet caitive,
A l'altre mot mult haltement s'escriet,
Chanson de Roland, v. 2597.

D'autres exemples de *au premier mot* sont donnés par G. Ebeling dans la note du vers 315 de son édition d'*Auberee*. Deux exemples provençaux *a l'autre mot* se trouvent dans Levy, *Supplementwörterbuch*.

Dans le *Glossaire* précité de la *Chanson de Roland*, M. L. Foulet fait remarquer que, chose curieuse, le singulier de *mot* se trouve couramment pour le pluriel dans l'emploi de *mot* que nous venons de discuter ; dans la *Chanson de Roland* il n'y a que deux exemples du pluriel (v. 990, 1190, voir p. 387). Il est évident que le pluriel de *mot* a eu de la peine à s'introduire. C'est ce dont témoignent aussi des exemples de l'emploi cynégétique du mot correspondant anglais *moot*, *mote* ; la forme du singulier s'y emploie au pluriel :

The mayster hunte...
With his horne blewe thre *mote*
At the uncouplynge of his houndes,
Chaucer (vers 1369), cité dans le *New English Dictionary*.

8. — Comment le sens « parole » s'est-il dégagé?

L'emploi de *mot* était à l'origine, comme nous avons vu, restreint à quelques cas spéciaux : *ne dire mot*, *ne sonner mot*

terme de vénerie (*huer, corner un mot*) ; se rapportant à un discours, à un débit [1]. Dans *ne dire mot, ne sonner mot, mot* était employé comme complément de la négation, et les expressions étaient synonymes de *ne dire rien*. L'analogie avec *ne dire rien* tendait à conserver intactes les locutions *ne dire mot, ne sonner mot*, mais dans la dernière locution l'article indéfini a facilement pénétré de bonne heure, car dans le langage cynégétique l'emploi de l'article indéfini était excessivement fréquent près du substantif *mot* : *huer un mot, sonner un mot* (voir le chap. précité 26 de mon édition de *Modus*). D'assez bonne heure on trouve aussi *ne sonner un mot* et analogiquement *ne dire un mot, ne parler un mot*, etc. ; la forme rare positive *sonner un mot, dire un mot*, etc., s'en est dégagée :

Dame Hermenjarz *ne* pot *un mot soner* ;
Pasmee chiet sor lo marbre listé,
Mort Aymeri de Narbonne, éd. J. Couraye du Parc, v. 1432 (fin du XII^e^ s., voir *ib.*, p. XXII).

Gardez de ceste choze *n'i ait un mot soné*,
Florence de Rome, éd. Wallensköld, II, 2082 (premier quart du XIII^e^, voir *ib.*, I, p. 102).

De quan qu'elle a veü *ne a un mot soné*,
ib., v. 3800.

D'une grandime piece *ne* pot *un mot soner*,
ib., v. 4464.

Or *ne* l'ot on *un mot sonner*,
Sone de Nansay, éd. M. Goldschmidt, v. 294 (du XIV^e^ s. [2]).

Li reis prist le gant de sun poing
E sur la face le vus mist

---

1. L'emploi comme terme de vénerie (*huer un mot*) est à l'origine identique à l'emploi de *mot* se rapportant à un discours ou à un débit. Les chasseurs se communiquaient par certaines tirades ou certaines phrases, énoncées à haute voix ; voir les exemples du *Trésor de vénerie* de Hardouin de Fontaines Guérin cités p. 358-9.

2. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 42.

Tant suef ke *un mot ne dist*,
Folie Tristan, éd. J. Bédier, ms. d'Oxford, v. 886 (fin du XII^e, voir *ib.*, p. 13).

Et quant li empereres ot le response des Lombars et le grant orguel, il fu si durement estains d'ire ke il *ne desist un mot* cui li donnast grant cose, Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, éd. N. de Wailly, § 650 (vers 1207).

Ke Bradmound le face en tel prisoun poser
Ke vus de li *ne* oiez ja *un mot soner*,
Der anglonorm. Boeve de Haumtone, éd. A. Stimming, v. 797 (première moitié du XIII^e, voir *ib.*, p. LVIII).

Bem degraz sol *u mot sonar*
Quem feses alcun bon conort,
Flamenca, éd. Paul Meyer, v. 2059 (du milieu du XIII^e s. [1]).

Uns suls d'els pur le rei *ne* volt *un mot tinter*,
Vie de saint Thomas le Martyr, éd. Walberg, v. 1750 (écrit 1172-4, voir *ib.*, p. XXV).

Mes onques chevalier n'i ot,
Qu'a moi deignast *parler un mot*,
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 1010 (écrit entre 1164-73).

Cug eu que *parlar* mi poiria
Ben sol *un mot* a l'una ves,
Flamenca, éd. Paul Meyer, v. 2928 (du milieu du XIII^e s. [1]).

Guillems ha ben vist e notat
S'om pogr'*aver un mot parlat*,
ib., v. 3198.

S'or en *savoit* li rois *un mot*,
Mon cors seret desmenbré tot,
Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 65 (fin du XII^e, voir *ib.*, p. LXIV).

De cette façon la synonymie entre *mot* et *parole* s'est peu à peu dégagée nettement. Cette synonymie saute aux yeux dans les exemples suivants :

1. Voir Ch. Grimm, *Étude sur le roman de Flamenca*, Paris, 1930, p. 85.

Gardez qu'il n'i ait *mot ne parolle* tentie,

Florence de Rome, éd. Wallensköld, II, 3697 (du premier quart du XIIIe s., voir *ib.*, I, p. 102).

Gardez de ceste choze *ne seit parole sone*,

ib., v. 2082, ms. *M*, qui date de la seconde moitié du XIIIe s. (voir *ib.*, I, p. 2).

Li reis s'en rit a *chascun mot*,
Ke mult ot bon deduit del sot,

Folie Tristan, éd. J. Bédier, ms. d'Oxford, v. 533 (fin du XIIe s., voir *ib.*, p. 13).

La raïne l'entent e ot,
E ben ad noté *chescun mot*,

ib., v. 836.

Le clerc ducement escute (l'exposé philosophique),
E bien creit e seit sanz dute,
Ke de *chescun mot* dit veir,

Simund de Freine, *Roman de Philosophie*, éd. J. E. Matzke, v. 1001 (fin du XIIe, voir *ib.*, p. XI).

Les diz Tristan escute e ot,
Ben ad entendu *chacun mot*,

Thomas, *Roman de Tristan*, éd. J. Bédier, v. 2610 (écrit 1155-70, voir *ib.*, p. 55).

Pur *un mot* responez *diz*,

Nicholas Bozon, *La lettre de l'empereur Orgueil*, éd. J. Vising, p. 66, v. 153, ms. *H* (entre 1291-1310, voir *ib.*, p. IX).

Si deux *motz* neetz ne fussent
Bon pes trestoutz eussent :
Men et vostre ces deux *motz*
Funt en tere plusors sotz,

Nicole Bozon, *Les proverbes de bon enseignement*, éd. Chr. Thorn, **61**, 1, 3 (fin du XIIIe s., voir *ib.*, p. XIV).

A tel aïr ver soi lo sache,
Que del chief couper lo menace,
Si tost ne se clame vancuz.

Et cil se tint del dire muz
Del *mot* qu'il ne voloit gehir,
Joufrois, éd. Streng-Renkonen, v. 569 (du XIII^e s., voir *ib.*, p. XIV).

N'i ad paien ki *un sul mot* respundet,
Chanson de Roland, v. 22.

N'i ad icel ki *un sul mot* respundet,
ib., v. 3540.

Si li ont contee et desclose
Toute l'aventure et la cose
Trestoute au roi de Catanasse,
Si c'*un seul mot* ne li trespasse,
Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, éd. M. Wilmotte, v. 2900.

Ne deïst *un sol mot* pour trestout un roiame :
Ensement se maintient con s'en alast li ame,
Audefroi le Bastard, éd. A. Cullmann, p. 112, str. 15 (vers 1200, voir *ib.*, p. 4).

Si n'ose là *un tout seul mot* sonner,
Eust. Deschamps, dans Lacurne, art. *sonner*.

Il ne fault que on sonne
Que *ung seul mot* pour me mettre en euvre,
Mistère du viel Testament, éd. J. de Rothschild, V, p. 274, v. 42781.

Parlons bas ! Se *ung seul mot* on sonne,
En lieu sommes cy pour l'ouyr,
ib., V, p. 289, v. 43111.

Le sens « parole » se voit aussi dans les pluriels suivants, quoique dans plusieurs exemples on puisse hésiter entre le sens « paroles » et « phrase ». Ce dernier sens prévaut dans *a bries mos* :

E diss en *motz* ben convinentz :
« Fell sias tu, si mot m'en mentz ! »
Chanson de sainte Foi d'Agen, éd. A. Thomas, v. 292 (second tiers du XI^e s., voir *ib.*, p. XVIII).

Mais Beneeiz de Sainte More
L'a contrové (l'histoire) e fait e dit
E o sa main les *moz* escrit,
Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 134 (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

Dirai vos donc e *a bries moz*
De queus faiz iert li livres toz
E de quei i voudrai traitier,

ib., v. 145.

Corteisement *e a briés moz*
E sagement respont a toz,

ib., v. 13853.

Par sanblant et par *moz* coverz
Tant ferai que il sera certz
De m'amor, se requerre l'ose,

Chrétien de Troyes, *Cligés*, v. 1041 (écrit vers 1164).

Ne chil ne sont bien apris ne cortois,
S'il m'ont repris, se j'ai dis *mos* d'Artois,
Car je ne fui pas noris a Pontoise,

Chansons de Conon de Béthune, éd. A. Wallensköld, Helsingfors, 1891, p. 223, v. 13 (entre 1180-1200 [1]).

Merveille est coment hom repose,
Se il entent com j'ai enclose
Grande matere en ches *briés mos*,

Miserere, éd. A. G. van Hamel, IX, 3 (fin du XII[e] s., voir *ib.*, I, p. CXCV).

... *Briés mos* ai dit,
Mais il n'i a pas sens petit,

ib., CXLVI, 6.

Tal joia n'ac Daurel que *motz* non pot sonier,

Romans de Daurel e de Beto, éd. P. Meyer, v. 103 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXIX).

La vie Beatris a la clere façon
Li conta *a briés mos* de polie raison,

Audefroi le Bastard, éd. A. Cullmann, p. 108, str. 6 (vers 1200, voir *ib.*, p. 4).

Si m'en ala tant assaillant
Par *moz* et tant li respondy,

Galeran, éd. L. Foulet, v. 7235 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 45.

Et toutes les ordres qui sont
se poront mirer es biau dis
et es *biaus mos* que j'ai escris,
Bible de Guiot de Provins, éd. J. Orr, v. 20 (écrit 1204-9, voir *ib.*, p. XX).

... qui entendre
voldroit lor *mos* et lor biau dis (des philosophes)
ja jor ne seroit desconfis
s'il les avoit en remembrance,
ib., v. 99.

Par Diu ! amours, grief m'est a consirer
Dou douch solas et de la compaignie,
Et des *biaus mos* dont sot a moi parler
Cele ki m'ert dame, compaigne, amie,
Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 4626 (commencement du XIII^e^, voir *ib.*, p. LXXIII).

Molt par covre ore bielement
Ses *mos*, bien les set aatir,
ib., v. 5416.

Seignor, or fetes pès ; daingniez I poi entendre ;
En *biaus moz* escouter puet on molt bien aprendre,
Les dits de Hue Archevesque, éd. A. Héron, I, 2 (milieu du XIII^e^, voir *ib.*, p. XXII).

Et puis reversa l'iaue sour son chief et sour son cors, et dist entre denz trois *moz* en françois que nous n'entendimes pas ; mais bien sembla, autant comme j'en vi, qu'il se bautizast, *Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. N. de Wailly, § 212 (écrit 1260-70 [1]).

Li clerc ont une maniere de parler mout bele : le latin ; mais li lai qui ont à pledier contre aus en cort laie, n'entendent pas bien les *mos* meismes qu'il dient en françois, tout soient il bel et convenable el plait, Philippe de Beaumanoir, *Les coutumes du Beauvoisis*, éd. Beugnot, VI, I (I, p. 98), de la fin du XIII^e^ (voir *ib.*, I, p. XXVI).

Quer, combien qu'il m'ait mont hetié
que plusors en aient tretié (de l'amour),
si est cen par *mos* si prolis
que les fins amourous jolis

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 77.

ne puent pas briement entendre
que les auctours veulent comprendre,
La clef d'amors, éd. A. Doutrepont, v. 87 (fin du XIIIe s., voir *ib.*, p. XLVIII).

Lors li puez requerre et prier
que s'amor te voille otrier
por tes maulz refraindre et tes ires,
quer il n'est riens que tant desires.
Mes en tel guise la rechoive
que nule ame ne l'aperchoive.
Quant les autres verras entendre
aillors, lors li peus telz *mos* rendre,
ib., v. 892.

La formation de l'expression *a celle parole* à côté de *a cest mot*, *a cel mot* indique aussi l'équivalence du sens et de l'emploi de *mot* et de *parole* :

Puis saisi le destrier par le doree resne,
Son signor le rendi, si desrompi la presse,
Et li rois i monta par son estrier senestre,
A icele parole li aube lor esclaire,
Aiol et Mirabel, éd. Foerster, v. 8420 (vers 1200, voir *ib.*, p. XXXVI),

où *a icele parole* est employé dans un endroit où aucun discours ne précède. Foerster traduit « in dem Augenblicke, wo das Erzählte geschah » dans la note du vers 8420. De même :

A icele parolle les os se departirent,
ib., v. 10971.

Dans la locution *mot a mot* s'observe aussi la pleine notion du sens « parole » de *mot* :

Bien li reconta l'avanture
Tot *mot a mot*, sanz antrelés,
Chrétien de Troyes, *Erec*, v. 6323 (écrit d'après Foerster vers 1150).

La bataille que après vint,
Que mout redura puis e tint,

Dirai en ordre *mot a mot*,
E ço que chascuns i fist tot,
Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 283 (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, p. 190).

Les noveles Calogrenant
Li reconta tot *mot a mot*;
Que bien et bel conter li sot,
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 659 (écrit entre 1164-73).

Quant Percevaus escouté l'ot,
Si li respondi *mot a mot* :
« Amis, or saches sanz dotance
Qu'ele a feite sa penitance... »,
Chrétien de Troyes, *Graal*, éd. Hilka, v. 3900 (écrit entre 1179-87, voir *ib.*, p. XXIV).

Si li conte tut *mot a mot* ;
Bien e bel conter li sot
De la pucele qu'il trova,
ib., p. 464, v. 267.

Di la roïne *mot a mot* :
G'irai au terme, pas n'en dot,
Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 3337 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. LXIV).

... puis li dit et conte,
Oiant tous, *mot a mot* son conte,
Galeran, éd. L. Foulet, v. 5940 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

Et li valles lez li s'assist
Se li conte tout *mot a mot*,
Comment cele borgoise amot,
Auberee, éd. G. Ebeling, v. 113 (du XIII^e^ s.).

Godefroy (*Suppl.*, art. *mot*) offre deux autres exemples. — On rencontre aussi *mot e mot* (Godefroy, Levy, *Supplementwörterbuch*) et *de mot a (en) mot* :

Al tricheür, sun cumpaignun,
Tute meïsme la raisun
demanderent *de mot a mot* (: semblot),
Marie de France, *Fables*, éd. H. Suchier, XXXIV, 45 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. CXII).

De mot en mot lui unt cunté
Cum la bisse les ad serviz,

Vie de saint Gilles, éd. G. Paris, A. Bos, v. 1750 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. XXV, XXVII).

Godefroy (*Suppl.*, art. *mot*) et Levy, *Supplementwörterbuch* (art. *mot*) offrent d'autres exemples de *de mot a* (*en*) *mot*.

Du moment que le sens « parole » s'est établi et bien enraciné dans la langue, l'emploi de *mot* avec rapport à un discours ou un débit formé de plusieurs mots fut nécessairement considéré comme une anomalie, et le pluriel commença peu à peu à se faire jour. On en trouve deux exemples déjà dans la *Chanson de Roland*, les seuls exemples du pluriel de *mot* qu'offre du reste le *Roland* :

Ce dist Chernubles : « Ma bone espee ai ceinte.
En Rencesvals jo la teindrai vermeille...
Franceis murrunt e France en ert deserte ».
A icez *moz* li XII per s'alient,

Chanson de Roland, v. 990.

De noz Franceis vait disant si mals *moz* :
« Feluns Franceis, hoi justerez as noz...
Enquoi perdrat France dulce sun los,
Charles li magnes le destre braz del cors »,

ib., v. 1190.

Tuit cil de Rome s'escrient a esforz :
« Refier, frans om, Deus sostiegne ton cors !
Sainz Pere, sire, seiez guaranz as noz ! »
Li cuens Guillelmes a entendu les *moz*,

Couronnement de Louis, éd. E. Langlois, v. 940 (du commencement du XII^e^, voir *ib.*, p. CLXX).

Briseïda fu sage e proz,
Respondi li e a briés *moz* :
« Sire, » fait ele, « a ceste feiz
Nen est biens ne reisons ne dreiz
Que d'amer vos donge parole... »,

Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 13618 (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

Primes manda le chapelain,
Le brief li tent qu'a en la main.

Cil fraint la cire et lut le brief...
Les *moz* a tost toz coneüz,
Au roi a dit le mandement,
Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 2516 (fin du XII^e, voir *ib.*, p. LXIV).

« ...Dame de biauté et maniere
De toz biens, por Dieu, gardez i ».
Cil bel *mot* plesant et poli
Le font en un penssé cheïr,
Le Lai de l'Ombre, éd. J. Bédier, v. 546 (vers 1200, voir *ib.*, p. XX).

« ...Onques hom si bien ne si bel
Ne conquist amor par anel
Ne miex ne dut avoir amie. »
Sachiez qu'ele n'en bleça mie
Quant ele dist : « Biaus douz amis,
Tout ont mon cuer el vostre mis
Cist douz *mot* et li plesant fet
Et li dons que vous avez fet... »,
ib., v. 933.

« Ne vous blamasse pas, par m'ame,
S'amissiez une haulte dame. »
Galeren ne scet que respondre,
Ne scet ou il se voist repondre ;
Li villain *mot* l'ont si attaint
Que de honte en a le vis taint,
Galeran, éd. L. Foulet, v. 3019 (écrit entre 1195-1225, voir *ib.*, p. XXXI).

« Car la morte, qui l'a blecié,
Le fait la seul la jouste attendre ».
Guynant ne scet les *moz* entendre,
ib., v. 5958.

Et Cuenes de Biethune et Pieres de Douay se prendent à parler et à dire uns biaus *mos* polis, et à mettre avant le parole de lor segnor par si grant mesure, et à deffendre se partie en respondant ke mestiers lor iert si tempréement, ke chil ki encontre eus estoient en estoient ausi comme tout abaubi. Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 692 (écrit vers 1207).

Aucassins oï les *mos*
de s'amie o le gent cors,
Aucassin et Nicolette, éd. M. Roques, XXIII, 1 (commencement du XIII^e, voir *ib.*, p. XV).

« Si alez », fet il, « outre mer. » —
« Cist *mot* », fet il, « sont trop amer ;
tesiez vous en, ce est oiseuse,
quar la mer est trop pereilleuse »,

Chevalier au barisel, éd. Schultz-Gora [4], v. 378 (du XIIIe s., voir *ib.*, p. 82).

Et saces bien que tu m'orras
Dire tés *mos* dont c'est mesciés,
Regarde con fais est mes ciés.
Je fui au siecle cardonnaus ;
Onques ne mengai cardons n'aus,
Mais les melleurs morsiaus du monde...,

Les cinq poèmes des trois morts et des trois vifs, éd. St. Glixelli, III, 109 (seconde moitié du XIIIe s., voir *ib.*, p. 47).

Apres ces *mos* se regarderent,

Durmart li Galois, v. 6278, cité par G. Ebeling, *Auberee*, note du v. 315.

Au moment où le pluriel de *mot* s'est bien établi, la langue a créé la locution *as premiers moz* [1] à côté de *au premier mot* (voir p. 377) :

« ...L'aubers n'iert tant forz, se l'ataing,
Que al cors ne face entreseing
Tel, par que l'ame en iert a dire. »
Diomedès prist a sozrire :
« Vassaus, » fait il, « mout estes proz,
Coneü l'ai *as premiers moz*... »,

Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 12880 (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

« ...Mais n'en ai pensé ne voleir,
Ne ja Deus nel me doint aveir ! »
Diomedès fu sage e proz :

---

1. Cf. la locution plurielle *a ces paroles* : « Seignurs barons, suef, le pas tenant ! Cist paien vont grant martirie querant... » *A cez paroles* vunt les oz ajustant, *Chanson de Roland*, v. 1169. *A ces paroles* es vos poignant Godin, *Garin le Loherain*, I, XIII, cité dans Godefroy, qui traduit « à l'instant dont je vous parle, dans le moment même ».

Bien entendi *as premiers moz*
Qu'el n'esteit mie trop sauvage,
ib., v. 13682.

A la formation du pluriel *mots* « paroles » aura pu contribuer aussi quelque peu le fait que parfois *mot* se rapporte à une seule parole, comme dans le vers suivant de la *Chanson de Roland* :

« Munjoie ! » escriet pur la reconuisance.
A icest *mot* venuz i est dux Neimes,
Chanson de Roland, v. 3621.

Parfois on rencontre les expressions *deus mots*, *treis mots*, *quatre mots*, se rapportant à un débit formé de plusieurs mots :

Ne parla mie puis *dous moz*,
Roman de Troie, éd. L. Constans, v. 19068 (écrit 1155-60, voir *ib.*, VI, 190).

Ne vos en quier mentir *II moz*,
Béroul, *Tristan*, éd. E. Muret, v. 216 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. LXIV).

A *II* briés *mos* vos vel conter
Coment ceste bataille ala :
Onques de pais nus n'i parla,
Al canp vinrent sans plus d'alonge...,
Raoul de Houdenc, *Vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner, v. 4812 (vers 1200, voir *ib.*, p. CLIII).

Mais a tant de li me tairai,
Fors tant qu'encor m'i retrairai
Un petitet, pour mes requestes,
Don je te faz *treis moz* onestes...,
Roman de la Rose, éd. E. Langlois, v. 6866 var. (1275-80, voir *ib.*, I, 19).

Corsolz li dist *treis moz* par retraçon :
« Ahi ! Guillelmes, come as cuer de felon ;
A grant merveille sembles buen champion,
De l'escremir ne resembles bricon ;
Mais par ces armes n'avras ja guarison »,
Couronnement de Louis, éd. Langlois, v. 1030 (commencement du XII^e^, voir *ib.*, p. CLXX).

Or parla, s'a dit *trois mos* :
« Nicolete o le gent cors,
por vos sui venus en bos ;
je ne cac ne cerf ne porc...,

Aucassin et Nicolette, éd. M. Roques, XXIII, 8 (commencement du XIIIe, voir *ib.*, p. XV).

Me cria *IIII mos* en haut
Que tos li mons le pot oïr :
« Pensés de durement ferir !
Se venqués le tornoiement,
M'amor vos otroi et present
Mon cors et quanques vos vaudrois »,

Raoul de Houdenc, *Vengeance Raguidel*, éd. M. Friedwagner, v. 1326 (vers 1200, voir *ib.*, p. CLIII).

Dans la langue actuelle on entend toujours souvent : J'ai *deux mots* à vous dire. Écrivez-moi *quatre mots*. Le singulier *mot* avec rapport à une phrase entière ou à une série de phrases se rencontre aussi assez souvent dans la langue moderne : *un bon mot*, *un mot pour rire*, *mot* « devise » (Littré, *mot* 17), *mot* « sentence, apophthegme, dit notable, parole mémorable » (Littré, *mot* 9), *mot d'ordre*, dites-lui *un mot* en ma faveur, etc. (Littré, *mot* 6). Ce ne sont que de faibles restes de l'usage moyenâgeux :

Se vous mes volentez et mes boens volez faire,
N'a home en mon pooir, s'il en voloit retraire
Malvais mot, que les ex ne li feïsse traire,

Audefroi le Bastard, éd. A. Cullmann, p. 111, str. 4 (vers 1200, voir *ib.*, p. 4).

Entre folle gent sont honi
boin dit, et quant je rien lor dis
por fol me teng ; mais sil me rent
mon sens qui un *boin mot* entent
sil qui n'entent mon sens me troble
et sil qui entent lon me double,

Bible de Guiot de Provins, éd. John Orr, v. 618 (écrit 1204-9, voir *ib.*, p. XX).

Puis ke scïenche ai et tant vail,

Ja ne lairai pour mon travail
Que je ne die auchun *biel mot*,

Roman de la Violette, éd. D. L. Buffum, v. 21 (commencement du XIIIe, voir *ib.*, p. LXXIII).

Quant biele dame et fine amors me prie,
Encor ferai chanchon cointe et jolie,
Ne ja ne quier k'*envieus mot* en die,

ib., v. 193.

Ha! Dame, pour Deu, de Joustice,
Don jadis fu si granz renons,
Tandis com parole en tenons
E d'enseignier mei vous penez,
S'il vous plaist, un *mot* m'aprenez.
— Di quel. — Volentiers. Je demant
Que me faciez un juigement
D'amour e de joustice ensemble :
La quel vaut meauz, si con vous semble?

Roman de la Rose, éd. Langlois, v. 5478 (écrit 1275-80, voir *ib.*, I, p. 19),

expliqué ainsi dans le *Glossaire* : « peut-être, au v. 5478, *un mot* signifie-t-il « un peu », mais *mot* se rapporte ici aux paroles du jugement.

Et puis s'assïent a mengier ;
De l'erbe vert font oreillier,
Et qui scet *bon mot*, si le dist,
De ce n'est l'en mie escondit,

Modus, éd. G. Tilander, **118**, 483 (écrit entre 1354-77, voir *ib.*, p. XLVIII).

Puis s'assient a boire sur l'erbe vert et boivent et menjuent, et qui scet *bon mot*, si le dit, *ib.*, **19**, 28.

Le même emploi se reflète dans *mot* se rapportant à une strophe ou à un poème entier :

Et pensa comment il se feroit à lui connoistre ; et li souvint d'une chançon qu'il avoient faite entr'eus deus, et que nus ne savoit que il dui. Si commença à chanteir le premier *mot* haut et cler, car il chantoit très bien ; et quant Blondiaus l'oï, si sot certainnement que ce estoit ses sires, *Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. N. de Wailly, § 80-81 (écrit entre 1260-70 [1]).

1. Voir J. Bédier, P. Hazard, *Hist. de la litt. fr. illustrée*, I, p. 75.

Nus hom ne puet chançon de jeste dire
Que il ne mente la ou li vers define,
As *mos* [1] drecier et a tailler la rime,
Mort Aymeri de Narbonne, éd. J. Couraye du Parc, v. 3057 (fin du XII^e^, voir *ib.*, p. XXII).

Bien sai dir et chanter *bons moz* [2],
Roman de Renart, I, 2806 (écrit 1179, voir L. Foulet, *Le Roman de Renard*, p. 118).

Chansonnettes, *mos*, fableaux,
Pour gaigner les bons morceaux,
Vie des Pères, cité par Godefroy, art. *mot*.

Levy, *Supplementwörterbuch*, enregistre prov. *motz* « Worte, Text eines Gedichtes, im Gegensatz zur Melodie ». — Cf. les exemples suivants, où *mot* se rapporte au chant des petits oiseaux. A. Scheler traduit « chant, mélodie » :

Cardeneruels, merles et rosegnols
Et tous oiseauls amoureus et mignos
Et tous les jours en oïsse (je) les *mos*,
Froissart, *Œuvres*, éd. A. Scheler, II, p. 146, v. 4905.

Moult y demenoit bien son glay
Li rosegnols ; Ce fu ou joli mois de may ;
Le tems et l'oiselet amay
Et ses douls *mos*,
ib., II, p. 195, v. 24.

Le sens « strophe, chançon, chant » de *mot* explique le dérivé *motet* :

D'oïr chanter les oiselés,
Leurs divers chans et leurs *motés*,
J'oc le coer lié,
ib., II, p. 195, v. 35.

Cf. l'art. *motet* dans Littré, qui cite plusieurs exemples.

1. Il se peut qu'on ait affaire ici au sens « parole ».

2. *Bons moz* au sens « bons mots » comme régime du verbe *dire*, « bonnes chansons » comme régime du verbe *chanter*. Il y a donc ici un jeu de mots.

9. Dérivés de *mot*.

Le sens « parole » de *mot* s'est, nous avons vu, développé peu à peu. C'est ce qui explique qu'un verbe formé sur le sens « parole » de *mot* n'apparaît que bien tard. Godefroy enregistre plusieurs exemples de *motir* « déclarer, expliquer, désigner, déterminer, spécifier, motiver, nommer, appeler » (cf. Du Cange, art. *motire*). Meyer-Lübke [1] voit dans *motir* un dérivé de lat. muttire. Le verbe *motir* était un terme juridique qui n'appartenait pas à la langue parlée. Il n'apparaît du reste que bien tard, au XIII[e] siècle seulement, et son sens est bien différent de celui de lat. muttire, qui signifiait « murmurer, grommeler, parler entre ses dents, à voix basse ». La dérivation de *motir* de muttire ne se laisse donc guère justifier. Je préfère en tout cas voir dans *motir* une formation autochtone, faite sur le substantif *mot* à l'instar de *garantir*, *chevir*, etc. [2]. J'explique de même le verbe *motier*, *motoier* (2 ex.) et le substantif *motison* « déclaration » (3 ex., cf. *motitio*, Du Cange), qu'offre Godefroy. Du verbe *motir* dérive le substantif *motissement* « énonciation, déclaration » (1 ex. dans Godefroy).

Le verbe *motir* qu'enregistre Grandgagnage [3] peut être un dérivé direct de muttire, mais peut aussi provenir de *mot* : *ne pas motir* « ne dire mot ». Le verbe *motter* qu'offre Jossier [4] (*il n'a pas motté* « il n'a pas dit un mot ») est indubitablement fait sur le substantif *mot*.

Gunnar Tilander.

---

1. *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, art. 5794 muttire.
2. Kr. Nyrop, *Grammaire hist.*, II, § 66, 6.
3. *Dictionnaire étym. de la langue wallonne*, Liége, 1847-50, II, p. 139.
4. *Dictionnaire des patois de l'Yonne.*

MÉLANGES

GÂTEAU

Il est entendu que le m. h. a. *gastel*, *wastel* est un emprunt du fr. *gâteau*, pic. *wastel*. Toujours est-il que, ne se départant pas trop vite de l'habitude germanomane en étymologie romane, les explications courantes admettent un francique **wastil*, qui serait une forme métaphorique de l'anglosaxon *wist*. On n'a qu'à se reporter au dictionnaire de Falk-Torp pour reconnaître que l'anglosaxon *wist* signifie « nahrung, fest », a. nor. *vist* « aufenthalts-ort, speise », goth. *wists* « wesen, natur », m. h. a. *wist* « aufenthalt, wohnung, nahrung, pflege », en conduisant soit au radical **ves-* « rester, demeurer », soit à un autre radical **ves-* « manger, s'en donner à cœur joie » (lat. vēscor, etc.). De l'idée tout à fait générale de « mangeaille » au « gâteau » il y a vraiment trop loin pour qu'on accepte par-dessus le marché une « ablautform », imaginée *ad hoc* et ne se trouvant nulle part en germanique.

Donc, une « étymologie indigène » s'impose pour le mot originairement, et exclusivement galloroman *gâteau* (cf. REW. FEW). M. Shapiro, « junior instructor » à Johns Hopkins University, me demanda un jour si *gâteau* ne provenait pas tout simplement de *gâter*, et cette question a provoqué les lignes qu'on lit ici. Déjà Littré avait pensé au même étymon, mais sans se décider : il songeait à la dépense excessive faite pour le gâteau, qui aurait fait considérer le gâteau comme une « perte ». Je pense qu'il faut prendre le radical *gât-* au sens de « rebut, reste » qu'a l'anglais *waste* (dérivé de a. fr. *gaster*) et que le *gâteau* était une sorte de « gratin », c'est-à-dire un gâteau croustillant qu'on avait laissé cuire dans le

four jusqu'à devenir sec (cf. Du Cange s. v. WASTELLUM, Lexer s. v. WASTEL) ; Pierrehumbert nous apprend pour la Suisse romande : « Nos *gâteaux* se nomment en France tartes ou galettes » (*feuille à gâteau* signifie un « moule très peu profond, large feuille de tôle pour cuire les « gâteaux »), un synonyme en est *séchotz* (de *sec*). Qu'on se rappelle maintenant ce que Schuchardt a écrit dans *ZRPh*, XXV, 250 pour justifier l'étymologie du fr. *tarte* = tartarum « tartre, lie du vin » : il allègue précisément le parallèle de *gratin* : ce qu'on « gratte », ce qui semble sans valeur, du rebut, etc., par le fait d'être brûlé, peut aussi être très délicat. « Die Scharre, d. h. der innere Belag des Kochgefässes, die angebackene Kruste der Speise, ist nicht immer etwas Verächtliches oder Verachtetes ; sie bildet öfters das Delikateste der Speise, die daher in der metallenen oder thönernen Form aufgetragen wird. » L'ambivalence est là à guetter tout notre vocabulaire : le sens péjoratif ou mélioratif dépend de l'évaluation d'une chose par la communauté parlante. Le *gâteau*, fait de rebut, a donc probablement été une *tarte* ou un *gratin*. D'ailleurs, si l'on pense a bourn. *breyó* « gâteau que fait la ménagère avec la pâte qui reste au fond de la maie et qu'elle pétrit de nouveau avec du lait », que FEW s. v. **brekan* (> fr. *broyer*, *brie*) met en rapport avec la *brioche* (en morvan *beurioge* signifie « gâteau en général »), on pourrait aussi expliquer *gâteau* = « pâtisserie faite avec de la pâte gâtée », puis « pâtisserie en général ». Il y aurait alors lieu de rappeler le flamand *pain perdu*, que Littré allègue en faveur de son hypothèse ; Sigart, *Dict. du wallon de Mons*, nous dit s. v. PAIN CROTTÉ « tranches de pain, trempées dans de l'eau ou du lait, ensuite dans des œufs battus, qu'on fait frire à la poêle. On nomme aussi cela *pain perdu* » ; il s'agit donc, non pas d'une grosse dépense, mais au contraire d'une pâte qui est « perdue (gâtée) », à moins de la réemployer [1]. Le *gastel* était un manger méprisable puisque ce mot sert d'explétif près de la négation (a. fr. *legier com .I. gastel*, Dreyling ; le passage a. prov. de Peire Cardenal dans Levy). Aujourd'hui le *gâteau* a évincé dans une grande partie de la France l'ancienne *fouace* (cf. *ALF*).

1. Cf. aussi la *gâche* de Bretagne et d'Anjou, un gâteau plat et mince fait des restes de la pâte servant à faire du pain.

Pour le -ellus cf. saintong. *gâteau* « enfant gâté » (Jônain), qui pourrait à la rigueur être un jeu de mots ou une métaphore, et fr. du Centre *gâtiau* « (un père) qui gâte (un enfant) ». La locution attestée chez le Ménestrel de Reims *tourner aus watiaus* « mettre en déconfiture » (Tobler, *Verm. Beitr.*, II, 241) pourrait avoir rajeuni, par la plaisanterie, l'ancien lien étymologique qui, selon moi, réunissait *gâter* et *gâteau*.

M. Brüch, *ZRPh*, LI, 680, a traité dernièrement de notre mot. Il s'accorde avec moi pour rejeter l'étymon germanique : il s'appuie sur engad. *va(i)scla* « Kuchen, in Butter gebackene Küchelchen » = vascula et suppose que le *gâteau* était, d'après le rouchi *wa(s)telet* « petit gâteau... rond, plat et sec, percé à sa partie supérieure de petits trous dans le milieu » (Hécart), un *vastellum (issu de vascellum, cf. *astula de assula > *ascla) au sens de « petit pot » (comparaison d'un petit creux dans le gâteau pour y mettre de la confiture, avec un pot), qui aurait été altéré par le germ. *wist* « aliment ». C'est un vieux truc des étymologistes que de faire subsister, par acquit de conscience, un étymon démoli par eux sous forme de « force contaminatoire » : comment un mot de sens si général que *wist*, qu'on venait de mettre à la porte du *Thesaurus romanicus*, rentrerait-il par la porte bâtarde ? J'admets sans peine que M. Brüch ne se trouvera pas embarrassé pour suggérer un autre mot avec germ. *w-*, qui aurait pu se croiser avec vastare (je me permets de proposer *gaufre* > waffel). Quoi qu'il en soit du mot rétoroman qui ne remonte pas à un *vastellu, vascellu, toujours est-il qu'il faudrait admettre un *vastellum à côté de vascellum au sens de « vaisseau » ; de plus, le gâteau décrit par Hécart, dans lequel je relève de mon côté « sec et plat », est vraiment peu semblable à un « petit pot ». On préférera, je crois, une étymologie plus simple.

Au sujet des *vascla*, *vaiscla* des Grisons, que M. Brüch considère comme des représentants authentiques de vasculum, je me suis adressé à M. Robert von Planta — il venait de mourir, et sa veuve a eu l'amabilité de consulter pour moi un élève de M. von Planta, le docteur A. Schorta à Coire, qui a bien voulu me donner les informations qui suivent : la *va(i)scla* n'est pas

un gâteau, mais un plat doux, une sorte d'omelette (d'ailleurs plus grasse que celle-ci) « qui ressemble à un serpent déroulé » : la pâte, faite de farine blanche, de lait et d'œufs, est versée par un entonnoir ou un broc à bec dans du beurre : on commence au milieu de la casserole et on poursuit par des spirales. Toutes les formes des Grisons excluent au point de vue phonétique un *-a-* tonique dans l'étymon, le bas-engad. *váyšla*, *váyškla*, haut-engad *váškla*, surselv. *vęšla* démontrent au contraire un *ę* ou *i* : une base **viscula* ou **vistula* suffirait. Comme le mésentère chez les bêtes d'abatage s'appelle aussi *vęšla*, *vęšla*, on serait tenté d'admettre un diminutif de viscera, mais M. Schorta écarte cette idée parce que le sens « mésentère » serait secondaire d'après lui. En pensant à « gras, visqueux », on pourrait p.-ê. suggérer viscum « gui » (vén. *véscola*, REW, 9376)[1].

Les informations de M. Schorta, en écartant l'étymologie vascula pour le mois engadinois, écartent aussi un précieux parallèle pour *gâteau* = vascellum dont M. Brüch avait fait état.

Leo Spitzer.

LE « VERRAT » DE LA *CHANSON DE ROLAND* : UNE CORRECTION INUTILE

On lit dans le manuscrit d'Oxford de la *Chanson de Roland* (à la page 36 de mon édition, qui se contente de reproduire ce manuscrit, tandis que les autres éditeurs y ont apporté des « corrections » plus ou moins considérables) :

Carles se dort qu'il ne s'esueillet mie. 724
Apres iceste, altre auisiun sunjat ;
Qu'il en France ert à sa capele ad Ais ;
El destre bras li morst uns *uers* si mals. 727
Deuers Ardene uit uenir uns leuparz,
Sun cors demenie mult fierement asalt.
Denz de (la) sale uns ueltres aualat, 730
Que uint à Carles le(s) galops et les salz,
La destre oreille al premier *uer* trenchat,

1. C'est la même suggestion qu'émet aussi M. Pult dans une aimable lettre qui m'est arrivée après l'envoi de cet article.

Ireement se cumbat al lepart. — 733
Dient Franceis que grant bataille i ad,
(Mais) il ne seuent liquels d'els la ueintrat.

Le sens de ce passage est parfaitement clair. *Li vers* (v. 727 et 732), c'est un verrat. *Vers* provient du latin verres (bien connu par les jeux de mots dont Cicéron a assaisonné ses discours contre Verres). *Vers* (cas régime *ver*) n'était pas rare en ancien français ; Godefroy (VIII, 183) en cite beaucoup d'exemples ; *verrat*, dérivé de *ver*, se trouve déjà dans les Gloses de Cassel (n° 79 : *ferrat paerfarh*). — Pour verres dans les autres langues romanes (italien *verro*, esp. *verraco*, etc.), cf. le *Romanisches Étymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke, n° 9239.

Cependant, presque tous les éditeurs de la *Chanson* (Th. Müller, C. Hofmann, L. Gautier, L. Clédat, E. Stengel) ont modifié ce passage, en remplaçant le *ver* par un ours (*urs*, *ors*). Dans la version assonancée de Venise (manuscrit V^4), on trouve : *In does chaenes si tent un ors gran die*, et dans la version rimée (mss. de Châteauroux et V^7) : *Un ors teneit qi mult le corecha* (*Teneit un ors...*). De même, le *Ruolandes liet* de Konrad nous offre (v. 3069) : *Unde ein bere*[1] *vor ime lage Mit zwein ketenen gebunden*, et la version galloise (traduction anglaise) :... *that he was leading a bear bound with two chains*. D'autre part, le texte d'Oxford est appuyé par le *Song of Roland* : *A bore* (un verrat) *com from a bank wondirly boistous* (cf. l'édition de Stengel).

Donc, la majorité des manuscrits parle d'un « ours », et c'est ce qui a amené les éditeurs à s'éloigner du texte d'Oxford.

Mais M. Bédier, on le sait, a démontré que le manuscrit d'Oxford a grande autorité, et que son témoignage a autant de poids que celui de tous les autres textes réunis.

On s'attend donc à ce que M. Bédier, dans son édition, soit resté fidèle au texte d'Oxford et qu'il ait conservé le *ver*. Il l'a fait en effet ; au v. 727, il imprime *li uers*, et au v. 732 : *al premier uer*. Mais dans la traduction qui accompagne son édition, on retrouve l'« ours » des anciennes « éditions critiques » !

1. En moyen haut allemand, il y avait les deux mots *bër* (ours) et *bér* (sanglier), *bër* appartenant à la déclinaison faible, *bér* à la déclinaison forte. Ici, il s'agit sans doute de *bër* (ours). C'est ce que dit aussi Karl Bartsch dans le glossaire de son édition.

Pour justifier cette traduction, M. Foulet, à qui est dû le Glossaire de l'édition Bédier, y dit (t. II, p. 494, s.v. URS) : « La forme *uer* reparaît en divers textes écrits en Angleterre, par exemple au v. 577 de la *Chanson de Guillaume.* »

Il me semble que M. Bédier et M. Foulet se trompent, et voici pourquoi.

1° Il n'y a pas de vraisemblance phonétique que u r s u s ait pu donner *uers*. Parmi les exemples que Godefroy (X, 249) cite pour *ors*, aucun n'offre la graphie *uers*.

2° Il y a des passages où le manuscrit d'Oxford parle en effet de l'ours, mais alors la graphie est toujours *urs* (v. 30, 128, 183, 1827, 2542, 2558), et non *uers*.

3° Le cas-régime de *urs* était *urs* (avec *s*), tandis que le cas-régime de *uers* était *uer* ; si l'on croit que *al premier uer* (v. 732) équivaut à *al premier urs*, il faudrait imprimer ou comprendre *al premier uers*.

4° Voici le vers de la *Chanson de Guillaume* auquel M. Foulet fait allusion (c'est le v. 580 de l'édition Suchier) : *S'il erent bestes, porc u uer u sengler...*

Il est vraisemblable que *uer*, placé entre *porc* et *sangler*, veut dire « verrat (s) » et non pas « ours ». D'ailleurs, ici encore, si *uer* (cas-sujet du pluriel) était pour *urs*, il faudrait *uers*, et non pas *uer*. — Je ne sais à quels autres textes écrits en Angleterre pense M. Foulet. Mais dans le *Psautier d'Oxford*, p. 79, 14, on lit : *Extermina li li uers de la selve*, et comme c'est la traduction de « Exterminavit eam (vineam) *aper* de silva », il est incontestable que *uers* n'est pas pour *urs*, mais signifie « verrat ».

Enfin, dans le Commentaire de son édition (t. II, p. 207), M. Bédier dit : « Plusieurs critiques, G. Paris (*Romania, XV*, p. 141) et Jenkins, entre autres, ont compris qu'il s'agissait d'un *ver*, c'est-à-dire d'un verrat (v e r r e s). Mais la même bête est appelée plus loin (v. 2557) un *brohun* : c'est donc un ours, et les autres recensions du poème disent aussi « un ours ».

Mais sommes-nous assurés que *li uers* du v. 727 est la même bête que le *brohun* du v. 2557 ? — Voici le passage en question :

Apres icel li vien un altre avisiun : 2555
Qu'il ert en France ad Ais à un perrun,
En dous chaeines si teneit un *brohun* ;

Devers Ardene veeit venir. xxx. *urs*, 2558
Cascun parolet altresi cume hum,
Diseient-li : « Sire, rendez-le-nus !
« Il n'en est dreiz que il seit mais od vos ; 2561
« Nostre parent devum estre à sucurs ! »

C'est encore un songe prophétique de Charlemagne. Le *brohun* enchaîné, c'est Ganelon, qui après la découverte de sa trahison, a été arrêté et mis en des chaînes de fer (v. 1816 et 3735) et qui attend son procès. Les trente ours, ce sont trente de ses parents qui demandent sa liberté à Charlemagne (v. 3766).

Mais qu'est-ce qu'un *brohun* ? — M. Bédier croit que c'est un ourson (probablement parce que les trente ours le nomment leur parent). Godefroy suppose la même signification pour le passage de la *Chanson de Roland* et pour tous les autres exemples qu'il cite (I, 739). Mais l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch déclare qu'un *brohon*, c'est un chien (Hund), quoique ce dictionnaire, lui aussi, cite en premier lieu le passage du *Roland* et d'autres exemples en partie identiques à ceux de Godefroy. De même, M. Hilka, dans le glossaire de son édition du *Roland* (Halle 1926), dit : « *brohun* = *brohon* 2557 Kettenhund » — L. Gautier, dans le Glossaire de la sienne, avait donné à *brohun* le sens d'« ours », mais en y ajoutant un point d'interrogation.

L'opinion que le *brohon* est une sorte de chien, se fonde sur deux raisons. 1° Il y a des textes où *brohon* est accouplé à d'autres noms de chien : *Dolop.* 9186 : *Brahons* (var. *brehons*) *et löimiers avoit* ; *Athis* (dans Godefroy) *Et font beter ors et lions, Et menus veatres et brahons*. Mais il y a d'autres exemples où *brohon* se trouve à côté de *ors* (v. Godefroy et Tobler-Lommatzsch). 2° Le *brahon* des deux textes que nous venons de citer rappelle l'ancien haut-allemand *brakko*, allemand moderne *Bracke*, qui désigne un chien et qui est la source du français *brachet*, du prov. *bracon*, du fr. *braconnier*, de l'ital. *bracco* et du fr. *braquet* (cf. Meyer-Lübke, n° 1268 ; Gamillscheg ; v. Wartburg, I, 493 ; O. Bloch). Mais a-t-on le droit de relier *brohon* (*brahon*) à cette famille de mots ? Les dictionnaires étymologiques ne le font pas ; c'est O. Behaghel qui l'a proposé (*Zeitschrift für rom. Phil.*, I, 1877, p. 467). Il ajoute que l'ancien haut-allemand *brakko* semble avoir désigné aussi l'ours, et il cite le *brachio : ursi catulus* de

Grégoire de Tours, en renvoyant à Ch. W. Glück, *Der deutsche Name Brachio, Munich 1864* (cf. aussi Palander, *Die althochdeutschen Tiernamen*). Cependant W. Foerster (*Z. f. rom. Phil.*, II, 173) rejette l'opinion de Behaghel (sans la citer). Il ne comprend pas comment *brakko* aurait pu donner deux mots, l'un signifiant « chien », l'autre « ourson », ni comment du même mot germanique seraient sorties deux formes différentes (*bracon* et *brahon*) ; il veut donc séparer le *brohun* de la *Chanson de Roland* de *brakko*, sans donner pour *brohun* une autre étymologie [1]). Meyer-Lübke, Gamillscheg, v. Wartburg et O. Bloch ne le mentionnent même plus ; ils semblent donc être de l'avis de W. Foerster.

De tout cela, on pourra conclure : 1° que l'étymologie de *brohon* est douteuse ; 2° que, d'après les exemples, ce mot avait deux significations (« chien » et « ours »).

Quand au *brohun* de la *Chanson de Roland* — est-il un chien ou un ours (un ourson) ? Ce *brohun* a des ours pour parents ; que peut-on en conclure ? — Rien. Car le parent d'un ours peut être un chien aussi bien qu'un ours — surtout quand il s'agit d'un songe.

Qu'en disent les autres versions ? Elles nous offrent, à la place du *brohun*, un *bremon*, un lion et un dragon, et le *Ruolandes liet* s'exprime de façon vague (v. 7114 : *ein tier*). Évidemment, les scribes n'ont pas compris le *brohun* du ms. d'Oxford. Quel espoir avons-nous de le comprendre mieux que ne l'ont compris les scribes du moyen âge ?

Concédons à M. Bédier que le *brohun* du v. 2557 est un ourson. Il en conclut que le *uer* (*uers*) du v. 727 est aussi un ours, parce que, dit-il, c'est la même bête. Reste à examiner cette thèse.

Les deux passages dont les vers 727 et 2557 font partie et que nous avons reproduits ci-dessus, racontent deux songes de Charlemagne. Quoique ces deux passages soient séparés l'un de l'autre par 1800 vers, M. Bédier croit (avec Theodor Müller, *La Chanson de Roland*, 2e éd. 1878, p. 67) que les songes ou « visions »

1. Cf. aussi F. Liebrecht dans le *Literaturblatt* de 1880, col. 180. Pour lui, *brohun* veut dire « ours ». Il propose une étymologie qui est rejetée par Tobler-Lommatzsch.

sont de sens identique et que tous deux se rapportent au procès de Ganelon. Ce serait d'ailleurs une répétition inutile. Mais, de plus, entre les deux visions, s'il y a quelques ressemblances, bien plus grandes sont les divergences. Dans le poème, de graves événements se sont déroulés entre le premier songe et le second. Le premier songe, Charlemagne le fait *avant* la bataille de Roncevaux et *avant* la mort de Roland ; Charlemagne ne sait rien encore de la trahison de Ganelon. Il n'est pas très probable qu'à cette époque il prévoie déjà le procès de Ganelon. Tandis qu'au moment où il fait le second songe, Charlemagne sait que Ganelon est un traître et qu'il attend son jugement. Nous croyons donc que le premier songe se rapporte à la bataille de Roncevaux, et que seul le second symbolise le procès. Les détails des deux songes semblent confirmer cette opinion. Le *brohun* enchaîné et les trente ours n'apparaissent que dans la seconde vision ; la bête du premier songe (*li uers*) n'est pas enchaînée. Dans le premier songe, Charlemagne est assailli par deux bêtes (par le *uer* et par un léopard) ; dans le second, il n'est nullement attaqué, ni par le *brohun* ni par les trente ours. Dans les deux visions, un *veltre* accourt (la seconde fois d'après les autres versions, le ms. d'Oxford étant fautif ici), mais le *veltre* du premier songe accourt pour défendre Charlemagne contre le *uer* et le léopard, tandis que l'autre *veltre* apparaît pour attaquer le plus grand des trente ours. Évidemment, le premier *veltre*, c'est Roland ; l'autre, ce ne peut être Roland qui est mort, c'est Thierry, qui, lors du jugement, combat victorieusement Pinabel de Sorence, le plus vaillant des trente parents de Ganelon.

Mais que signifient, dans le premier songe, les deux bêtes (*li uers* et le léopard), qui attaquent l'empereur et dont il est débarrassé par le *veltre* Roland ? Nous ne croyons pas avec Th. Müller (*l.c.*) qu'elles symbolisent Ganelon et Pinabel, son parent, mais plutôt Marsile et son oncle Marganice (ou le calife), qui tient Carthage et l'Éthiopie et qui, après que Roland a mis en fuite Marsile, commande les païens (v. 1914). Car Ganelon et Pinabel n'ont jamais assailli Charlemagne, et Roland, le veltre, n'a pas tranché l'oreille droite à Ganelon et n'a pas combattu Pinabel (v. 732-33). Tandis qu'il nous semble tout naturel que Charlemagne voie Marsile sous la figure d'un verrat (*uer*) qui le

mord au bras droit, et Marganice, le souverain de plusieurs pays exotiques, sous la forme d'un léopard.

Dans le ms. d'Oxford, ce léopard vient du côté de l'Ardenne (*devers Ardene*, v. 728). Mais les autres versions remplacent *devers Ardene*, par *devers Espagne*. Les scribes de ces versions ont donc interprété le songe de Charlemagne de notre manière, et non pas de celle de Th. Müller (et de M. Bédier). — Les mots *devers Ardene* reviennent dans l'autre songe de Charlemagne (v. 2558), et cette fois ce sont les trente ours qui accourent de cette forêt. Cette coïncidence ne nous étonne point : dans les deux songes, Charlemagne croit se trouver à Aix ; il voit accourir des bêtes farouches (l'une fois un léopard, l'autre fois trente ours) ; ces bêtes viennent de la forêt, et c'est la forêt des Ardennes, non loin d'Aix, qui se présente à son esprit. Cette coïncidence ne prouve donc pas, comme semble le croire Th. Müller, que les deux songes signifient la même chose (le procès de Ganelon). Elle prouverait, tout au plus, que le léopard du v. 728 serait identique aux trente ours du v. 2558. Mais elle ne prouve point que *li uers* du v. 727 soit identique au *brohun* du v. 2557.

Admettons un instant que, comme le second songe, le premier aussi se rapporte au procès final, que le *brohun* soit un ourson, et que non seulement l'ourson du v. 2557, mais aussi *li uers* du v. 727 symbolise Ganelon. Cela prouverait-il que *li vers* du v. 727 fût un *urs* ? Nullement : dans l'un des deux songes, Ganelon peut apparaître à Charlemagne sous la figure d'un ourson, et dans un autre songe, sous la forme d'un verrat.

Résumons : le v. 2557 ne prouve rien pour le v. 727. Nous sommes donc, pour le v. 727, en présence de deux leçons différentes (*uers* et *urs*), l'une représentée par le ms. d'Oxford, l'autre par la plupart des autres versions. Il s'agit de savoir laquelle des deux leçons est primitive, si *uers* a été remplacé par *urs*, ou si c'est l'inverse.

Nous ne voyons aucune raison pour un scribe du moyen âge de remplacer *urs* par *uers*. Mais nous comprenons très bien qu'un tel scribe ait remplacé *uers* par *urs* ; car *uers* était un mot peu clair : ce pouvait être aussi bien le verrat (verres) que le ver (vermis). A l'origine, il y avait bien une différence, car vermis, vermem avait donné *verms*, *verm* ; mais dès le

XII^e siècle, les formes sont *vers*, *ver* (v. Littré et Godefroy, X 847). C'est pourquoi la langue a remplacé l'autre *vers* (de verres) par *verrat*. Or, les scribes ne pouvaient remplacer *uers* (la leçon primitive) par *verrat* (*verraz*), qui eût donné une syllabe de trop. Ils l'ont donc remplacé par *urs*, peut-être en empruntant ce mot à l'autre songe, qui a quelque ressemblance avec le premier. Ils se sont inspirés des trente ours, et non pas du *brohun* (car ce mot, ils ne l'ont pas compris). Mais le scribe dont la version est représentée par le ms. V^4, a utilisé aussi le vers 2557 qui contient le *brohun* (*En dous chaeines si teneit un brohun*) ; il en a fait son vers 659 : *In does chaenes si tent un ors gran die* (v. l'édition de Stengel, p. 75). Du *uer*, qui n'était pas enchaîné (on n'a pas la coutume d'enchaîner les verrats), il a fait un ours enchaîné. De cette façon, il a rendu le premier songe de Charlemagne plus ressemblant à l'autre, et ainsi s'explique, probablement, la thèse de Th. Müller, adoptée par M. Bédier.

Tout ceci confirme, une fois de plus, l'autorité du manuscrit d'Oxford.

Eugen Lerch.

COMPTES RENDUS

Alfredo Cavaliere, **Cento liriche provenzali (testi, versioni, note, glossario)**, *introduzione di* Giulio Bertoni : *La lirica dei trovatori* ; Bologne, Zanichelli, 1938 ; in-8 carré, xxv-639 pages.

Les jeunes romanistes italiens avaient jusqu'ici le choix entre trois chrestomathies provençales, dont aucune n'était exactement appropriée à leurs besoins. La plus ancienne, celle de Monaci (*Testi antichi provenzali*, 1889), au reste coûteuse et rarissime, ne contenait que des textes diplomatiques sans aucun commentaire ; celle de Crescini (d'abord *Manualetto provenzale*, 1892-4, 2e éd. 1905, puis *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali*, 1926), améliorée d'édition en édition, a rendu et rend encore d'excellents services, mais la grande place faite à la grammaire, à la métrique et au Glossaire a réduit à l'excès celle réservée aux textes et ceux-ci sont trop exclusivement choisis parmi ceux qui intéressent l'histoire ou la littérature italienne ; la dernière en date, celle de M. Bertoni, offre un choix de textes critiquement établis plus varié, mais un peu maigre et sans variantes ni notes. Aussi M. Bertoni lui-même a-t-il pensé qu'il y avait place pour un nouveau choix et c'est lui qui a suggéré à M. Cavaliere l'idée de celui-ci, pour lequel il a écrit une introduction sobre et lumineuse, où sont abordés tous les principaux aspects du sujet (origines, influences, évolution, caractéristique des principaux poètes).

Les deux préoccupations essentielles, du nouvel éditeur ont été de présenter au lecteur une image fidèle, aussi complète que possible, de l'ancienne lyrique provençale et de lui donner des textes une pleine intelligence par des traductions précises et des notes propres à l'initier à la connaissance de la langue des troubadours.

Sur le choix des textes, presque tous empruntés (avec quelques légères retouches) à des chrestomathies ou éditions critiques récentes[1], je n'ai à

1. Ce système entraîne nécessairement des inconséquences de graphie assez graves. Quand les textes sont empruntés à des éditions « normalisées », comme ceux de B. de Born et de G. de Borneil, il eût été bon d'avertir le lecteur.

faire aucune remarque. Sans doute la plupart étaient déjà bien connus et figurent en maints recueils, mais ils sont de ceux qu'il n'est pas permis d'ignorer et M. C. a fort bien fait de ne pas sacrifier à une recherche assez vaine de la nouveauté. Il en a au reste, dans bien des cas, rajeuni l'interprétation par la mention et la discussion des conjectures les plus récentes[1]. Les pièces les plus intéressantes relatives à l'histoire d'Italie ont été accueillies, mais n'occupent pas une place démesurée. Celle qui est faite aux divers genres est aussi judicieusement proportionnée à leur importance[2].

Les notes (p. 509-83) commentent ou expliquent les passages difficiles, élucident les allusions historique, fournissent les notions grammaticales les plus indispensables (le contenu de ces dernières est catalogué dans un index, p. 585-610). Le volume se termine par divers autres index (p. 611-33) et dix planches hors texte reproduisant chacune une page des principaux manuscrits.

Mais la partie la plus neuve et la plus originale consiste dans les traductions ; elles sont dignes d'éloges, qu'il convient toutefois de tempérer par quelques réserves. La pensée des auteurs y est rendue généralement avec fidélité et précision, mais on peut y relever certains à peu près, certaines omissions[3]. A lire ces traductions, où n'apparaissent que de rares points d'interrogation, on pourrait s'imaginer que les textes ne présement aucune difficulté ; mais il suffit de parcourir les notes pour voir qu'il en va tout autrement. — Ces traductions visent à être « aussi littérales que possible » (p. XXV). On s'étonne, après cette déclaration, que M. C. ait cru devoir remplacer par des équivalents fort ternes des expressions imagées, caractéristiques de l'époque et au reste parfaitement claires[4].

Voici enfin quelques remarques de détail relatives soit aux traductions, soit aux textes.

---

1. A chaque auteur est consacrée une notice, souvent amplifiée par des extraits de l'ancienne *Vida* et occupant, pour des raisons d'élégance typographiques, deux pages entières. Il faut avouer qu'il y a là pas mal de place perdue et que ces textes, généralement romanesques, eussent été remplacés avantageusement par des notices plus riches en faits précis et assurés que ne le sont par exemple celles sur Marcabru, Giraut de Borneil et Bertran de Born (p. 17, 101, 113).

2. Voy. le tableau p. 631 ; il est permis de regretter toutefois que le *partimen* et la chanson de croisade soient si faiblement représentés.

3. Je n'ai pas réussi à trouver de justifications pour les traductions de *sem pars* (XXII, 41, p. 97) par « impareggiabile », de *gers* par « paura » (XXIV, 61, p. 108), de *desguizar* par « disinteressarsi » (XLII, 31, p. 186) ; on peut se demander au reste si ce verbe, qui ne figure pas au glossaire, a été identifié.

4. *Ben pagutz de mana* (VIII, 20, p. 34) est rendu par « ben fortunato ; *del pe tro qu'al cima* (XXXII, 14, p. 144) par « intieramente » ; *us nos senha* (XLVIII, 50, p. 223) par « non esiste uomo » ; *no· m destrengora hiera* (XLIX, 32, p. 229) par « non mi manchereble nulla » ; *sai ben que· l col se friza* (LXXXV, 88, p. 438) par « so bene ch'è perduto », etc.

XXVI, 11, pr 116[1] (c'est la fameuse pièce, attribuée sans preuves à B. de Born, *Bem platz lo gais tems de pascor*) : *can li corredor-fan las gens e l'aver fugir*. Il est évident que les deux substantifs coordonnés *aver* et *gens* représentent également des objets capables de fuir ; il est donc certain que le premier ne signifie pas des « biens », fussent-ils aussi meubles que possible, mais le bétail, et plus spécialement les brebis, que les paysans chassent devant eux à l'approche des « coureurs » ennemis ; sur cette restriction de sens, dont l'aire, fort étendue, comprend le Languedoc, le Dauphiné, les Cévennes, voy. Mistral, *avé*[2]. — XXIX, 23-4, p. 152 (c'est la célèbre définition de la « Jeunesse ») : *Joves si te* [*la domna*] *quan no·i chal divinar, — qu'ab bel joven si gart de mal estar*. La traduction « quando non si cura d'andare investigando » ne s'accorde pas avec le texte (il faudrait *li*, non *i*) et ne correspond à aucun concept courtois ; *joven* au vers suivant n'a pas un sens concret, mais abstrait. Je comprends : « une dame est jeune quand sa conduite ne donne pas lieu à des soupçons, à des caquets, quand, avec (c.-à-d. en dépit de) sa belle jeunesse, elle se garde de tout écart de conduite » (cf. au v. 22, *quan be·s chapdel*). — LXXII, p. 364 : v. 53 *lai* ne désigne pas une femme (*colei*), pas même la Vierge, non nommée dans le reste de la pièce, mais les régions éthérées auxquelles aspire le vol de l'âme ; le procédé d'allitération ici employé prouve que *vols* est le substantif verbal de *volar*, non de *voler* ; au v. 42 *cre* est à la 3[e] pers., non à la 1[re]. — LXXIV, (sirventés de Figueira contre Rome), 66, p. 375 ; *Trop rozetz las mans...* ; trad. : « *Vi* rodeste le mani ». Ce ne sont par ses propres mains que Rome dévore (*rozetz* est au présent, non au prétérit), mais celles de ceux sur qui s'étend sa domination : allusion à l'étymologie qui tirait *Roma* de *ro* (*rodit*) et *ma* (*manum*). — LXXXI, p. 414 : Texte donné d'après *T*, dont la graphie singulière aurait mérité quelques mots d'explication. M. C. lui-même s'y est trompé : le v. 30 devrait être rétabli ainsi : *for*[*s*] *sel' e*[*n*] *ci trop falsetat*, c.-à-d. « excepté celle en qui je ne trouve que perfidie ». — LXXXVII, 40, p. 451 : *car mais de carestia...* ; *car* doit être une faute d'impression pour *c' ab*, leçon à laquelle correspond la traduction. — XCII, 6, p. 479 *Montaiguon* est une autre faute d'impression ; le nom de *Montaigo*, omis à l'index des noms, désignait une place de Toulouse, mentionnée dans la *Chanson de la Croisade* (éd. Meyer, v. 7788 et 9511) et dans la chronique de Guillaume de Puylaurens, ch. XVII.

A. JEANROY.

---

1. Le numéro d'ordre des pièces ne figurant pas aux titres courants, je crois rendre service au lecteur en le renvoyant aussi à la page.

2. Cette traduction n'a été proposée à ma connaissance, que par C. Appel (*Sammlung romanischer Uebungstexte*, nos 19-20), au Glossaire, mais sans renvoi au texte.

Le Conte de Poitiers, **roman du treizième siècle**, édité avec introduction, notes et glossaire par V.-Frédéric KŒNIG ; Paris, E. Droz, 1937 ; in-8, XXIII-63 pages.

Ce petit roman d'aventures de 1719[1] vers, grossier et maladroit, avait été publié une première fois, en 1831, par Francisque Michel en une édition tirée à petit nombre. L'unique manuscrit (Arsenal 3527) date du début du XIVe siècle. Le nouvel éditeur estime que le poème lui-même remonte aux premières années du siècle précédent[2]. L'anecdote autour de laquelle l'action se déroule est une variante du « cycle de la gageure » étudié naguère par Gaston Paris (*Romania*, XXXII, 484). Le roman remonterait, selon M. K, à un *exemplum*, qui cependant n'a pas été retrouvé, ce qui est une explication à tout le moins hypothétique. L'auteur a sûrement connu un certain nombre de chansons de geste. Il aurait particulièrement imité, selon l'éditeur, *Macaire* (dont nous ne possédons qu'un remaniement italianisé) et *Doon de la Roche*, peut-être aussi l'*Eracle* de Gautier d'Arras. D'autre part, on sait depuis longtemps que le roman du *Comte de Poitiers* est le modèle du *Roman de la Violette* de Gerbert de Montreuil. — On trouverait à redire dans l'étude linguistique de M. K. Mais je passe directement à l'examen du texte critique.

Pépin « le nain » surpassa en bravoure tous les héros des chansons de geste. Dans les défilés de Pampelune, une nuit, il abattit quatre frères géants :

Encor pert lés les desrubans
Par ou Taillefers s'en ala,
Li bons cevaus que li dona
Grains d'or, li fix de sa seror.

La longue note que l'éditeur (p. 49) a épinglée aux v. 18-22 témoigne de son embarras. Cependant la bonne interprétation, qui ne demande qu'à être complétée un peu, a été fournie par Littré (*Histoire littéraire*, XXII, 788) : « Cela se voit encore du côté des précipices... » L'éditeur demande : « Qu'est-ce qui se voit encore ? Des vestiges du combat avec les quatre géants ou du passage de Taillefer ? » Sans doute il s'agit d'empreintes des sabots du cheval. Ces sortes de traces miraculeuses sont fréquentes dans le folk-lore, et même dans les légendes hagiographiques (voir, p. ex., celle de saint Bon, évêque de Clermont). — 56. *Fiés*, corr. *fies*, de même au v. 313 et au glossaire. — Il aurait été utile de signaler que le v. 82 est identique au v. 94 (*Od lui cinquante chevaliers*), preuve de la pauvreté du style. — La ponctuation des v. 128-30 est erronée. Lire ainsi :

1. L'éditeur marque une lacune après le v. 1200, et il a sans doute raison. Mais la corruption va plus loin : les trois vers 1201-3 sont tous sur la même rime *ait*.

2. Mais il faut ajouter que l'état où le texte nous a été conservé accuse plutôt la fin du XIIIe siècle.

« Et volilles et venison
Averés vous a grant plenté
Et bon vin viés et fort claré. 128
Tot por l'amor de mon signeur
(Que Diex le gart de deshoneur)
Serés servis molt richement... »

— 186. *Laissier ester*, corr. *Laissiés e.* — 208. La bonne leçon du manuscrit *miudre* a été changée à tort en *miudres.* — 246 :

Et sachiés, je le vous dirai
Et (*corr.* Que) a mon cuer molt grant ire ai. 246

— 264-5. La méconnaissance du sens de *mais que* « pourvu que » (qui manque au glossaire) a amené une fausse ponctuation. Lire :

Vous averés a grant plenté
Juiaus, deniers et richeté, 264
Mais que pensés de la besogne.

— 304. La correction de *Que* en *Qui*, proposée dubitativement dans les notes, s'impose. — 309. *Diras*, corr. *dirés.* — Le v. 376 (*Puis apela le duc Joffroi*) n'a pas de sens. La faute est probablement à *le duc* (corr. *le douç* ?). — 396. *L'emena*, corr. *le mena* ou *l'en mena.* — 405-6. La phrase n'a pas de verbe. Au lieu de *Li quens meïsmes a la cote L'entaille*, lire *Li quens amesure a la cote L'entaille.* L'entaille est la pièce coupée subrepticement à la cotte de la comtesse pour servir de preuve de sa prétendue infidélité. — 411. La rime riche suggère le rétablissement, à la place de *noirchi*, de la forme ancienne *nerchi* (: *merchi*). — 469-70. La comtesse

Puis demaine si grant dolor 468
Que *les larmes* de son cler vis
Arouse *sa face et son pis.*

Le double accusatif est étonnant, il faut sans doute corriger *des larmes.* — 471. Supprimer le point. — 515 :

Je cuiç que de lui estes grosse ; 514
A mains de coupe le prent on.

Corr. *A mains de coupes empraint on* (?). — 531. Supprimer la note. — 543. Remplacer la virgule par un point et, au vers suivant, les deux points par une virgule. — 582. *Andoi ses piés*, corr. *andeus s. p.* — 594. *Trive ne paie*, corr. *n'apaie*, « réconciliation », de même au glossaire. — 625. La note (p. 50) porte à faux. Dans *De saint Jame vient le baron*, le dernier mot n'est pas au cas sujet, c'est une apposition à *saint Jame.* — 649. La bonne leçon du manuscrit, *ques* (« de telle sorte que »), a été changée à tort en *qui.* — 668. *A tant lairomes cil de li*, corr. *ci de li.* — 689. *Par creüs*, corr. *parcreüs*, de même au glossaire. — 719. Il n'était pas indispensable de changer *Qui* en *Que.* La construction *tel qui* est fréquente. — 794 :

De s'ausmoniere une herbe trait 792
Que doné lit ot Caïfas,
Uns paienes (!) fu de Baudas.

Corr. *Uns paiens, nés fu de Baudas.* — 959. Remplacer le point par une virgule, de même au vers suivant. — 989. *Gautier*, aux notes (p. 51), doit être une faute d'impression pour *Gautiers*. — 1007. La note est à supprimer. *Pierelee* est un nom de lieu irréprochable (cf. les nombreux Peyrelade dans le Midi). — 1062. *Si le n'arés fait recreant*, supprimer la note et corr. *Si l'en arés f. r.* L'expression (qui manque au glossaire) se rètrouve au v. 1098 : *Jou l'en ferai ja recreant. Si* est « jusqu'à ce que » (manque au glossaire). — 1206. *Andoifurent molt par jugaus*, corr. *paringaus*, de même au glossaire, *s. v.* JUGAL (?). — 1261. *Bons mules amblans*, lire *mulés*; cf. *mulet*, v. 451. — 1312 :

A trois cens chevaliers sans *rence* 1312
Chevauce li dus de Plaisence.

L'éditeur traduit au glossaire « sans exagération ». Le tait que Godefroy ne fournit que ce seul exemple du prétendu mot *rence* aurait dû le mettre en garde. En réalité il faut lire *sans tence*, « sans contestation ». — 1429-30 :

Mainte feme a on marïee 1428
Qui d'autrui ert asougnetee :
Puis, se cuide vendre pucele,
Bien doit avoir honte novele.

Corr. probablement *asougnetee* en *asougnentee*, et mettre une virgule à la place des deux points, supprimer celle qui est mise après *Puis* et remplacer la virgule à la fin du vers par un point-virgule. — 1463. Le roi, pour faire son choix, fait se dévêtir les jeunes filles.

Lorete parla, la cortoise, 1460
Et dist : « Sire, s'il ne vous poise
Et vous vos i asentisiés
Que revestir *vous* feïssiés,
Car, par Dieu qui est en la nue, 1464
Honte est de veïr feme nue.

Corr. *nous*. — 1524. *Ne ja li n'en quier faire tort*, corr. *Ne ja ne l'en quier f. t.* — 1693. Supprimer les deux points.

Au glossaire, diverses retouches doivent être faites en plus de celles qui ont déjà été signalées. BRONCER, corr. *broncier*. — CAÏR, ajouter *kaï de mere* 1394, « naître ». — CASTÉE, « chastité », lire *casteé*, « chasteté ». — CERQUER, corr. *cerquier*. — COMMUNAL 843 n'est pas « commun, mauvais », mais « (femme) publique ». — ESCONDIRE 370 n'est pas un verbe actif avec le sens de « refuser, nier », mais réfléchi, *soi escondire*, « se justifier, se disculper ». — ESSOINE (*pour nul*) 1282, enregistré sans traduction, signifie « pour aucune raison ». — HIRAUT 1368 ne signifie pas « dégenillé » mais « héraut d'armes » (*As hiraus et as rimeours*). — MAT,

« abbatu «, faute d'impression pour « abattu ». — Porre n'est pas « poudre », mais « poussière ».

Plusieurs expressions intéressantes pour la lexicographie ou utiles à signaler en vue de l'exégèse manquent au glossaire.

Ajouster 1589, il s'agit des dispositions à prendre en vue de la gestion des affaires publiques pendant l'absence des souverains :

Quant il se furent atorné
Et lor empire ont ajousté.

Atendre 210 :

Quant est montés sor Saigremor,
Ne l'atendriés por cent mars d'or
Qu'il ne vous ferist de sa lance.

Forces (*pendre as*) 1112, gibet, potence ; mais l'autre mot *force* « grands ciseaux » est bien au glossaire.

Fosse (*laron qui enble par fosse*) 513. Allusion aux voleurs de grand chemin qui se cachaient dans les fossés pour surprendre les passants, le fait est souvent signalé dans les textes du moyen âge.

Connoistre 1023, avouer.

Convenant 776 :

Li quens li conte en soupirant
Comment il li est convenant,

« dans quelle situation il se trouve «.

Mise 386. Le passage est obscur :

Li rois Pepin sor (?) tous conta
Comment la mise faite esta.

Point 1414 : *Et se ele est a point a moi*, « si elle me convient ».

Prendre, 1451 : *Furent si mates et si prises*, « troublées ».

Savoir 1063 :

Li quens en rist, si dist : « Savoir,
Dame, j'en ferai mon pooir ».

Si, au sens de « jusqu'à ce que », se rencontre, en plus du passage déjà signalé (v. 1062), aussi au v. 1694 :

S'iert li quens de Poitiers, ses pere,
Venus, entre lui et sa mere,

« jusqu'à ce que le père et la mère soient venus ». *Par si que*, « pourvu que » 240 : *Par si qu'en aie bon loier.*

Sougne, « souci » 266 : *De chou ne soiés pas en sougne.*

Arthur Långfors.

The medieval french *Roman d'Alexandre.* — Vol. I. *Text of the Arsenal and Venice versions*, prepared with an introduction and a commentary by Milan S. La Du [*Elliott Monographs*, ed. by E. C. Armstrong, n. 36] ; Princeton-Paris, 1937 ; gr. in-8, XVI-495 pages.

La légende d'Alexandre le Grand a joui, au moyen âge, d'une popularité durable dont il reste des témoignages écrits dans presque tous les pays d'Europe, sans parler de l'Asie ou de l'Afrique. La Renaissance la frappa à mort. Depuis quelques dizaines d'années, elle refleurit à l'Université de Princeton (U.S.A.), mais sous une forme « scientifique » : M. E. C. Armstrong, avec toute une équipe de collaborateurs, a entrepris d'étudier, de publier et de commenter les œuvres médiévales, surtout françaises et espagnoles, qui ont illustré un des aspects de la légende d'Alexandre.

Plusieurs ouvrages, parus dans les *Elliott Monographs* (nos 19, 20, 23, 27, 31, 32, 33, 34, 35) ont été consacrés au *Libro de Alexandre* et à des textes français comme *La Venjance Alixandre*, le *Vengement Alixandre* de Gui de Cambrai, *Le Voyage d'Alexandre au Paradis Terrestre*, postérieurs au *Roman d'Alexandre* proprement dit. Ce dernier constituera le gros œuvre de l'entreprise du professeur Armstrong, puisque six volumes, au moins, de la collection lui seront impartis. Ce vaste *Roman d'Alexandre* a été, au moyen âge, plusieurs fois remanié, parfois si profondément qu'on peut parler d'œuvres différentes : on peut distinguer, outre l'*Alexandre* d'Albéric, la *Version décasyllabique*, l'*Alexandre en Orient*, la version de Lambert, la version d'Alexandre de Paris. Notons aussi qu'on peut, pour certaines de ces versions, parler de divers « états » du texte et que, de tout cela, il nous est parvenu plus de vingt manuscrits : d'où des difficultés d'édition nombreuses et une abondance peu ordinaire de problèmes complexes d'ordre historique et exégétique. Ces problèmes historiques et littéraires seront traités dans un des derniers volumes de la série, probablement le dernier et nous n'en dirons donc rien ici. M. Armstrong a voulu nous donner avant tout les textes : c'est un premier mérite à l'actif de l'équipe de Princeton.

De quoi disposions-nous, en effet ? Le fragment d'Albéric est bien connu et a été édité et étudié à cause de sa grande valeur au point de vue linguistique [1] ; M. Armstrong n'a pas jugé bon de le réimprimer et nous pouvons le regretter, car nous aurions eu ainsi tous les matériaux sous la main. La version décasyllabique (qui constitue une petite partie des mss. A et B dont il est question plus bas) a été publiée par P. Meyer [2]. De la version en

1. Sur ce texte, on peut voir (je laisse de côté les chrestomathies) : P. Meyer *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, t. I, 1 ss. et t. II, 69-101 ; J. Ronjat, dans *Romania*, LIII (1927), p. 222 ; V. Crescini, dans *Studi Medievali*, II, 197 ss.

2. *Op. cit.*, au t. I ; étude au t. II, pp. 102-132 ; les six premières laisses dans le *Recueil d'anciens textes* du même auteur, p. 284 ; les 150 premiers vers dans K. Bartsch et Ad. Horning, *La langue et la litt. fr. depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle*, Paris, 1887, p. 210. Voir M. Strumpf, *Sprachliche Unter-*

alexandrins nous n'avions, pour ainsi dire, que la déplorable édition de H. Michelant, faite d'après l'un des plus mauvais manuscrits [1]. Nous ne pourrions donc assez remercier M. Armstrong et ses collaborateurs.

Le premier volume de leur série (le second est sorti de presse et les autres sont en préparation) est dû, principalement, aux soins de M. Milan S. La Du, qui a pu consulter, pour diverses questions, plusieurs savants auxquels M. A., rend hommage dans sa préface ; rien n'a été épargné ; on a fait appel à M. Ch. Samaran pour des lectures sous les rayons ultra-violets.

Ce premier volume contient :

1) Une courte *Preface of the general Editor* (pp. v-vii), insistant sur l'importance des manuscrits [2] de l'Arsenal (A), de Venise (B) et de la B. N., fonds franç. 789 (L), qui contiennent (sauf L) la version française la plus ancienne (décasyll.) et qui nous livrent un état du *Roman* antérieur à celui qui est dû surtout à Alexandre de Paris ;

2) une introduction de M. La Du (descr. du ms. de Venise) ;

3) huit reproductions photographiques ;

4) la version de A, sur les pages de gauche, et, sur les pages de droite (disposition excellente), la version de B, d'ailleurs plus longue ;

5) un minutieux commentaire du ms. A (histoire, description, distinction des divers scribes, courte étude de la langue) ;

6) par M. Alfred Foulet, les laisses 50-70 du ms. L et une table de concordance pour ce ms.

Nous avons donc affaire uniquement à un matériel paléographique. Le texte a été établi avec grand soin [3] et on peut dire aussi qu'il n'y a pas de faute d'impression : nous pouvons avoir confiance.

J'ai peu de remarques générales à faire. En ce qui concerne la ponctuation, j'aurais souvent employé les deux points plutôt que le point et virgule

---

suchung der Zehnsilberfassung der altfranzösischen Alexanderromans, Diss-Iena, Halle, 1930 (cf. *Romania*, 1932, p. 477).

1. Stuttgart, 1846 (Liter. Vereins, XIII). Ont été publiés, en outre : quelques passages, par P. Meyer dans l'ouvrage cité (t. I) et dans son étude des mss. signalée plus bas ; des fragments par A. Bayot (au t. IV de la *Revue des Bibl. et Archives de Belg.*), par P. Aebischer (*Archivum Romanicum*, IX, 366 ss.), par E. R. Labande (*Romania*, 1931, 222 ss.) ; le *Fuerre de Gadres*, d'après le ms. d'Oxford, Bod. 264 par R. L. Graeme Ritchie, dans son *Buik of Alexander*. Il existe aussi *A collotype facsimile of Ms. Bodley 264*, by M. R. James, Oxford, 1933.

2. Les mss. ont été étudiés par P. Meyer et, depuis lors, on a adopté les sigles choisis par lui (*Romania*, XI, 213-332).

3. Il est rare que j'aie interprété autrement que les éditeurs (voir les remarques). — Le glossaire sera imprimé dans un volume postérieur ; à ce propos, je signale immédiatement un mot qui n'a pas été compris, semble-t-il, par l'éditeur : au v. 3220 de la v. A *De ren n'est Al'x. desjonz ne dessuiez* il faut lire *dessiuez*, diessivez (de ex aequare « ébranler, faire perdre l'équilibre » ; cf. Tobler-Lommatzsch, *s.v.*) ; la forme du ms. de Venise est, à ce point de vue, remarquable : *deseguez* ; A. de P. n'a pas compris et a employé un autre mot.

ou la virgule ; d'autre part, les éditeurs n'ont jamais mis de virgule devant le *si* (< sic) unissant deux propositions, à tort, me semble-t-il, car ce *si* garde malgré tout, le plus souvent, quelque chose de sa valeur adverbiale et il y a, au fond, dans la plupart des cas, une différence entre *et, si,* et *et si*. Ce sont là des vétilles. Mais il y aurait peu-être à faire, sur un autre point, un reproche à l'éditeur. Le texte des mss. (A et, surtout, B) se présente, en maints endroits, altéré (B est, en partie, l'œuvre d'un scribe italien) ; aussi, « a certain number of emendations are suggested in the footnotes, especially in cases where a comparison with the readings in the companion text or in the A de P (Alexandre de Paris) version gives ground for faith in the emendation ». L'éditeur dit *a certain number* ; dans certains cas (surtout pour B), il valait mieux, en effet, ne rien faire, mais, dans d'autres, la correction me paraît aussi évidente que celles qui ont été imprimées et il faut toujours, je pense, aider le lecteur le plus possible. Ce point de vue justifiera peut-être les notes qui suivent, dont beaucoup seraient des *footnotes* supplémentaires, plus ou moins acceptables.

Version de l'Arsenal : 2 Felip, — 28 terre, en la superior, (*cp.* B) — 59 escïent : — 95 manjŏe (99 *idem*, 116 *idem*) — 163 crent (tent) — 186 bon ora (bona) — 211 qui ans anz (*à qui mieux mieux*) — 279 ot [a] — 370 ventalle, — 428 totes — 437 eue — 485 home — 492 Li — 546 *une note* ? — 565 sans (sa) — 624 : — 700 a son auberc — 731 Elaine (en laine) — 765 (tota) — 771 qu'a (que) — 776 *virgule à la fin et deux points à la fin de* 778 — 966 per foit (perfoit) — 968 u [n] s — 999 poés : 1021 seit (qui) — 1030 n'en (nen) — 1063 segnors (segurs) — 1196 frain[t] — 1226 l'a (la) — 1304 rescossïon (*plutôt mettre le tréma dans ce cas et dans d'autres, semblables*) — 1321 Ens [en] (*cp.* 1336) — 1346 [En] chascun — 1369 fornie (formie) — 1400 le (ne) — 1429 conduis[en]t — 1437 qu'i (qui) = qu'il — 1461 fer (faim) — 1797 (t)respassés — 1845 les (sis) — 1893 avinant (covinant) — 1930 pecc'e (= a, *cp.* jel 2196) qu'i — 1950 merchëant — 2013 La (Les) — 2036 veee — 2061 mesters ; — 2203 li (lor) — 2262 n'i — 2295. 2296 ; 2298, — 2368 ne puet mie conquerre — 2372 ; — 2408 doner, — 2252 li Ostifal (*malgré les deux autres textes, car il s'agit d'autre chose* ; 2604 et 2740 *idem*) — 2599 tant, — 2648 Bruslees — 2652 Nesuns (Ne nos) — 2762.2763, — 2769 n'en — 2778 fonta[ne] le — 2806 luncz, — 2826 escïant — 2837 L'unc (Dunc) — 2889 veee — 2902 deveee (demoree) — 3037 d'armes (d'arbres) — 3049 des (li) *et* les rai[m]s — 3127, a (e) — 3170 En vient (Envie) — 3189 (li) — 3220 dessivez — 3258 nenn (n'enn) — 3299 tardé — 3337 (li) — 3408 L'endemain — 3418 qu'el en — 3447 d'Inde desertine — *indiquer qu'il manque un vers après* 3568 — 3626 ai (a) *et* ma (sa) — 3828 aub'aparant — 3871 mains (mas) — 3894 laiens — 4071 cele (l') — 4089 siut (set) — 4163 s'il en (si el' n) — 4272 comen — 4276 [Rod[o]ant — 4477 l'a mort agravanté — 4558.1 sei (le) — 5010 Li (Il) — 5084 ba(t)alla — 5118 ice (ce) — 5316 escïant — 5324 d'Amazone (de Macedoine) — 5540 tel[e] — 5647,

men escïent, — 5707 vez [lai] (?) — 5731 li presentent (lor dona) — 5855 (l') — 5859 fais[i]ez — 5863 don[ï] ez — 5866 hor[e] — 5875 (a) — 5934 que [i] — 6008 void [er]ent — 6021 en [male] — 6139 ne l' (n') — 6148 Il [i] — 6163 fer[ï]ez — 6169 (vos) — 6209 irebé (quité) — 6243 s'iresse (offrise) — 6258 mal i *au lieu de* ma[la], *au v. 6281 ce n'est pas le même emploi* — 6312 Nus (Nos) — 6313 mal i — 6318 (les) — 6345 *cf* 6313 — 6380 meriras (meritas) — 6394 nos [a] — 6473 (mais) — 6482 (ert) *bourdon* 6485 — 6563 Que oan ociroit (Cant vos ocirez) — 6649 et (au) — 6828 crestïans — 6840 ver(i)té —

Fragment de L : 1577 domage (contraire) — 1649 fuison — 1759 Qu'o (Que) — 1802 serés (soiés) confondus — 1943 encriemé — 1949 [la] ciere —

Version de Venise 5 cit(e) — 35 l'ahé (la lé) — 53 escïant — 172 *note* galoné — 291 cil [en] — 382 cit(e) — 440 — 486 [s]ont — 548 foimentie(nt) — 805 regne — 909 [a] nom — 971 m'ost (m'out) — 1318. *et* 1319, — 1538 [tot] l'or — 1610 [i] (r)esterent — 1621 (si) — 1718 Lie[e] 1766 les (ler) — 1780 (a) — 1871 [a]aisie — 1907 Povre Desarmez — 1945 (mais) — 2034 suppr. la virgule et la placer à la fin de 2035 — 2108 esfree[e]s — 2126 doutees (donees) — 2159 [a]drecier — 2227 un vers manque après ce dernier — 2354 (e) — 2451 desnïez *est à conservé : formé sur* nid — 2457 (en)cargiez — 2622 [la] vostre — 2714 li (la) — 2868 de finer — 2973 graee (garree) — 3265 ceus = cieux (?) — 3635 n'avoit (n'i oit) — 3645 car co (?) — 3738 traïtors — 3798 aman[e]vie — 3837 mahaigne — 3906 [molt] grant — 3910 Il (El) — 3996 d' (de l') — 4304 que (ne) *et* ? *à la fin de 4305* — 4338. *et* 4339 : — 4443 primeire [ne]ment — 4484 envenimé (environé) — 4508 tot[e] — 4542 [i]ci — 4620 Quant [il] — 4754 vee[e] — 4839 Segna la — 5051 costé — 5149 [a]creit *et* maaille (mesaille) — 5240 tant[e] — 5245 tor(n)eille — 5342 (a) — 5372 (l)a — 5389 Li Otifal — 5493 ti[s]ons — 5496 est [autre] — 5536 cuer [grant] — 5539 [et] si — 5637 Quant [se] — 5655 Li O. — 5852 perdras [lo] (*cp.* 5864) — 5872 detrie (derrie) — 5943, *au lieu de* ; — 6046 s'i — 6123 l'avoit (la vit) — 6274 per detreice (per dreice) — 6490 qui a (qu'a) — 6840 [la] Porri — 6908 (es)provee — 6930 (a) — 7075 oi [je] — 7301 se[re]it — 7349 n'ai (n'i a) — 7362 plant[e]ives — 7740 a bevre — 8095 cite — 8153 qui a (qu'a) — 8216 [ne] tenrai — 8230 cri(m)ent — 8292 (son) — 8375 [de]sor — 8526 (il) — 8543 [Que] quant — 8590 E li (El) — 8715 (i)cels — 8872 [de]mostrer — 8926 (que) — 9066 o(re)nt — 9067 tosce — 9075 coiement (condement) — 9091 E[si] — 9108 or(es) — 9131 ne [te] — 9193 Gardez [bien] — 9198 mont [ne] — 9263 mais il (o mai) — 9343 qui a (qu'a) — 9382 puet [il] — 9422 [i]cel — 9457 quit[e]é — 9584 Car *avec sens de* que (?) — 9665 [ait] or — 9666 ne [me] — 9675 [ait] or — 9702 'n *au lieu de* (n') — 9828 sos (son) — 9841 (a) — 9907 a(voit) — 9913 Ahi ! (Ha) — 10010 Ce est — 10031 [la] neus — 10080 est[oit] — 10090 qui [tot] — 10261 carre[es] — 10274 (E) — 10403 (tot) — 10446 (a) — 10661 si [se] — 10668 de [la] — 10674 *idem* — 10685 (aice) —

Albert HENRY.

PÉRIODIQUES

ARCHIVUM ROMANICUM, XIX (1935), 1. — P. 1-30. M. L. Wagner, *Rettifiche ed aggiunte alla terza edizione del REW del Meyer-Lübke*. Notes sur des articles allant de C à M et portant spécialement sur des formes sardes ; une première série de notes du même auteur avait été publiée dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 160 (1931), 228-239. — P. 31-60. Ruggero Ruggieri, *La declinazione nella « Chanson de Roland »*. L'examen des formes anormales selon les règles de la déclinaison théorique amène M. R. à penser que le copiste du ms. d'Oxford ne doit pas être soupçonné d'avoir beaucoup altéré sur ce point la rédaction originale. — P. 62-78. Salvator Battaglia, *Schemi lirici nell' arte del Boccaccio*. — P. 79-186. Guido Zaccagnini, *Due rimatori faentini del secolo XIII*. Ces deux auteurs sont Ugolino Buzzola de' Manfredi et Tommaso da Faenza ; M. Z. imprime les rares pièces qui leur appartiennent. — P. 107-109. Giulio Bertoni, *Di -nd- nella lingua poetica delle origini*. *-nn-* pour *-nd-* dans les textes anciens est un dialectisme centro-méridional, mais non un sicilianisme. — P. 110-112. Georg Sachs, *Etimologias españolas* : 1. *raposo*, 2. *zorro*, 3. *zaga*, 4. *nubeiro*, 5. *alicante*, 6. *desalmado*. — P. 113-122. M. L. Wagner, *Zu Alexander Haggerty Krappe's spanischen Etymologien*. Les cinq notes étymologiques réunies par M. Sachs dans l'article précédent visaient des étymologies proposées par M. A. H. Krappe dans l'*Archivum Romanicum*, XVIII (1934), 427-437 ; M. M. L. Wagner s'en prend aux mêmes étymologies et à quelques autres de M. Krappe, à qui il reproche de construire trop facilement sans se préoccuper assez de l'histoire des mots. — P. 123-128. P. J. Pasquali, *Di alcuni continuatori gergali di* *avertu -a, *avertulu -a ; *appunti semasiologici*. — P. 129-130. Bruno Migliorini, *Spagn. casco*. Ce mot, dont on sait la fortune dans les langues militaires de l'Europe depuis le XVIe siècle, devrait être rattaché non à *quassicare, mais à *capsicum dérivé de capsa. — P. 131-142. Comptes rendus de S. Zambra, *Ricerche di geografia linguistica* (G. Bertoni) ; A. Van Gennep, *Le Folklore du Dauphiné* (P. Toschi) ; *Orlando furioso* di Ludovico Ariosto, éd. M. Zingarelli (G. Reichenbach).

2. — P. 145-182. Leonardo Olschki, *La Cattedrale di Modena e il suo rilievo Arturiano* (avec 9 planches photographiques). Le bas-relief de Modène se

rattache à une tradition littéraire et iconographique déjà répandue et ne prouve pas une connaissance populaire des contes arthuriens en Italie. — P. 183-211. Umberto Cianciòlo, *Materia legendaria e giullaresca nel « cantare » di S. Giusto Paladino*. — P. 213-226. Alexander Haggerty Krappe, *Studies on the « Seven Sages of Rome »*. Suite de l'article publié dans *l'Archivum Romanicum*, XVI, 271. — P. 227-236. A.R. Nykl, *The latest in Troubadour studies*. Examen de publications récentes, et surtout du bel ouvrage de M. A. Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours*, auquel M. Nykl rend un juste hommage tout en défendant contre lui ses idées sur les rapports de la poésie arabe et de la poésie des troubadours. — P. 237-304. P. H. Coronedi, *L' « Aquilon de Bavière »*. — P. 305-306. G. Bertoni, *Due note sulla « Chanson de Roland »*. 1. *Ca e cha in posizione forte nella « Chanson »*. *Ch-* ne note pas un son palatalisé ; — 2. *Sulla presunta assonanza in « ū : u »*. — P. 307-309. Pietro Sella, *Pecia*. Courte note d'information à propos des travaux de A. Pelzer et de J. Destrez. — P. 310. Winifred Watts, *Darete e l'Istorietta Trojana*. — P. 311. G. Bertoni, *Rio Lunato* est le nom officiel moderne d'un petit pays de l'Émilie ; la forme originaire doit être *Ridonnelato* < *rivu de omne latu ; Rio Lunato est en effet entouré de toutes parts de cours d'eau. — P. 312-340. Comptes rendus : A. Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours* (G. Bertoni) ; — R. Forestier, *La Chanson de Roland* (R. Ruggieri) ; — *Anuari de l'oficina romanica de linguistica ; literatura*, V (B.E. Vidos) ; — *Curial e Guelfa* a cura di R. Aramon i Serra, I-III (B.E. Vidos) ; A. Steiger, *Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano* (B.E. Vidos) ; — A. Schiaffini, *Tradizione e poesia nella prosa d'arte italiana dalla latinità medievale a G. Boccaccio* (F. Blasi) ; — G. Pasquali, *Storia della tradizione e critica del testo* (G. Contini).

3-4. — P. 341-358. Albert Henry, *De quelques allusions historiques et littéraires contenues dans le* Roman d'Alexandre. Allusions à Saladin, influence du *Roland*, connaissance de divers textes du XII^e siècle. — P. 359-385. Luigi de Filippo, *Alcune note sulla diffusione della Leggenda di Sant' Alessio in terra d'Otranto*. Quatre versions en vers recueillies par l'auteur et qui remontent sans doute à l'*Historia di s. Alessio* en *ottava rima* du XV^e siècle. — P. 387-396. Gabriele Pepe, *Una farsa del secolo XIII in latino*. Il s'agit du petit poème de Riccardo da Venosa, *Paolino e Polla*. — P. 425-431. Leonardo Olschki, « *Ci falt la geste que Turoldus declinet* ». Le sens de *decliner* serait « mettre sous forme poétique » ; donc : a) Turold serait l'auteur ; b) il aurait eu un modèle ou une source en prose (*Geste Francor*, *anciene geste*, etc.) qu'il aurait mise en poème. A la base de cette explication se trouve le passage où Quintilien (*Inst. Orat.*, X, v, 8) distingue l'*oratio recta* et l'*oratio declinata* ; mais il me paraît difficile de tirer du texte de Quintilien l'équivalence supposée. — P. 432-435. Angelo Monteverdi, *Nelia Telia*. Ces deux noms figurent dans une notule du ms. Palat. 772 de la Vaticane qu'on peut dater de 1147 ; on a voulu voir dans cette notule la transcription à demi latinisée

d'une chanson italienne. M. M. rappelle que depuis 50 ans il est établi que nous avons là affaire à une formule d'exorcisme contre les maux d'yeux, fort défigurée, mais purement latine. — P. 436. Leo Spitzer, *Frz. tâter*. Discussion des articles 8595 et 9016 a du *REW*. — P. 436. Leo Spitzer, *It. sollo* « *weich* (*vom Erdreich, Brot, etç.*) » De sŭillus. — P. 437-440. Georg Sachs, *Restos latinos en nombras de lugares españolas*. — P. 441-442. Joseph E. Gillet, *Le transitif espagnol « quedar »*. — P. 443-450. R. Giacomelli, *L'origine di ghetto*. Examen de l'article de C. Roth publié ici (LX, 66 sq. et 144); M. G. aboutit à proposer entre l'hypothèse de M. Roth (*ghetto* < vénit. *gẽto*) et la sienne (*ghetto* < lat. papal du XVIe s. *ghectum* < hébr. *ghet* « séparation ») un accord transactionnel : *ghetto* dériverait de *ghet*, mais avec influence du vénitien *gẽto*. — P. 451-492. Comptes rendus : A. Pillet, *Bibliographie der Troubadours* (A. Cavaliere : très nombreuses additions); — C. Brunel, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal* (G. Contini).

XX (1936), 1. — P. 1-38. A. Cavaliere. *La « Quaedam Profetia », poesia siciliana del secolo XIV*. Texte, traduction, commentaire et étude de la langue de cette composition, dont on a voulu faire le plus ancien des textes siciliens et que M. C. reporte à la seconde moitié du XIVe siècle. — P. 49-90. M. L. Wagner, *Weitere Sardische Tiernamenstudien : III. Der Marienkäfer*. Contribution très remarquable à l'étude des dénominations de la coccinelle. — P. 91-102. Giulio Bertoni, *Il « De vulgari eloquentia »*. Étude historique et littéraire. — P. 103-110. Adolf Kolsen, *Eine Sirventeskanzone und eine Halbkanzone des Trobadors Gaucelm Faidit (B Gr. 167, 36 und 63)*. Textes commentés. — P. 111-113. Gianfranco Contini, *Forme bonvesiniane che non esistono*. — P. 125-126. G. Bertoni, *A proposito di Inghilfredi*. Suite à une note de l'*Archivum Romanicum*, XIX, 107. — P. 127-140. Comptes rendus : O. Henke, H. Weber, Dissertations sur les *Comptes de Rodez* (B. E. Vidos); — U. Pellis, *Il gergo dei seggiolai di Gosaldo* (A. Prati : nombreuses remarques tendant à marquer les rapports de ce vocabulaire avec le lexique commun dans la région de Bellune); — M. Ankersmit, *Die Namen des Leuchtkäfers im Italienischen* (G.B.).

2. — P. 141-162. Giovanni Alessio, *Le denominazioni del ghiro e dello scoiattolo in Calabria*. — P. 163-199. Francesco Babudri, *Un Planctus Crucis o Pianto della Vergine ricostruito con frammenti laudistici triestini*. — P. 206-256. Angelico Prati, *Nomi e soprannomi di genti iudicanti qualità e mestieri*. Il ne s'agit que du domaine italien; liste de 125 articles où se trouvent réunis des emplois qui appartiennent vraiment à la langue, comme *tedesco* avec tous ses sens moqueurs, et des mots d'usage purement livresque et technique comme *Scita* ou *Zulu*. — P. 257-260. Leonardo Olschki, *L'iscrizione ferrarese del 1135*. Correction à la lecture du quatrième vers et rapprochement avec l'inscription analogue de la Cathédrale de Modène, concluant à l'authenticité. — P. 261-272. Hans Hansel, *Zu « Frammenti castigliani della*

leggenda di SS. Marta e Maddalena ». La source de ce texte n'est, comme on l'a cru, ni le *Speculum Historiale* de Vincent de Bauvais, ni la *Légende dorée*, mais doit être cherchée dans des textes qui ont été eux-mêmes utilisés par Vincent de Beauvais (Vie de Sainte Marthe ou Abrégé des miracles de Marie-Madeleine). — P. 276-278. Paolo Soldati, *A proposito di l'iniziale in Catalano*. — P. 279-280. G. Bertoni, *Nota sul gergo di Temù (prov. di Brescia)*. — P. 281-284. Giulio Bertoni, *Un canzonieretto dello stil nuovo*. Table des 33 pièces, dont certaines inédites, formant la deuxième partie d'un ms. du XIV-XV^e^ siècle écrit peut-être à Bologne et communiqué à M. B. par M. Leo S. Olschki. — P. 285-288. Paul Æbischer, *Un écho de la légende de Roland dans l'onomastique napolitaine*. Une charte du registre de l'abbaye de S. Angelo in Formis près de Capoue, du mois d'août 1131, présente « *Rollandus* miles *Uliverius* et *Guilielmus* de Castello Lauri », cette localité devant être identifiée avec Lauro, au S.-E. de Nola, dans la province d'Avellino. Les trois personnages sont « viri germani et filii Guilielmi filii Gualterii ». Ces trois noms épiques pour trois frères sont évidemment curieux et peuvent laisser supposer une influence de la littérature épique à une date assez proche du début du XII^e^ siècle ; même s'il s'agit, non de Campaniens d'origine, mais de Normands récemment établis, cette rencontre se joint de façon intéressante à celles des *Roland et Olivier* de saint Pé-de-Generés en 1096 et de saint Aubin d'Angers entre 1082 et 1106. Toutefois, et M. Æ. l'a bien noté, le fait que ces trois personnages sont eux-mêmes fils d'un Guillaume rend moins vraisemblable que le nom du jeune Guillaume soit dû à une influence littéraire. — P. 289-297. Ivan A. Petkanov, *Intorno a Turoldus presunto autore della* Chanson de Roland. M. P. tient le dernier vers du *Roland* pour une véritable signature de l'auteur, et, après un examen critique des titres des divers *Turoldus* historiques, se décide pour attribuer la composition de la *Chanson* à Turold de Malmesbury, normand, d'abord moine à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, fait par Guillaume le Conquérant abbé de Malmesbury après 1066, puis abbé de Peterborough de 1070 à 1098 ; mais il ne me paraît pas qu'il arrive à rendre probable l'attribution de la *Chanson* à ce moine-soldat. — P. 298-314. Comptes rendus : R.C. Johnston, *Les poésies lyriques du troubadour Arnaut de Mareuil* (R.M. Ruggieri) ; — V. Bronca, *Il cantare trecentesco e il Boccaccio del Filostrato e del Teseida* (U. Cianciolo) ; M. Steffen, *Die Ausdrücke für Regen und Schnee im Französischen, Rätoromanischen und Italienischen* (G. Bertoni) ; — Ruggero M. Ruggieri, *Il processo di Gano nella « Chanson de Roland »* (G.B.) ; — *La Biblia di Borso d'Este, riproduzione... con introduzione* di Adolfo Venturi (G.B.).

3-4. — P. 317-326. Giulio Bertoni, *Il latino di Roma e le lingue romanze*. Discours prononcé à l'Université de Rome, le 3 juin 1936, pour l'inauguration officielle de l'Institut de philologie romane. — P. 327-342. A. Jeanroy, *Les deux renaissances provençales*. Première conférence tenue à l'Institut de philologie romane de l'Université de Rome, le 4 juin 1936. Il s'agit du réveil de

la poésie méridionale, vers la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, et du mouvement moderne marqué à son début par la *Mireio* de Mistral. — P. 342-358. M. L. Wagner, *Rettifiche ed aggiunte alla terza edizione del REW del Meyer-Lübke.* Suite à *Archivum Romanicum*, XIX, I 25 ; correspond aux articles 5450-7540 du *REW* (MECUM-SALIRE). — P. 359-448. E. Brugger, *Die Komposition der « Prophecies Merlin » des Maistre Richart d'Irlande and dir Verfasserfrage.* Discussion très serrée des opinions de miss Paton, éditeur des *Prophecies Merlin*, sur ces deux questions. — P. 449-470. Claudio Sartori, *Una redazione inedita del « Tractatus practice cantus mensurabilis ad modum italicorum » di Prosdocimo De Beldemandis.* Corrections à l'édition de ce traité par Coussemaker d'après le ms. A 56 du Liceo Musicale de Bologne, seul connu pendant longtemps, et examen d'un autre ms. (359 de Lucques) qui représente une seconde rédaction datée de 1412. — P. 471-476. Adolf Kolsen, *Das Gedicht des Trobadors Bertran Carbonel « Motas de vetz »* (B Gr. 82, 11). Texte, traduction et commentaire. — P. 477-483. Adolf Kolsen, *Das Sirventes des Trobadors Bernart de Venzac « Lanquan cor »* (*Pillet = Carstens 71, 1 a*). Texte, traduction et commentaire. — P. 484-490. Paul Æbischer, *Les premier pas du mot sclavus « esclave »*. Cette valeur ne paraît pas établie avant la fin du Xe siècle et dans l'Italie du Sud. — P. 491-504. Paul Æbischer, *Un mot du latin médieval napolitain : egripus.* Attesté fréquemment dans la seconde moitié du Xe siècle et jusque vers 1050 et beaucoup plus rare par la suite, ce mot, limité au latin des actes de Naples, a le sens de « canal, fossé », et reproduit le grec εὔριπος. — P. 507-515. Comptes rendus : F. A. Ugolini, *I cantari di argomento classico* (Fr. Biondolillo) ; — G. Contini, *Saggio di un' edizione critica di Bonvesin de la Riva* (G. B.) ; M. Cartojan, *Poema Erotocrit in literatura românească și izvorul ei necunoscut* (G. B.) ; — Elena Eberwein, *Zur Deutung mittelalterlicher Existenz* (Ulrich Leo) ; — Enrico Falqui, *Sintassi* (R. M. Ruggieri).

XXI (1937), 1. — P. 1-79. Carlo Cordié, *Il linguaggio maccheronico e l'arte del « Baldus »*. — P. 81-101. Guy de Poerck, *Ricerche sul raddoppiamento delle nasali retroloniche nello sdrucciolo.* — P. 121-123. Giulio Bertoni, *Di alcuni frammenti della « Divina Commedia » attribuiti alla mano di Francesco di Ser Nardo.* — P. 150-184. Comptes rendus. Jean Györy, *Étude sur la Chanson de Roland* (G. Bertoni) ; — Giulio Bertoni, *La Chanson de Roland* (M. Wilmotte ; c'est la réimpression du compte rendu publié dans le *Moyen âge*) ; — *Poésies du troubadour Aimeric de Belenoi* p. p. Maria Dumitrescu (R. M. Ruggieri) ; — Giulio Bertoni, *Lingua e pensiero* et *Lingua e poesia* (F. Blasi et L. de Filippo) ; — Leca Morariu, *De-ale Ciribirilor, IV* (P. Iroaie).

2-3. — Un certain nombre d'articles de ce numéro double sont dédiés individuellement à M. Leo Spitzer pour son cinquantième anniversaire. — P. 185-199. Rosemarie Burkat, *Climat.* Étude d'emplois figurés modernes du mot et des rapports avec *atmosphère.* — P. 201-209. Albert Dauzat,

L'attraction paronymique dans le français populaire contemporain. — P. 211-227. Bruno Migliorini, *Super-nella lingua contemporanea.* — P. 229-241. Iorgu Iordan, *Notes de lexicologie roumaine. Abur* « âme », *babă* « porte d'agrafe » et « épi de maïs peu chargé », *bărbieri* « tromper, ennuyer », *biblică* « pintade », *crup* « ivre », *piroane* ou *pieptini* (*a face*) « trembler de froid », *Paştile* (*la*) *Calului* « jamais » (cf. fr. *la semaine des quatre jeudis*), *plĕoapă* « couvercle de cercueil », *răcan* « jeune soldat », *urît* (*mi-i*) « j'ai peur ». — P. 243-267. Antonio Colombis, *Elementi veglioti nell' isola di Cherso-Ósser o.* — P. 269-283. Mirko Deanović, *Concordanze nella terminologia marinara del Mediterraneo fra Agde* (*Hérault*) *e Ragusa* (*Dalmazia*). Communication faite au 5e congrès international de linguistique romane à Nice, le 1er avril 1937, et qui a été le point de départ d'une entente en cours entre divers groupes de linguistes en vue d'enquêtes pour l'établissement d'un Atlas linguistique méditerranéen ; la France se chargera du travail sur ses côtes tant du littoral européen que de l'Afrique du Nord. — P. 285-297. D. Scheludko, *Anlässlich des Liedes von Raimbaut d'Aurenga « Cars douz ». Zur Fragen nach dem « trobar clus ».* — P. 299-319. Adolf Kolsen, *Vier Lieder des Trobadors Raimon de Miraval* (*B. Gr. 406, 14, 27, 35 und 417*). — P. 321-326. Paul Æbischer, *Le lat. parastaticum en franco-provençal et en catalan.* Le cat. *prestatge*, anciennement *parestatge*, « rayon, étagère » et le suisse-romand *parétage* « cloison entre grange et étable » ou *paresadzo* (Blonay) « ouverture dans cette cloison pour donner à manger aux bêtes » sont expliqués par parastaticum calqué du grec et désignant sans doute des piliers de maçonnerie à section rectangulaire ou des bois équarris et placés debout pour former ou encadrer une paroi. M. A. cite des variantes du type *palletrage* ; il paraît difficile de les séparer du fr. vieilli *palestrage* qui désigne des travaux de charpente ou de menuiserie et du moderne *pallantrage* appliqué à un bâti vertical de charpente. — P. 327-335. Francesco Biondolillo, *La poesia di Guido Guinizelli.* — P. 336-346. Lucilla de Fabii, *Rapporti tra la « Chanson d'Aspremont » e un inedito cantare d'Aspramonte* (*Mgl. Cl. VII. 682*). Le *cantare* traduit exactement bon nombre de vers du poème français, mais a des épisodes qui manquent à celui-ci ; il se rattache donc à la chanson française, mais ce pourrait être par l'intermédiaire d'un poème franco-vénitien qui aurait ajouté à sa source française des épisodes nouveaux. — P. 347-349. R. Giacomelli, *Dialetto giudaico-romanesco* : « *porbèdde* » = *guardia* ; « *sésema* » = *nervosismo, stizza, collera repressa.* Il s'agit de noms de nombre qui dans des livrets populaires sont rapprochés de notions diverses, qui sont ensuite désignées par ce nombre même. — P. 350-351. G. Bertoni, *Intorno a un sonetto di Bernardo Bellincioni.* Ce sonnet, de mai 1487, contient des allusions assez obscures, mais celles-ci trouvent leur explication dans une lettre de Bellincioni lui-même à Giacomo Trotti, conservée dans les papiers de ce dernier. — P. 351. G. Bertoni, *Intorno allo sviluppo di « à » lib. in « è » nei paesi in faccia al golfo di Policastro.* — P. 385-386. Angelico Prati, *A pro-*

posito del « Gergo dei seggiolai di Gosaldo » di Ugo Pellis. Réplique à une note de M. B[artoli]. — P. 387-391. R. M. Ruggieri, *Replica al Sig. Henry.* A propos du compte rendu de l'ouvrage de M. R. sur le procès de Ganelon imprimé ici (LXIII, 405 etc.). Cette réplique ne me paraît pas de nature à atténuer les réserves de notre collaborateur. — P. 393-418. Comptes rendus : Giulio Bertoni, *Rassegna latina.* Conclut à maintenir la thèse d'Ascoli sur l'unité du ladin ; — D. M. Inguanez, *Un dramma della Passione del sec. XII* (Paolo Toschi) ; — Besthorn (Rudolf), *Ursprung und Eigenart der älteren italienischen Novelle* (R. M. Ruggieri) ; — Vetterli (W.), *Die ästhetische Deutung und das Problem der Einheit der Göttlichen Komödie in der neueren Literaturgeschichte* (Ulrich Leo) ; — Amédée Pagès, *La poésie française en Catalogne du XIII^e siècle à la fin du XV^e* (A. Henry) ; — Pier de' Crescenzi, *Studi e documenti* (P. Sella) ; — H. W. Klein, *Die volkstümlichen sprichwörtlichen Vergleiche im Lateinischen und in den romanischen Sprachen* (R. Riegler : nombreuses additions). — P. 419-435. Carlo Battisti, *Guglielmo Meyer-Lübke e la linguistica contemporanea.*

4. — P. 437-469. Pierre Breillat, *Une traduction italienne de La Mort le Roi Artu.* Elle forme une partie (f. 128 *r*-146 *v*) du ms. Panciatichiani 33 de la Bibl. nat. de Florence et correspond au premier tiers du roman français ; assez fidèle, la traduction est légèrement abrégée ; M. B. l'a imprimée entièrement. — P. 471-486. Jole M. Ruggieri, *Versioni italiane della « Queste del Saint Graal ».* Publication des fragments du ms. de la Bibl. Marciana et de ceux du ms. Panc. 33 de Florence (voir l'article précédent). — P. 487-490. Giulio Bertoni, *Ital. « da »* (= *vicino, presso, in casa di...*). Expliqué par unde ad. — P. 491-499. Bernardo Sanvisenti, *Note lessicali. « Dar humo » e « dar pantalia » ; — 2. casŭla casŭbla.* — P. 500-516. Comptes rendus : *Festschrift Karl Jaberg* (V. Pisani) ; — J. Storost, *Studien znr Alexandersage in der älteren italienischen Literatur* (R. M. Ruggieri) ; — G. Chiri, *L'epica latina medioevale e la Chanson de Roland* (R. M. Ruggieri) ; — W. Kellermann, *Aufbaustil und Weltbild Chrestiens von Troyes im Percevalroman* (W. Th. Elwert) ; — Fritz Krüger, *Die Hochpyrenäen* (C. Tagliavini). — P. 517-518. Giulio Bertoni, *Relazione sull' attività dell' Istituto di Filologia Romanza durante l'anno academico 1936-37.* — P. 519-524. Gino Bottiglioni, *Il Corso pretoscano nella classificazione delle lingue romanze (riassunto).*

M. R.

Neuphilologische Mitteilungen, XXXVII (1936), 7-8. — P. 257-283. Holger Petersen Dyggve, *Personnages historiques figurant dans la poésie lyrique française des XII^e et XIII^e siècles,* V. M. P. examine tout particulièrement la chanson R 430 *De joli cuer enamouré,* attribuée au « comte de Couci » par certains chansonniers et qu'il restitue au comte de Rouci, Jean II ; il en donne en appendice une édition. Chemin faisant il est amené

à préciser l'identité de personnages de *Guillaume de Dole* et du *Roman de la Violette*. — P. 284-289. Aldolf Kolsen, *Die Sirventes-Canzone des Bertran de Born lo filh « Un sirventes voil obrar »*. Édition, traduction, notes. — P. 289-293. Giovanni Alessio, *Un antico termine di cucina* : veru ustulare *« arrostire allo spiedo », fr. brûler, it. abbrustolare, ecc.*). On sait les difficultés que présentent toutes les étymologies essayées pour les types gallo-roman *brusler*, it. *abbrustiare* ; voici au dossier un nouvel essai de conciliation : on serait passé de « rôtir » à « brûler », ce que le français fait encore couramment, et « rôtir » se serait dit en latin « rôtir à la broche », ce que le français dit aussi ; seulement ustulare signifiant déjà, avec plus ou moins de précision, « brûler », on ne voit pas bien le rôle joué par la broche dans ce jeu de sens. M. A. propose de recourir au même artifice pour expliquer l'initiale *br-* du rétique *brassar* qui serait veru assare. — P. 315-317. A. Långfors, Compte rendu de Holger Petersen Dyggve, *Onomastique des trouvères*, avec un petit nombre de rectifications ou plutôt de précisions à cet excellent ouvrage. — P. 317-318. Veikko Vääkänen, C. r. de *Testi volgari italiani anteriori al Duecento* a cura di Angelo Monteverdi.

M. R.

The Romanic Review, XXV (1934), 1. — P. 51-54. Compte rendu de *The Romance of Tristram and Ysolt by Thomas of Britain* translated... by R. St. Loomis (B. Matulka). — P. 54-55. C. r. de G. Gröber, *Geschichte der mittelfranzösischen Literatur, I*, zweite Auflage bearbeitet von St. Hofer (A. Steiner). — P. 55-58. C. r. de *Maître Pierre Pathelin*, éd. L. Dimier (Cl. H. Bissell). — P. 59-61. F. C. Hayes, Bibliographie de huit articles relatifs à Juan Ruiz, arcipreste de Hita. — P. 61-63. C. r. de G. Reichenkron, *Passivum, Medium und Reflexivum in den romanischen Sprachen* (Marcel Françon).

2. — P. 99-111. Arpad Steiner, *Petrarch's « optimus princeps »*. — P. 126-129. William B. Cornelia, *On the signification of the symbol AOI in the « Chanson de Roland »*. *Aoi* indiquerait au chanteur qu'il y a lieu de répéter le vers ainsi marqué, comme cela peut se faire pour le dernier vers d'une laisse, et les trois voyelles de ce groupe seraient tirées de « cAntet hOmo Iterum », ce qui paraît parfaitement imaginaire. — P. 129-136. George L. Trager, *On the classification of the romanic languages*. La plus grande nouveauté de cette classification paraît être l'établissement à côté de l'ibéro-roman et du gallo-roman, qui irait du catalan au rétique, d'un groupe roman insulaire comprenant le sarde et le dalmate et d'un groupe péninsulaire fait de l'italien et du roumain. — P. 151-154. C. r. de Roberto Ridolfi, *Le lettere di Girolamo Savonarola* (P. H. Harris). — P. 155-156. C. r. de *Curia y Guelfa* a cura di R. Aramon i Serra (W. J. Entwistle). — P. 158-161. C. r. de L. F. Flutre, *Les manuscrits des « Faits des Romains » et « Li Fait des Romains... dans les littératures françaises et italiennes du XIII^e au XVI^e siècle* (V. L. Dedeck-Héry).

3. — P. 207-219. Marcel Françon et Gh. De Boom, *Les poésies de Marguerite d'Autriche*. Étude des manuscrits. — P. 219-223. William E. Knickerboker, *Dissimilation of vowels in Spain*. — P. 223-225. Oliver M. Johnston, *Amount of knowledge attributed to the Spirits in Dante's « Inferno »*. — P. 249-251. C. r. de S. Teresa Clare Goode, *Gonzalo de Berceo, « El sacrificio de la Misa », a study of its symbolism and of its sources*, et « *The Book of Good Love* » *of the archpriest of Hita Juan Ruiz*, trad. E. K. Kane (S. L. Millard Rosenberg). — P. 252-254. C. r. de Dorothy Penn, *The staging of the « Miracles de Nostre Dame par personnages » of ms. Cangé* (U. T. Holmes).

4. — P. 293-298. *The twenty-fifth anniversary of the « Romanic Review »*. — P. 380-387. L-G. Vigneras, *Note sur Andrien Contredit*. Qualifié dans les comptes de 1239 de *miles ministerellus*. — P. 389-395. Donato Zinno, *Accidenti generali in neapolitan Dialect*. — P. 401-406. William E. Knickerbocker, *Dissimilation of consonants in Spanish*. — P. 409-413. C. r. de W. von Wartburg, *Evolution et structure de la langue française* (Mario G. Pei).

XXVI (1935), 1. — P. 1-3. *Additional greetings to the « Romanic Review »*. Pour le 25e anniversaire, cf. t. XXV, p. 293. — P. 12-17. Albert D. Menut, *Nicole Oresme's first work in French*. Le *Livre de Divinacion* est postérieur à 1360 et il faut lire MCCCLXVI (1366) au lieu de MCCCXVI (1316) dans l'explicit du ms. de Bâle qui contient cette rédaction française. — P. 29-31. A. H. Schutz. *More on « trobar e entendre »*. Cf. *Romanic Review*, XXIII, 1932, p. 129. — P. 31-33. Edwin H. Tuttle, *A west-romanic sound-law*. La loi est ainsi formulée : dans un groupe consonantique de la forme fricative + occlusive + fricative, la première fricative est éliminée par dissimilation ; ainsi lacte > *leche* par l'intermédiaire d'une forme avec *-ççç*, masc(u)lum > *macho* etc. — P. 34. C. r. de *Bernat Desclot, Chronicle*, trad. F. L. Critchlow (S. B. Fundenburg). — P. 36. C. r. de *Academia española, Diccionario histórico de la lengua española, I* (S. Cross) — P. 39-51. C. r. de G. Lozinski, *La Bataille de Caresme et de Charnage* ; R. Dähne, *Die Lieder der Maumariée seit dem Mittelalter* ; C. Appel, *Die Singweisen Bernarts von Ventadorn* ; *Germanisch-Romanische Studien Prof H. Suolahti... dargebracht* ; E. Hoepffner, *La Folie Tristan de Berne* ; E. Faral, *Le manuscrit 19152 du f. fr. de la B. N.* ; *Rodulfi Tortarii Carmina*, éd. M. B. Ogle et D. M. Schullian ; G. Krause, *Die Handschrift von Cambrai der altfranzösischen « Vie de saint Gregoire »* ; Sr M. A. Savoie, *A « Plantaire » in honor of the Blessed Virgin Mary* (G. L. van Rosbroeek). — P. 51-53. C. r. de Charlotte Charrier, *Héloïse dans l'histoire et dans la légende* (P. C. Snodgress).

2. — P. 128-136. Theodore Babbitt, *Twelfth-century epic forms in fourteenth-century chronicles*. Il s'agit uniquement du domaine espagnol. — P. 136-139. Ronald B. Williams, *Secondary romance imperfects*. Type *il y avait huit jours que j'étais là*. — P. 139. Edwin B. Williams, *Shift of stress in propa-*

roxytonic verb-forms of the first conjugation in Portuguese. Type dubitat > *duvia.* — P. 141-143. C. r. de Gerard Heidel, *La langue et le style de Philippe de Commynes* (W. B. Neff). — P. 163-164. J. L. G[erig], *In memoriam : Thomas Atkinson Jenkins.*

3. — P. 232-235. Marcel Françon et Gh. de Boom, *Lettres inedites de Marguerite d'Autriche.* Deux lettres à Louis XII et une à François Ier. — P. 251-255. Marcel Françon, C. r. d'ouvrages sur Marguerite d'Autriche.

4. — P. 313-321. E. Margaret Grimes, *Le lay du Trot.* Notes sur le thème et réédition du texte : l'usage des accents est dans cette impression fort irrégulier et parfois nettement fautif (169 *Et lor seles erent brisiés* p. ex. ou 87 *Totes estoient en bliaus Senglés*), et l'idée d'imprimer ce poème en forme de quintains, alors qu'il est en couplets, ne peut résulter que d'une méprise qui n'aurait pas dû dépasser la première épreuve ; au v. 60 *endeüre* doit être lu *eudeüre* = *heudeüre*, voir Godefroy, s. v. — P. 321-325. Donato Ginno, *Doublets and popular etymologies in Neapolitan.* — P. 351-353. C. r. de A. Wyrembek et J. Morawski, *Les légendes du fiancé de la Vierge dans la littérature mediévale* (B. Matulka). — P. 353-357. C. r. de N. Hardy Wallis, *Anonymous french Verse.* Ce livre, que nous n'avons pas vu, reproduit, d'après des ms. du British Museum notamment le ms. Add. 15224, des pièces du XVe et du début du XVIe siècle ; M. Françon, auteur du compte rendu, donne des indications pour l'identification de certaines pièces et signale que l'édition Wallis semble assez fautive.

XXVII (1936), 1. — P. 17-22. William E. Knickerbocker, *Assimilation in Spanish.* — P. 22-27. Julian Harris, *Chanson de Roland, line 485 : a disputed reading.* M. H. se prononce pour la leçon de *O* avec un léger redressement graphique : *Marsilies fut desculurez de l'ire* au lieu de *fud esculurez* ; mais voir ci-dessus, p. 212, les observations de M. J. Bédier sur ce vers. — P. 33-36. C. r. de C. A. Williams, *The german Legends of the hairy anachorete with two old french texts of « La vie de S. Jehan Paulus »* ed. by L. Allen (B. Matulka).

2. — P. 99-104. James Westfall Thompson, *Catharist social ideas in medieval french romance.* Il n'y a malheureusement, sous ce titre alléchant, rien qui ressemble à une démonstration. — P. 110-124. V. L. Dedeck-Héry, *Un fragment inédit de la traduction de la « Consolation » de Boèce par Jean de Meun.* C'est le fragment conservé dans le ms. lat. 8654 B de la Bibliothèque nationale ; il apparaît comme un extrait arrangé pour l'usage d'un enseignement ; la graphie en est intéressante et, sans être spécifiquement orléanaise, a conservé des traits assez fréquents dans l'Orléanais, p. ex. *ae* pour noter *ai.* — P. 129-131. C. r. de O. E. Albrecht, *Four latin plays of St Nicholas from the 12th-century Fleury play-book* (B. Matulka). — P. 131-132. C. r. de A. Långfors, *Notice des mss. 535 de la Bibl. municipale de Metz et 10047 des nouv. acq. du f. fr. de la Bibl. Nat. suivie de cinq poèmes français sur la parabole des Quatre filles de Dieu* (B. Matulka).

3-4. — P. 185-190. Lynn Thorndike, *The debate for precedence between medicine and law : further examples from the fourteenth to the seventeenth century.* — P. 204-223. B. J. Whiting, *Proverbial material in the poems of Baudouin and Jean de Condé.* Collection de 46 proverbes et 182 locutions que l'auteur qualifie un peu facilement de proverbiales. — P. 242-247. Marcel Françon, *Étude des rimes des rondeaux contenus dans le ms. 402 de Lille.* Ce ms. contient des pièces de la fin du XV^e^ et du début du XVI^e^ siècle : l'étude des rimes ne relève aucun fait phonétique certain de quelque intérêt. — P. 313-317. C. r. de Margaret Schlauch, *Romance in Iceland* (Thor J. Beck). — P. 317-319. C. r. de *Les Enfances Guillaume...* éd. P. Henry (J. L. Perrier).

M. R.

Revue historique, CLXXX (1937). — P. 58-74. E. Levi-Provençal, *Le Cid de l'histoire.* Retouches importantes, en grande partie d'après des sources arabes, au portrait traditionnel et même au portrait plus moderne de *Mio Cid* tracé par M. R. Menéndez Pidal. — P. 322-323. C. Brunel, Compte rendu de J. Frappier, *Étude sur « La Mort le Roi Artu »* et édition de ce roman.

M. R.

CHRONIQUE

Eugène Anitchkof, né en 1866, est mort à Belgrade à la fin d'octobre 1937. A Alexandre Wesselofsky, son maître, il devait le goût des vastes synthèses littéraires, fondées sur le témoignage poétique de tous les peuples et de tous les âges. Sa thèse de doctorat sur la *Chanson rituelle printanière dans l'Occident et chez les Slaves* (2 volumes en russe, 1903-1905) suit l'évolution des rites populaires qui donnent naissance à la chanson, laquelle, à son tour, se transforme en œuvre poétique. Mais Anitchkof eut un autre maître, G. Paris, dont il suivit les conférences entre 1895 et 1900 et qui l'encouragea dans ses études. Il n'oublia jamais le compte rendu élogieux que G. Paris consacra dans la *Romania* (XXIX, 485) à son étude sur l'*Histoire poétique d'Arras* (1900, en russe). La mort du maître lui causa une vive douleur qu'il exprima dans une page émue du tome II de sa thèse. Privat-docent à Kiev et à Saint-Pétersbourg, il se laissait distraire de sa tâche de professeur par la critique littéraire, le journalisme, la politique. Après la guerre, qu'il fit comme officier de cavalerie sur le front russe et en France, il retourna à l'enseignement régulier, d'abord à Belgrade et plus tard à Skoplje. Il y déploya une activité scientifique et littéraire abondante, s'intéressant surtout aux sources religieuses des thèmes littéraires. Les lecteurs de la *Romania* n'ont pas oublié ses recherches sur les origines de la légende du saint Graal (t. LIII, LV, LVIII). qui aboutirent à un volume de 450 pages sur *Joachim de Flore et les milieux courtois* (Paris, 1931), et suscitèrent une polémique animée. Jusqu'au dernier moment sur la brèche, Anitchkof se donnait tout entier aux problèmes qui le passionnaient, cherchant à saisir l'esprit partout où il souffle. — G. Lozinski.

— M. F. Desonay a publié dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, XVI (1937), p. 1061-68, une notice nécrologique sur *Alphonse Bayot* (*1876-1937*).

— M. Gerhard Rohlfs a succédé à M. Karl Vossler dans la chaire de langues et littératures romanes de l'Université de Munich.

— Un congrès international de toponymie et d'anthroponymie, le premier de cette sorte, se tiendra à Paris du 25 au 29 juillet 1938 à l'École des Chartes. Il a pour but d'assurer la liaison entre les toponymistes et anthro-

ponymistes des différents pays, de provoquer des échanges de vues et des discussions sur les méthodes d'enquête et de recherche, etc. Le président du comité d'organisation est M. Albert Dauzat, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, à Paris.

Publications annoncées.

Par M. Gunnar Tilander : *Le Livre de Chasse* de Gaston Phébus d'après tous les manuscrits connus.

Collections et publications en cours.

La Société des Anciens Textes français a distribué pour son année 1937 deux forts volumes :

Les Faictz et dictz de Jean Molinet publiés par Noël Dupire, tome II, paginé 423-924 ;

Le Roman de Brut de Wace, par Ivon Arnold, tome I, c-473 pages.

— Dans la collection des *Classiques de l'histoire de France au moyen âge* a paru :

Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, éditée et traduite par Edmond Faral, tome I ; lxvii-233 pages avec 3 cartes.

— La *Society for the Study of Mediæval Languages and Literature*, qui publie la revue *Medium Ævum* bien connue de nos lecteurs au moins par les dépouillements réguliers de notre collaborateur M. Louis Brandin, a entrepris la publication d'une collection annexe à la revue sous le titre de *Medium Ævum Monographs*. Le premier numéro de cette série est un travail de M. James Boyd, *Ulrich Füetrer's* Parzival, *Material and Sources*, que nous n'avons pas vu ; le second est :

II. — *Des Grantz geanz, an anglo-roman poem* edited by Georgine E. Brereton ; Oxford, Basil Blackwell, 1937 ; in-8, xxxvii-58 pages. — Cette composition étant déjà connue par l'impression qu'en avait faite Jubinal dans son *Nouveau recueil* et Francisque Michel dans les *Gesta Regum Britanniae* ; la présente édition nous donne, après description et classement des manuscrits et étude de la langue, les textes parallèles du ms. Cotton Cleopatra D. IX du Musée Britannique, qui représente, à lui seul, la version la plus étendue, et de la version abrégée conservée par d'assez nombreuses copies.

— Des *Leipziger romanistische Studien, I. Sprachwissenschaftliche Reihe*, nous avons reçu les numéros :

17. — Wolfgang Bartzsch, *Der Wortschatz des öffentlichen Lebens im Frankreich Ludwigs XI. zusammengestellt im Hinblick auf die Beziehung : Zeitwandel und Sprachgestaltung* ; 1937, x-188 pages ;

et 19. — Kurt Heilemann, *Der Wortschatz von Georges Chastellain nach seiner Chronik* ; 1937, viii-380 pages ;

le n° 18, annoncé comme paru ne nous est pas encore parvenu.

— Dans la *Biblioteca della « Rassegna »* deux numéros récents intéressent nos études :

XIX. — Italo SICILIANO, *Medio Evo e Rinascimento*; 1936, 159 pages;

XXI. — Maria Sofia DE VITO, *L'origine del dramma liturgico*; 1938, 178 pages.

— Les volumes de la collection des *Studi e testi pubblicati per cura degli scrittori della Biblioteca Vaticana e degli archivisti dell' Archivio segreto* ne nous parviennent pas régulièrement et, de fait, un assez grand nombre n'intéressent pas directement nos études ; il en est au contraire qui présentent pour les romanistes un intérêt certain, tels les deux numéros récents que voici :

74. — *Glossario latino-emiliano* a cura di Pietro SELLA con prefazione di Giulio BERTONI ; Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1937 ; gr. in-8, XXIV-407 pages. — Il s'agit d'un recueil très abondant de mots latins tirés d'imprimés et de manuscrits relatifs à l'Émilie, mots inconnus ou de sens particulier ou d'emploi notable ; M. S. a donné d'ordinaire, comme il convient, je crois, de le faire toujours dans des recueils de ce genre, le contexte d'où est détaché le mot enregistré. C'est une précieuse contribution au nouveau Du Cange ou à ses suites. L'introduction de M. Bertoni note l'intérêt de certains mots pour l'histoire des mœurs médiévales et celle du vocabulaire roman ; je noterai à mon tour que l'extension géographique de mots romans peut se trouver, grâce aux relevés de M. S., utilement précisée à des dates relativement anciennes : il est par exemple notable que *cigognola*, c'est-à-dire en français *ceoignole*, se trouve à Bologne en 1250 pour désigner l'équipement d'un puits.

81. — *Il Diatessaron in volgare italiano, testi inediti dei secoli XIII-XIV* pubblicati a cura di Prof. Venanzio TODESCO, P. Alberto VACCARI S. I., † Mons. Marco VATTASSO ; 1938, XII-383 pages. — Version vénitienne du *Diatessaron* de Tatien, c'est-à-dire de la combinaison des quatre Évangiles en un texte continu, publiée par V. Todesco, d'après le ms. Marcianus 4975 du XIVe siècle, avec une introduction assez étendue sur les particularités linguistiques du texte ; version toscane de la même œuvre, publiée par M. Vattasso et A. Vaccari avec une introduction sur les nombreux manuscrits de cette traduction, qui a été elle-même remaniée dans telle ou telle copie à la forme du dialecte romain ou vénitien ou même en vers.

— L'*Early English Text Society* a publié en 1937 (pour 1935), comme nº 203 de son *Original Series* :

Amis and Amiloun, edited by Mac-Edward LEACH ; 1937, CII-137 pages.

— Du *Thesaurus linguae latinae* a paru le fascicule XIV du volume VI 3 : HARUSPEX-HIC (*pron.*).

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Matteo BARTOLI, *L'italianità del dalmatico, del sardo e del ladino* ; Roma,

1936; in 8, 12 pages [Extrait de l'*Archivio Storico per la Dalmazia*, XX]. — M. B. s'est proposé d'apporter quelques éclaircissements dans une question qui s'est trouvée fâcheusement transportée sur un terrain politique où il est difficile de la traiter et où elle n'a d'ailleurs rien à faire; il s'efforce de montrer comment les trois états linguistiques romans qu'il envisage s'accordent pour une part avec le développement du roman de l'Italie centrale et cependant « hanno effettivamente qualche cosa di autonomo »; les accords portent sur des conservations et sur certaines innovations, d'ailleurs anciennes et, peut-on dire, « romaines » sinon « latines » : ici la Gaule, la Dacie et la péninsule ibérique ont d'autres traits; l'autonomie se constate dans la conservation de traits latins que l'Italie centrale ne possède pas plus que les autres grands domaines romans (p. ex. *k* de ce-). Si l'on veut bien réfléchir on conclura, je pense, que M. B. a fort élégamment éliminé la thèse de l'italianité. — M. R.

— Nous réunissons ci-dessous une série d'études toponymiques :

Jacques Soyer, *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret* [Extraits du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*] :

I. — Noms composés avec les mots celtiques *dunum*, *durum*, *briga*, *magus*; 1933, 31 pages;

II. — Noms composés avec les mots celtiques *onnus* ou *onna*, *ialum*, *lanum*, *rasida*, *briva*, avec les suffixes celtiques ou préceltiques *antia* et *entum*; noms rappelant des divinités gauloises; 1934, 38 pages;

III. — Noms de domaines gallo-romains formés à l'aide du suffixe *acus* et du suffixe *o-onis*; 1935, 45 pages;

IV. — Toponymes d'origines latine, germanique et française, désignant l'habitation; 1936, 48 pages;

V. — Toponymes d'origines latine, germanique et française, désignant le domaine rural; 1937, 60 pages.

Paul Lebel, *Problèmes toponymiques* [Extraits des *Annales de Bourgogne*] :

II. — *Montéclair et Clefmont*; nouvelles notes. Cf. *Romania*, LXIII, 286. — III. — Le bourguignon moderne *douix*; 1937, 11 pages;

IV. — *Bréviande*; 1937, 5 pages. Présentation d'une communication de M. Jacques Soyer qui voit dans *Bréviande* un composé de *bref* et de *viande*, nom malicieux pour un domaine de maigre rapport; M. Lebel ajoute de nombreux exemples de dénominations analogues;

V. — Le bourguignon *douix*; nouvelles notes; 1937, 11 pages. Rattaché à duce;

VI. — *Bréviande*; nouvelles notes; 1938, 3 pages.

Notre collaborateur M. P. Lebel a créé un petit bulletin d'informations toponymiques qui paraît sous forme de feuilles volantes encartées dans les numéros trimestriels des *Annales de Bourgogne* et où il annonce la forma-

tion d'une Bibliothèque toponymique et dialectologique circulante de prêt gratuit.

Jean HAUST, *Deux mots encore sur « Merchoul »* ; 1938, 3 pages [Extrait de l'*Annuaire d'Histoire Liégeoise*, II, 1].

J. U. HUBSCHMIED, *Ueber Ortsnamen des Amtes Burgdorf und der Gemeinden Bätterkinden und Utzenstorf* ; 1938, 40 pages [Extrait de *Heimatbuch Burgdorf*, II]. — Noms d'origine gauloise, romane, germanique.

Ernst G. WAHLGREN, *Evoluzione semasiologica d'alcune parole dotte nell' Italiano* ; Upsala, Almqvist & Wiksells, [1936] ; in-8, 32 pages. — Mots de la famille formelle ou sémantique de grammaticus.

Suzanne DOBELMANN, *Étude sur la langue des chartes de la Haute-Rioja au XIII^e siècle* [Extrait du *Bulletin Hispanique*, 1937, p. 208-214]. — D'après les documents publiés par M. Menéndez Pidal et deux documents de Pazuengos de 1261 et 1265 que M^lle D. a transcrits sur les originaux à l'*Archivo Histórico* de Madrid et qu'elle publie en appendice à cette note.

Carlo TAGLIAVINI, *Grammatica elementare della lingua portughese* ; Heidelberg, Groos, 1938 ; in-8, VIII-239 pages [Méthode Gaspey-Otto-Sauer]. — Nous sommes assez pauvres en grammaires portugaises pous que nous signalions celle-ci, bien qu'elle ne se propose que l'enseignement pratique ; nous le faisons d'autant plus volontiers que M. T. n'a pas manqué d'introduire dans ses leçons beaucoup d'indications sur les états anciens du portugais et des rapprochements utiles avec les autres langues romanes. — M. R.

Willy SCHÖNTHALER, *Die Mundart des Bethmale-Tales (Ariège), Laut- und Formenlehre* ; Tübingen, E. Göbel, 1937 ; in-8, 155 pages (Dissertation de l'Université de Tubingen). — La rédaction de cette dissertation remonte à 1933 et les matériaux ont été recueillis en 1931 ; le travail se rattache à l'enseignement de M. Rohlfs et constitue un utile élément de la description des parlers pyrénéens.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

MÂCON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII.

AVIS DE LA RÉDACTION

Le changement d'adresse de la rédaction de la *Romania*, peut-être des erreurs postales, peut-être aussi des irrégularités dans le service des revues ou collections qui nous sont adressées, ont fait que nous n'avons pas toujours reçu tous les numéros des périodiques ou collections que nous avons coutume d'annoncer. Nous prions les directeurs de ces revues ou collections de noter que tous les envois doivent être faits à l'adresse ci-dessous :

RÉDACTION DE *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

Voici maintenant l'indication des lacunes constatées dans les envois de revues qui nous sont faits d'ordinaire régulièrement; nous serions reconnaissants aux directeurs intéressés de combler ces lacunes pour nous permettre de mettre à jour nos comptes rendus ; nous remercions ceux qui ont bien voulu nous envoyer, d'après notre première liste précédemment publiée, les fascicules manquants.

Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, IX (1936).
Bulletin Du Cange, VIII, 1, IX et suite.
Hispanic Review, V, 1 (1937).
Medium Ævum, V, 2 (1936).
Modern Philology, XXXIV (1936) et suite.
Philological Quarterly, XIV (1935) et suite.
Revista Lusitana, XXXIII (1935).
Revue belge de philologie et d'histoire, XIV (1935) et suite.
Studi di filologia italiana, IV et suite.
Studi albanesi, I, III et suite.

D'autre part, la *Romania* s'est toujours efforcée de faire connaître à ses lecteurs les recueils jubilaires, dont la mode ne passe pas, et où des contributions intéressantes risquent de rester ensevelies, si les bibliographies ne les signalent pas systématiquement. Encore est-il nécessaire que ces recueils ne restent pas des publications privées. Il arrive malheureusement parfois que nous ne soyons même pas informés de la préparation ou de l'apparition de ces volumes. Ainsi nous ne connaissons que par un envoi amical de tirages à part la publication, en Roumanie, d'un recueil présenté à M. Nistor et, en Tchécoslovaquie, de Mélanges offerts à M. Haškovec. Nous serions reconnaissants aux promoteurs de ces deux publications de les faire parvenir à la rédaction de la *Romania* et aux organisateurs de futures manifestations de nous aviser de leurs projets et de la réalisation de ceux-ci.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — Chèques Postaux : *Paris 1881.69.*

La Société « Romania » a décidé de ne pas augmenter pour l'année 1938 les prix d'abonnement et de vente des volumes de la *Romania*.

Prix de l'abonnement annuel :

Pour Paris, les départements et les colonies françaises..... **70** fr.
Pour les pays étrangers..... **80** fr.

Prix des volumes antérieurs a l'année en cours :

Paris, départements et colonies françaises..... **120** fr.
Étranger..... **125** fr.

L'année 1934 (t. IX) ne comporte que deux fascicules, nos 237 et 238 ; il est inutile de nous demander, comme on le fait encore, les nos 239 et 240 que l'ancien éditeur de la *Romania* n'a pas fait paraître. Pour cette année 1934 les prix de vente sont réduits de moitié.

LIBRAIRIE E. DROZ

JOSEPH LINSKILL
Docteur de l'Université de Strasbourg

SAINT-LÉGER

In-8, 192 pages, broché..... **30** fr.

Étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique du texte, avec commentaire et glossaire.

FRANCIS BAR

LES ÉPITRES LATINES DE RAOUL LE TOURTIER
(1065 ?-1114 ?)

LA LÉGENDE D'AMI ET AMILE
(ÉTUDE DE SOURCES)

In-8, 288 pages, broché..... **40** fr.

L'on sait peu de choses de Raoul le Tourtier, moine de Fleury-sur-Loire. Sa culture littéraire était vaste et son œuvre assez variée. Outre des *Miracula* en prose, elle comprend un poème en neuf livres, une vie de saint Benoît et surtout onze Epîtres, d'un intérêt très varié. La onzième est le récit des aventures célèbres d'Ami et d'Amile, que Le Tourtier semble avoir fidèlement reproduit d'après l'ancienne *Chanson d'Ami et d'Amile*, suivant le texte au point de traduire de près certaines expressions. Témoignage intéressant du goût et du respect d'un clerc pour un poème en langue vulgaire, à l'aurore du XII^e^ siècle.

25, rue de Tournon, PARIS-6^e^ — *Téléph. : Danton 74-67*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII